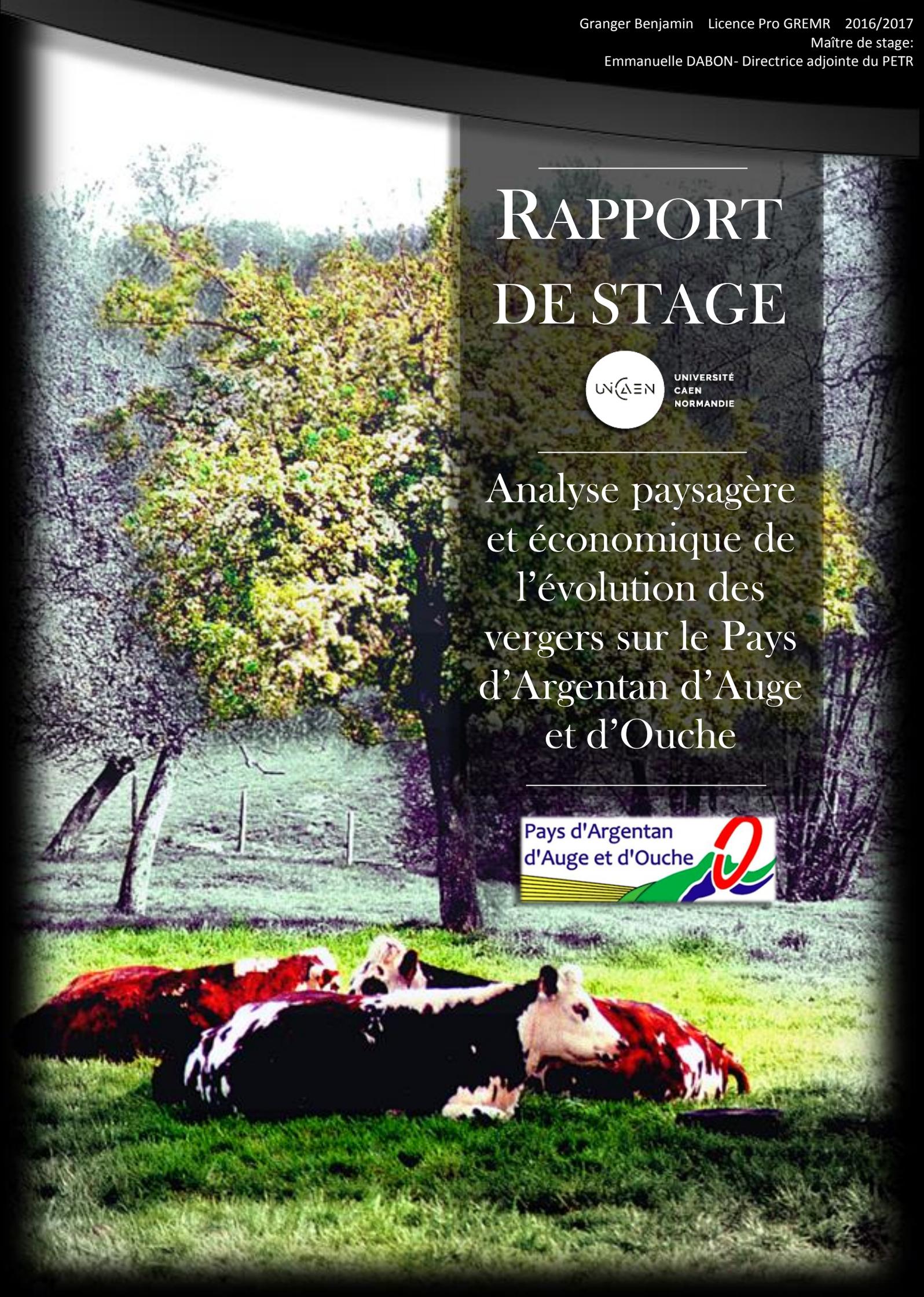

RAPPORT DE STAGE



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Analyse paysagère
et économique de
l'évolution des
vergers sur le Pays
d'Argentan d'Auge
et d'Ouche

Pays d'Argentan
d'Auge et d'Ouche



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
-------------------	---

1 - ANALYSE DU TERRITOIRE D'ETUDE, SES PAYSAGES ET SON HISTOIRE.....	5
--	---

1.1 - Le SCOT PAPA0-Pays d'Ouche et ses paysages.....	7
---	---

1.1.1 - Le PETR et le SCOT.....	7
---------------------------------	---

1.1.2 - La perception des paysages.....	13
---	----

1.1.3 - Analyse des unités paysagères du SCOT.....	15
--	----

1.2 - Les vergers à pommes : un intérêt patrimonial et écologique.....	24
--	----

1.2.1 - Histoire des vergers à pommes en Normandie.....	24
---	----

1.2.2 - Le haute-tige et le basse tige.....	32
---	----

1.2.3 - L'arbre une composante écologique du paysage.....	37
---	----

2 - EVOLUTION ET ENQUETE DE L'ETAT DES VERGERS DANS LES PAYSAGES DU SCOT PAPA0-PAYS D'OUCHE.....	40
--	----

2.1 - Recul des vergers sur le territoire du SCOT.....	42
--	----

2.1.1 - Analyse par échantillonnage.....	42
--	----

2.1.2 - Méthodologie d'analyse des échantillons.....	47
--	----

2.1.3 - Résultats des analyses.....	51
-------------------------------------	----

2.2 - Déterminer les causes de l'évolution par l'enquête.....	62
---	----

2.2.1 - Processus d'enquête.....	62
----------------------------------	----

2.2.2 - Ciblage des acteurs concernés.....	63
--	----

2.2.3 - Méthodologie d'enquête, création d'un outil.....	65
--	----

LA DISPARITION ET LA PLACE DES VERGERS AUJOURD'HUI A TRAVERS	
3 - LA DISPARITION ET LA PLACE DES VERGERS AUJOURD'HUI A TRAVERS	
L'ANALYSE DE L'ENQUETE.....	67
3.1 - Les raisons de la disparition des vergers sur le territoire.....	69
3.1.1 - La baisse de la consommation des produits du verger.....	69
3.1.2 - L'intensification de l'agriculture et du labour.....	76
3.1.3 - Le choix du basse-tige.....	81
3.2 - Le pré-verger dans la situation économique de la filière cidricole actuelle.....	84
3.2.1 - Une professionnalisation de la filière.....	84
3.2.2 - De nouvelles opportunités pour la filière.....	89
3.2.3 - Le paysage, un aspect secondaire.....	92
CONCLUSION.....	94
ANNEXES	95
Annexe 1 : Carte des unités paysagères du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche.....	96
Annexe 2 : Page tableaux.....	97
Annexe 3 : Politiques de soutien agricole en faveur des systèmes agroforestiers.....	98
Annexe 4 : Exemple de guide d'entretien.....	100
Annexe 5 : Carte d'occupation des sols du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche.....	101
Annexe 6 : Retranscriptions des entretiens.....	102
Jean Luc Olivier, producteur.....	102
Pierre Couprit, Maire de Rânes.....	107
Emmanuel Schreiber, producteur.....	111
Céline Duilhac, AGRIAL.....	118
Frédéric Blondeau, Maire de Ticheville.....	122
Natacha Delafosse, INAO.....	127
Véronique Lepeltier, Écomusée de la pomme au calvados.....	132
Arnaud Didier, Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie.....	134
BIBLIOGRAPHIE.....	139

INTRODUCTION

Depuis sa création le 7 novembre 2014, le Pôle d'Équilibre Territorial (PETR) du Pays d'Argentan, d'Auge et d'Ouche a pour mission principale l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui planifiera sur une durée de 20 ans, les objectifs des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire, dans un cadre du développement équilibré et durable. Dans le rapport de présentation qui constitue la première phase de cette élaboration, plusieurs diagnostics du territoire ont été réalisés par différents organismes d'aménagements concernant de nombreux thèmes : l'économie, l'environnement, le paysager, la démographie, la sociologie, l'urbanisme, etc. La réalisation de ces diagnostics a pour objectif d'identifier le territoire, qu'il s'agisse de ses avantages ou de ses faiblesses, pour en déterminer les grandes orientations d'aménagement à décliner dans les autres documents (PADD et DOO).

C'est dans ce contexte que la mission de stage intervient. Les vergers du Pays d'Auge, ainsi que la production de cidre qui en découle, constituent ensemble un atout important pour le territoire sur un pan économique, mais aussi paysager et patrimonial. Mon travail consiste alors en la réalisation d'une analyse approfondie à l'échelle du SCOT, sur l'évolution des conduites de vergers qui ont impacté les paysages, ainsi que sur la situation économique des producteurs de pommes présents sur le territoire. Plus précisément, dans quelles mesures les changements apportés par l'agriculture moderne, notamment dans la conduite des vergers à pommes, ont bouleversé la situation de la filière cidricole, et traduisent l'état actuel des paysages du SCOT ?

Nous traiterons ce sujet en répondant à trois objectifs. D'abord en identifiant les différents paysages qui composent le SCOT, et en montrant en quoi ils sont liés à la production de pommes. À la suite de quoi, il nous faudra déterminer une méthodologie pour constater l'évolution des vergers sur le territoire du SCOT, et en déterminer leur situation géographique et physique actuelle. Enfin nous essayerons de cerner les raisons de cette évolution par un travail d'enquête auprès d'acteurs du territoire, qui nous éclaireront sur la situation de la filière cidricole d'aujourd'hui et d'autrefois.



PARTIE 1

ANALYSE DU TERRITOIRE D'ETUDE, SES PAYSAGES ET SON HISTOIRE



INTRODUCTION PARTIE 1

Cette première partie fera l'objet de deux travaux distincts.

D'abord nous définirons dans les termes essentiels au cadrage de la mission, le rôle d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural et d'un Schéma de Cohérence Territoriale avec l'exemple du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche. Nous définirons aussi la notion de « paysage » avec sa perception. Nous montrerons que le paysage n'est pas seulement un phénomène physique mais aussi sociologique propre aux individus et au territoire auquel ils appartiennent. Enfin nous identifierons les différentes unités paysagères qui composent le territoire du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche, au travers du travail de Pierre Brunet sur *L'Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*.

Dans une deuxième sous-partie, nous verrons que les vergers constituent d'abord un intérêt patrimonial fort sur ce territoire, en retraçant l'histoire des vergers à pommes en Normandie. Suite à cela, nous identifierons deux types de vergers, l'arbre haute-tige et le basse-tige, que nous comparerons pour cerner leurs avantages et inconvénients respectifs. En conclusion de cette partie, nous verrons que l'arbre dans le paysage constitue aussi un intérêt écologique en matière de qualité des sols, de biodiversité, et de préventions des risques hydriques.

LE SCOT PAPAO-PAYS D'OUICHE ET SES PAYSAGES

1.1 - LE SCOT PAPAO-PAYS D'OUICHE ET SES PAYSAGES

1.1.1 - Le PETR et le SCOT

Un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural est un établissement public créé par la loi 2014-58 du 27 janvier 2014, qui réunit plusieurs EPCI. Pour comprendre le rôle du PETR il convient de s'étendre plus en détails sur le sujet.

En janvier 2014, la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), crée le « *Pôle d'Équilibre Territorial et Rural* » (PETR) constitué au minimum de deux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), à fiscalité propre, et d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave. Semblable à des pôles métropolitains, le PETR a vocation d'être un « *outil de coopération entre EPCI sur les territoires situés hors métropole, ruraux ou non.* ».

Les PETR sont soumis à la réglementation applicable aux syndicats mixtes dits « *fermés* », article L. 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cependant les PETR disposent de certaines spécificités, à savoir :

- La répartition des sièges au sein du conseil syndical doit tenir compte du poids démographique des EPCI que le compose, chacun disposant au moins d'un siège et aucun ne pouvant disposer de la moitié des sièges.
- Une fois par an se réunit la conférence des maires, qui est le premier des organes consultatif du PETR. Les maires de chaque commune du périmètre du PETR se réunissent dans un but de concertation et de participation aux démarches menées par le Pays.
- Le deuxième organe consultatif, le conseil de développement territorial, réuni des représentants du territoire : acteurs sociaux, économiques, scientifiques, éducatifs, et associations. Ce conseil apporte un appui à la décision sur les principales orientations fixées par le comité syndical du PETR.
- Enfin le Projet Territoire, qui remplace la charte des Pays, définit les grandes actions et les conditions d'intervention dans différents domaines, au plus tard un an après l'approbation du PETR. Ce Projet Territoire est soumis à l'approbation des organes délibérants des EPCI membres, ainsi qu'à l'avis des deux organes consultatifs du PETR.

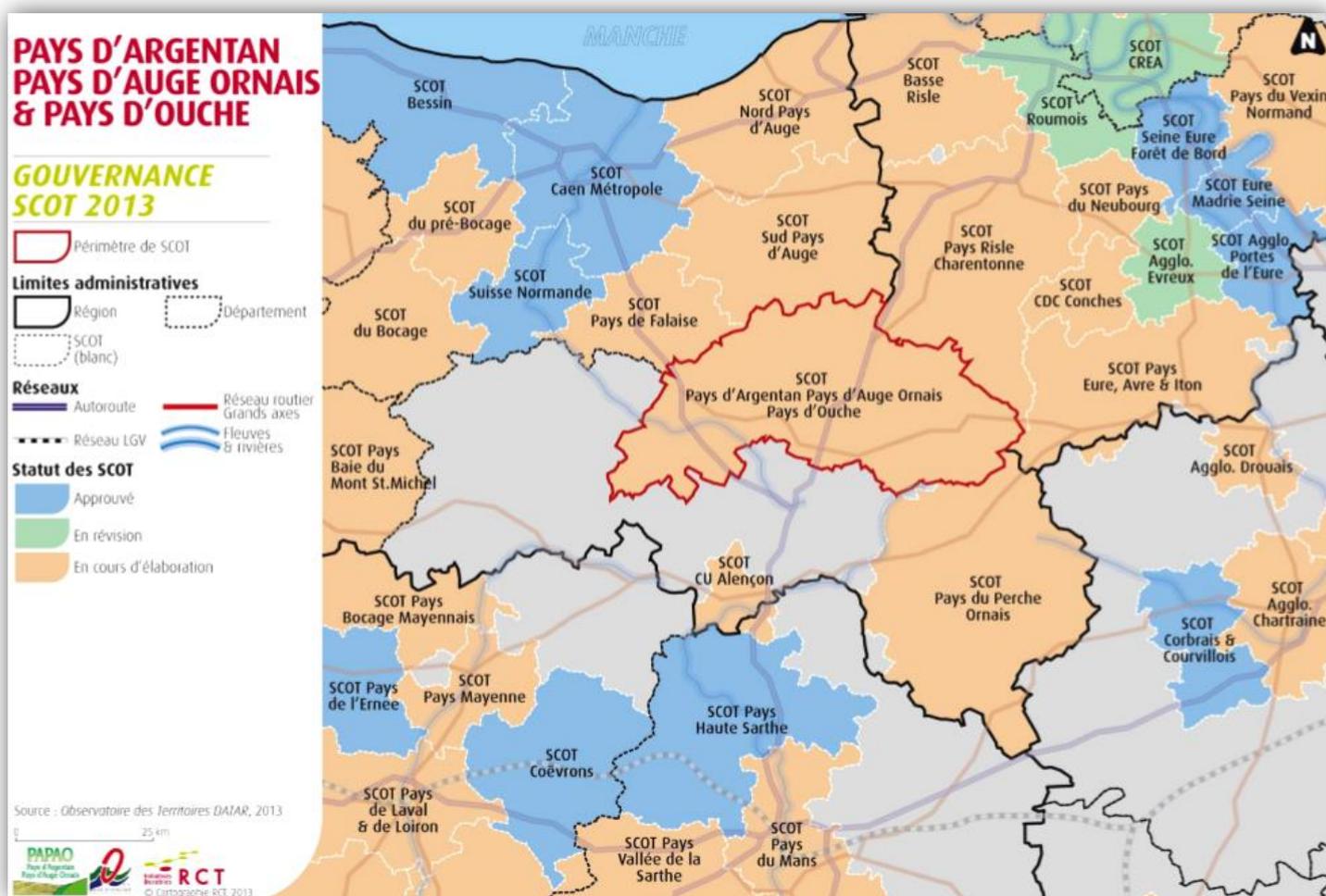
Un PETR peut se voir attribuer l'élaboration, la révision, ou la modification du Schéma de Cohérence Territoriale, si ce dernier correspond au périmètre du PETR.

En l'occurrence, le PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche, est en charge de l'élaboration du SCOT sur le territoire Nord-est du département de l'Orne.

Le 6 novembre 2013 marque la création du syndicat mixte du SCOT P2AO. Il regroupait à l'époque 10 communautés de communes dont 3 ont fusionné en janvier 2014. Un an plus tard, en janvier 2015, ces 8 CDC se sont une nouvelle fois regroupées en 3 grandes CDC. Le PETR est créé pour une durée illimitée et exerce la compétence « *Élaboration, gestion, mise en œuvre, évaluation et révision du Schéma de Cohérence Territoriale* » pour le compte des 3 CDC qu'il représente désormais.

Suite à l'arrêté préfectoral du 7 novembre 2014, le Syndicat Mixte du SCOT a été transformé en PETR à la date du 1^{er} janvier 2015.

Le SCOT du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche représente 1/3 du département de l'Orne, soit 30% de la surface totale de ce territoire. Il est situé dans le triangle urbain Caen / Rouen / Le Mans. Son périmètre comprend plusieurs aires urbaines : une petite partie de celle de Vimoutiers au Nord, mais surtout deux majeures, celles d'Argentan et de l'Aigle.



Aires urbaines du SCOT et dans son environnement géographique

(Source : Google 2016, traitement EAU)



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

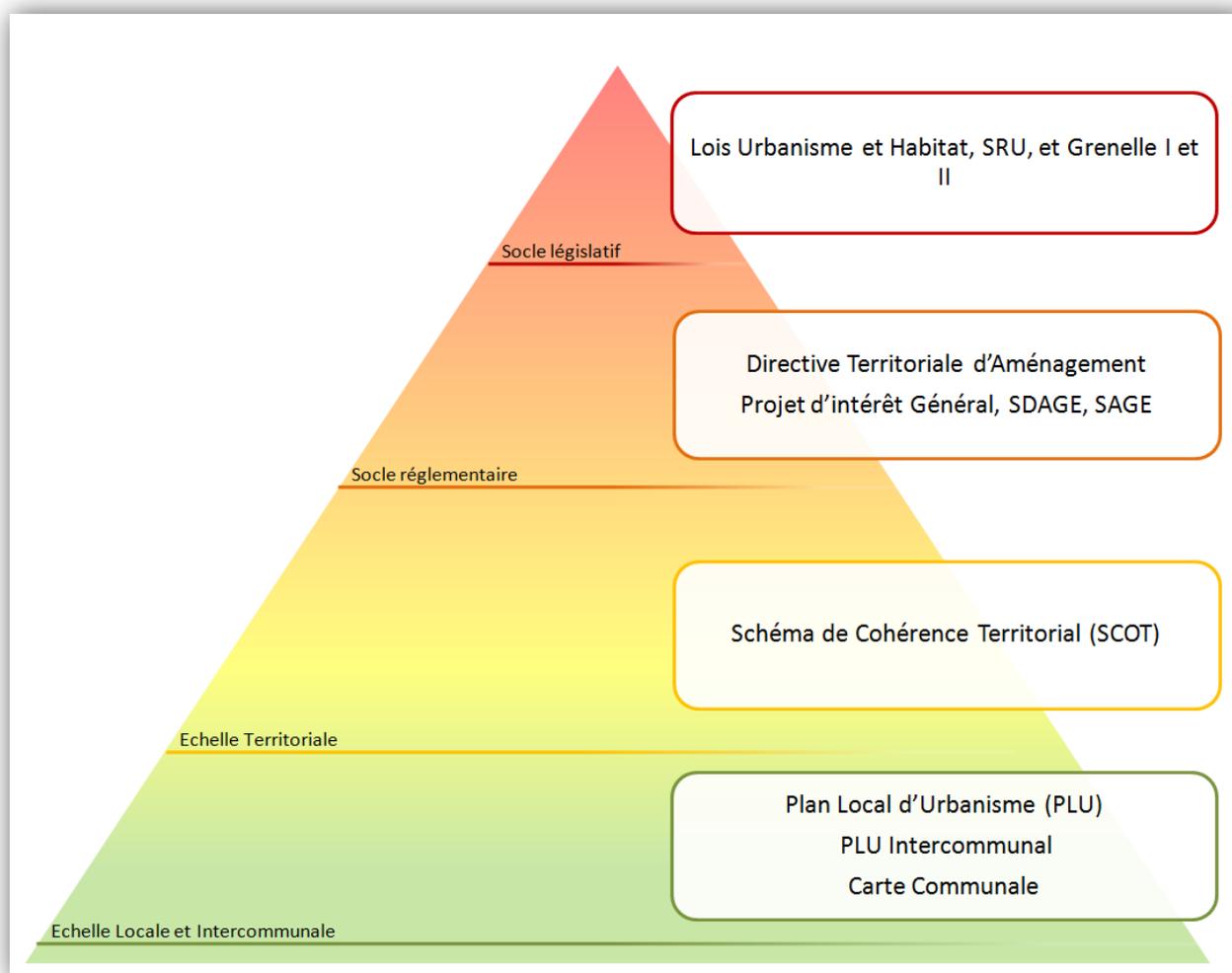
Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme instauré par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000. Ce document dit de « *document stratégique à l'échelle du bassin de vie, ou aire urbaine* », a subi plusieurs évolutions suite à l'apparition de lois telles que, les lois Grenelle I et II (2009-2010), et la loi à l'Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR) de 2014.

De manière générale, il vise à instaurer une cohérence à l'échelle intercommunale de l'ensemble des politiques sectorielles dans divers domaines : l'habitat et le logement, l'installation d'équipements, les transports et mobilité, le développement économique et commercial, la protection des espaces naturels, ou encore la mise en valeur et protection des paysages.

Le SCOT est élaboré et mis en oeuvre par les Syndicat Mixte de Pays ou PETR, à l'échelle d'un ou de plusieurs EPCI.

Il doit impérativement être en accord avec les documents qui lui sont « supérieurs », pour définir l'application de ces mêmes documents à l'échelle locale et intercommunale. L'échelle du SCOT est celle du territoire, « *d'un seul tenant et sans enclave* » (Code de l'Urbanisme 2013, Dalloz). Il se situe donc à la transition entre les orientations Nationales et Européennes, et l'action locale et intercommunale.

Voici un graphique représentant la hiérarchisation des documents d'urbanisme, ainsi que la place du SCOT dans ce système.



Nous avons désormais défini le PETR et le SCOT dans leurs globalités. Nous allons maintenant cerner les spécificités du SCOT du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche et notamment celles de sa situation géographique.

La démarche de création d'un Schéma de Cohérence Territoriale a été initiée en 2013 et a entraîné la création d'un syndicat mixte (qui est devenu un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural le 1^{er} janvier 2015) regroupant les ex « Pays d'Argentan », Pays d'Auge Ornaïs (PAPA0), et « Pays d'Ouche », ainsi qu'une partie de l'ex « Pays du Bocage ».



Le SCOT est localisé dans le centre-sud de la région Normandie, entre la côte normande et les Pays de la Loire. Son territoire recouvre à peu près 1800 km², soit environ 1/3 du département de l'Orne. Il est traversé par deux axes autoroutiers, l'A88 entre Caen et Argentan, et l'A28 qui rejoint Rouen à 125km et Le Mans. Paris est à environ deux heures de route par la Nationale 12. Le territoire est donc compris entre trois grands pôles urbains, sur la région Normandie : Caen, Le Mans, et Rouen.

Positionnement géographique du SCOT PAPA0/Pays d'Ouche

(Source : IGN, BD Topo, traitement EAU)



Le territoire du SCOT est composé au total de 130 communes (dont 5 communes nouvelles) regroupées depuis le 1^{er} janvier 2017 en 3 communautés de communes. Ces 3 nouvelles communautés de communes regroupent les anciens EPCI comme suit :

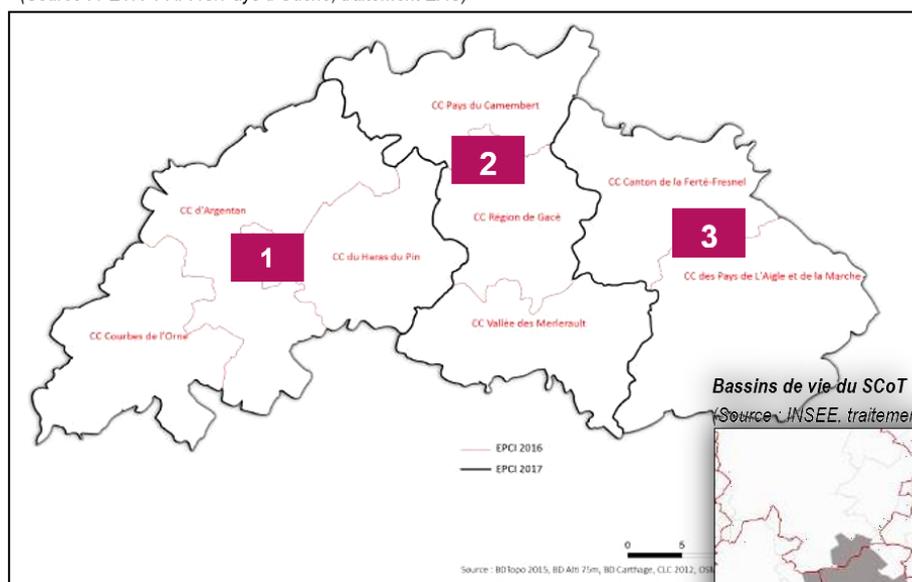
- Courbes de l'Orne + Argentan Intercom + Haras du Pin ;
- Pays de camembert + Région de Gacé + Vallées du Merlerault ;
- Canton de la Ferté-Fresnel + Pays de L'Aigle et de la Marche.

Chacune de ces 3 CDC détient une aire urbaine. Pour la CDC des Courbes de l'Orne Argentan Intercom et du Haras du Pin, il s'agit de l'aire d'Argentan. Pour la CDC du Pays de Camembert Région de Gacé et Vallées du Merlerault, il s'agit de l'aire de Vimoutiers. Enfin pour la CDC du Canton de la Ferté-Fresnel Pays de L'Aigle et de la Marche, il s'agit de l'aire de L'Aigle. Nous verrons un peu plus tard dans ce dossier qu'il nous faudra pour notre étude, se référer à ces principales aires urbaines pour étudier la perception paysagère.

Enfin le territoire s'organise autour de 4 bassins de vies : les bassins d'Argentan, Gacé, Vimoutiers, et celui de L'Aigle.

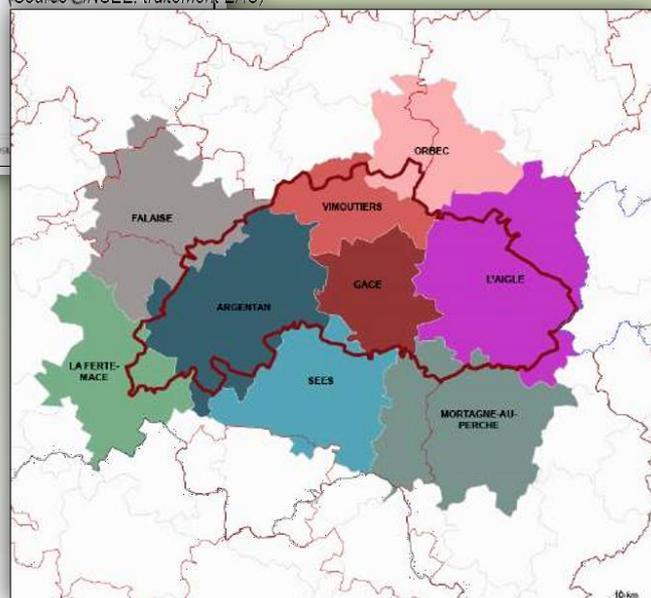
Nouveaux périmètres issus du schéma départemental de coopération intercommunale au 1er janvier 2017

(Source : PETR PAPA0/Pays d'Ouche, traitement EAU)



Bassins de vie du SCOT

(Source : INSEE, traitement EAU)



1.1.2 - La perception des paysages

Nous allons nous intéresser aux unités paysagères qui composent le SCOT PAPAO Pays d'Ouche. Il nous faut définir d'abord la notion de « paysage » et de perception, ce qui nous permettra par la suite de mieux comprendre les interactions entre le patrimoine, les paysages du territoire d'étude notamment celui lié aux vergers et les dynamiques économiques.

Le paysage, du mot italien « *Paesaggio* », étymologiquement « *ce que l'on voit d'un pays* », est une notion qui présente plusieurs définitions, et qui donc n'a pas le même sens selon les différents domaines. Il faut ajouter à cela que la notion de paysage comporte une multitude d'approche qui en fait sa complexité, « *la complexité est à la base du paysage* » E. Morin et J.L. Le Moigne, 1992. Nous ne développerons pas ici la notion de « complexe-paysager », pour des raisons de cohérence avec notre sujet, nous limiterons notre définition de paysage à un aspect géographique et sociologique.

Un paysage est généralement défini comme « *Vue d'ensemble, qu'offre la nature, d'une étendue de pays, d'une région.* » selon la définition du CNTRL. Mais dans notre diagnostic, il faut ajouter à cette définition le phénomène d'interprétation qui, selon l'observateur, peut altérer la vision d'un même paysage.

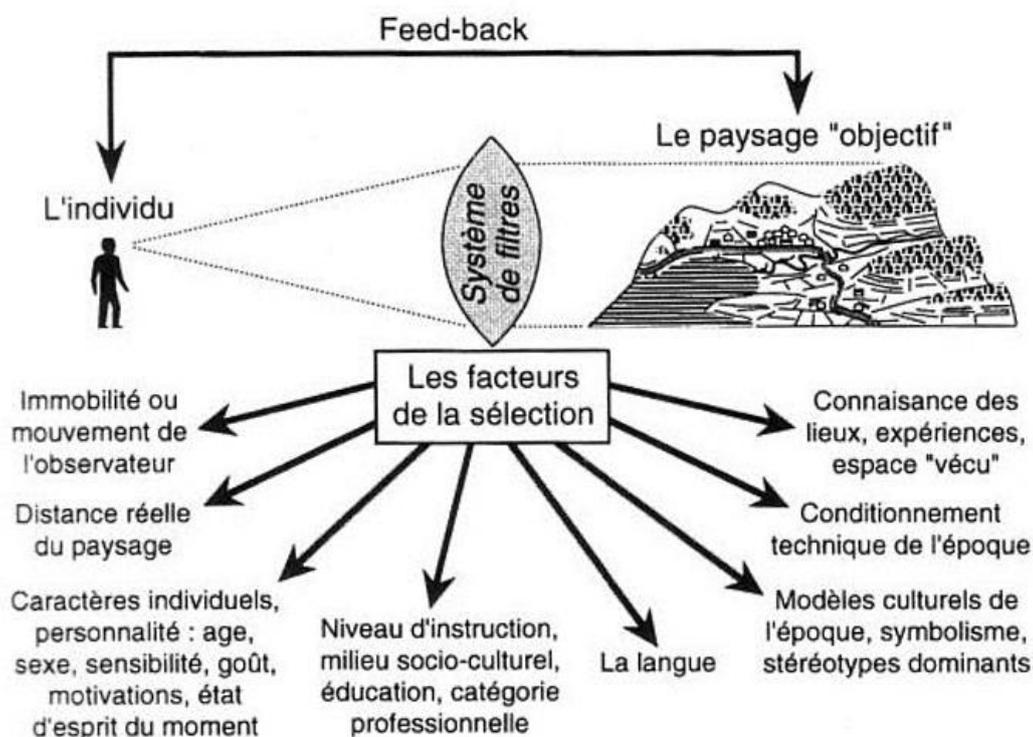
Cette notion d'interprétation, qui dépend de plusieurs critères incombant à l'observateur, tels que sa culture, son degré de sensibilité, son niveau d'instruction, ses origines, etc. Porte le nom de « filtre », et révèle des réalités immatérielles perçues par l'observateur. Ces réalités dites immatérielles, sont essentielles car elles conditionnent une vision de qualité du paysage. Alors la perception d'un paysage est propre à l'individu qui le contemple.

« Si tel assemblage d'arbres, de montagnes, d'eaux et de maisons, que nous appelons un paysage, est beau, ce n'est pas par lui-même, mais par moi, par ma grâce propre, par l'idée ou le sentiment que j'y attache. C'est dire suffisamment, je pense, que tout paysagiste qui ne sait pas traduire un sentiment par un assemblage de matière végétale ou minérale n'est pas un artiste. »

Charles Baudelaire, *Le Salon de 1859*, la Revue Française.

Nous choisirons donc comme définition : « *Le paysage est donc une apparence et une représentation : un arrangement d'objets visibles perçus par un sujet à travers ses propres filtres, ses propres humeurs, ses propres fins...* », Roger Brunet et al, *Les mots de la géographie*, dictionnaire critique, Reclus, 1992.

Voici un schéma illustrant la perception du paysage par un individu, incorporant le système de filtres, qui rendent la vision de paysage « objectif » par l'individu.



in Paulet J.-P., *Les Représentations mentales en géographie*, coll. Anthropos, 2002

Ici le terme de « paysage objectif » renvoie à l'idée que l'individu, par sa vision au travers du système de filtres, perçoit le paysage tel qu'il le ressent réellement. Cette vision « objective » du paysage n'est évidemment pas identique à tout individu (voir la notion d'interprétation vue précédemment) ce qui sous-entend que la vision objective d'un paysage ne sera pas la même si l'individu est un touriste ou un agriculteur, un élu ou un usager, une personne jeune ou plus âgée etc.

La mise en avant des vergers dans la perception du paysage, rend cette perception plus forte. En effet, au-delà de la seule et classique perception visuelle du paysage, il faut associer la perception olfactive dégagée par la fleur du pommier, mais aussi gustative à travers le goût de la pomme.

Cette perception tridimensionnelle des sens renforce l'identité paysagère, car l'observateur peut alors s'appropriier le paysage à la fois par son odeur, mais aussi par une sensation gustative qu'il lui associe. La pomme dans le paysage accorde alors une dimension davantage matérielle (ou tactile) de celui-ci, en s'association avec les facteurs physiques de végétation, topographie, sols, réseau hydrographique, etc.

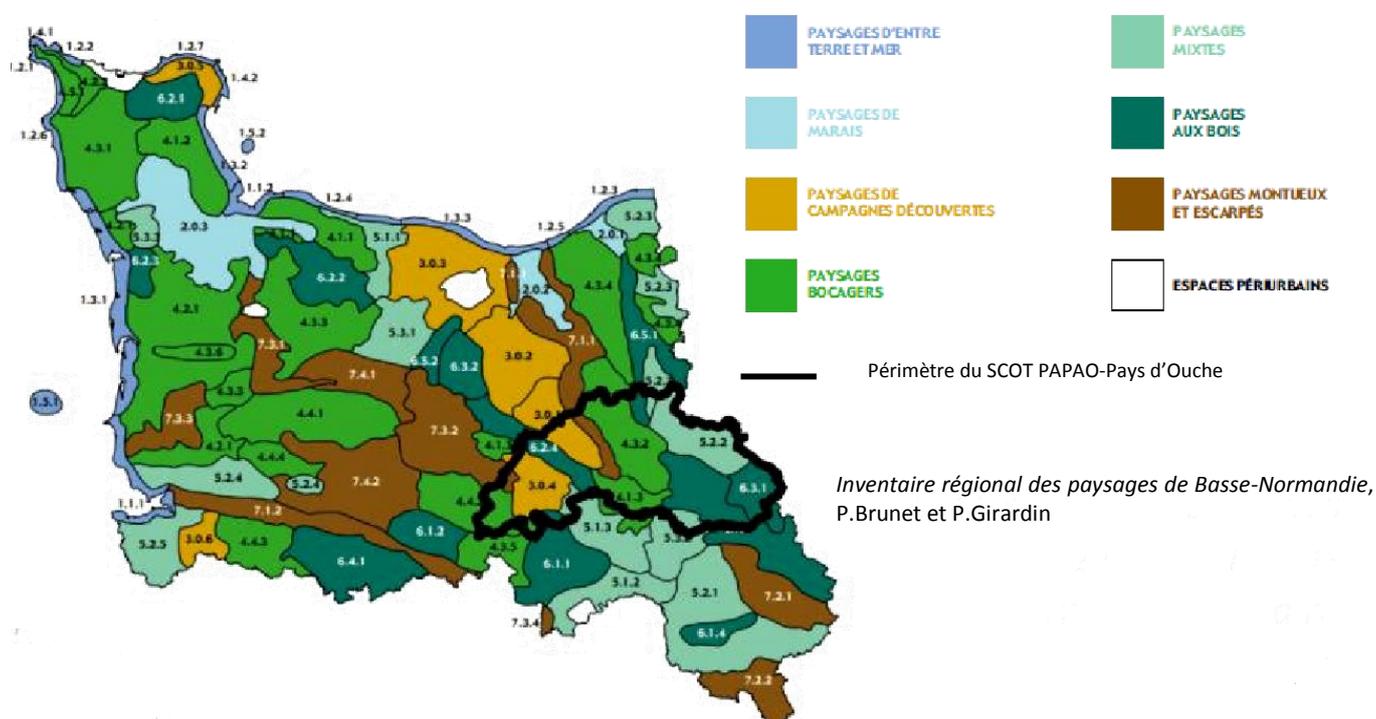
Nous identifierons dans la suite du document les différentes unités paysagères qui composent le territoire du SCOT. Cela nous permettra d'analyser les paysages plus

susceptibles d'abriter des vergers, et à l'inverse de voir lesquels ont été plus favorables à leur disparition.

1.1.3 - Analyse des unités paysagères du SCOT¹

Notre étude se portant sur la place des vergers dans le paysage du SCOT, il nous faut identifier les typologies de paysages qui composent le territoire, et comment le verger apparaît au sein de ces unités paysagères.

L'Inventaire des Paysages de Basse-Normandie par Pierre Brunet et Pierre Girardin présente sur le territoire de la Basse-Normandie un ensemble complet de 75 unités paysagères, dont 16 d'entre-elles concernent le territoire du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche. Ces unités ont été regroupés en 8 types de paysages :



Nous pouvons observer d'après cette carte, que le territoire du SCOT est composé majoritairement de trois grands types de paysages : Des campagnes découvertes à l'ouest sur le territoire du Pays d'Argentan et une partie du Pays d'Auge Ornaïs, une présence

¹ D'après les travaux de P. Brunet et P. Girardin, *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*

importante de bocage au sud ouest et sur la continuité nord-sud du Pays d'Auge Ornais et des paysages au bois majoritairement à l'est, associés à des paysages mixtes sur le Pays d'Ouche.

Le Pays d'Argentan (sud-ouest) anciennement Pays du Bocage :

La partie du territoire du SCOT appartenant au Pays d'Argentan Sud-Ouest, correspond majoritairement à l'unité paysagère dit du Houlme occidental. Ce paysage, entre le massif granitique d'Athis au nord et la crête au sud, qui était anciennement affecté à l'herbage avec un bocage fermé au parcellaire restreint, est aujourd'hui un paysage ouvert sur de grandes parcelles offrant un paysage vaste, et toujours contrasté par de nombreuses haies. De nombreuses fermes s'étendent autour des villages aux architectures en pan de bois-cadre de torchis et composées en majorité de schistes et de blocs de granite taillés. On observait auparavant un paysage nuancé de tons verts, entre prairies, clairières boisées, haies et vergers. Mais l'agrandissement du parcellaire avec les labours de maïs et de céréales a entraîné la régression progressive de ses composantes et l'élargissement de la palette de couleurs avec une diversité plus marquée selon les variations saisonnières.



Rânes ou la recomposition paysagère, Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie

Le Pays d'Argentan, paysage de campagnes découvertes fractionnées par la bande boisé du Haut Pays de Falaise :

Le Pays d'Argentan est composé de plusieurs unités paysagères, en grande partie par la plaine d'Argentan, le Haut Pays de Falaise, et la Campagne de Trun. La plaine d'Argentan et la Campagne de Trun appartiennent tous deux aux paysages dits de campagnes découvertes. Ces paysages sont caractérisés par des champs ouverts avec très peu de haies, cependant non dépourvus d'arbres, qu'il s'agisse de bosquets, enclos périphériques d'habitats, ou parc de châteaux. La végétation de ces paysages est principalement déterminée par l'activité agricole présente sur le territoire. Chaque parcelle correspond à un type de culture, les plus dominantes étant les céréales, le maïs-fourrage, la betterave sucrière, le tournesol, le colza, les pois protéagineux, le lin, et les légumes de plein champ, qui révèlent par leur assemblage une mosaïque de couleur variées. L'urbanisme y est implanté de manière ponctuelle par la présence de fermes de tailles importantes aux formes cubiques, et de l'habitat concentré dans des bourgs de petite taille qui se sont agrandis après la Seconde Guerre mondiale par des constructions en béton, aggloméré, le bardage de tôle et les enduits.



Campagnes découvertes, Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie

Cette forme de paysage est fractionnée par une bande paysagère de bois appartenant au Haut Pays de Falaise tout le long du territoire du SCOT du nord-ouest au sud-est. Il s'agit principalement sur ce territoire de la forêt domaniale de Gouffern, qui est un massif forestier aménagé en vue de la production de bois. On observe des alignements d'arbres qui

montrent un aspect jardiné par le choix des essences, et fait apparaître un parcellaire géométrique qui marque le relief par un découpage des campagnes découvertes de la plaine d'Argentan et la Campagne de Trun.



Urou et Crennes, à la lisière du bois de Gouffern, Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie

Le Pays d'Auge Ornaïs, un paysage majoritairement bocager et vallonné :

Le Pays d'Auge Ornaïs est formé au total de 5 unités paysagères : un paysage vallonné avec l'escarpement occidental du pays d'Auge à l'ouest, une légère bande boisée au nord des vallées augeronnes de la Touques et Orbiquet associé à un paysage mixte du Pays d'Auge tabulaire, deux unités bocagères majoritaires du Pays d'Auge en collines, et les bocages d'embouche à parcelles de formes irrégulières au sud.

Le Pays d'Auge en collines est dominé en grande partie par des versants amples formant de profondes vallées de 70 à 100 mètres, jouxtant des collines étroites. Ces éléments combinés accordent certaines variétés au paysage et un large panorama. L'évolution de l'agriculture a transformé un paysage autrefois composé de petites fermes, de parcelles restreintes avec des concentrations de haies et vergers. Aujourd'hui le parcellaire augmente avec la disparition des petites fermes et les cultures de maïs-fourrage qui s'étendent sur de larges pentes. Nous verrons que la question des vergers dans le paysage touche en majeure partie ce territoire, où les vergers qui sont encore présents sont « à l'état de reliques ».

Plus au sud du Pays d'Auge Ornaïs on observe un paysage moins escarpé avec des collines plus molles, muni de vastes étendues d'herbages destinées à l'élevage de bêtes à viande et de chevaux. De ce fait, le paysage offre de vastes étendues vertes de prairies parsemées d'animaux sur des lignes irrégulières adaptées aux nuances du relief et de l'hydrographie. Ce sont des terres de haras depuis la deuxième moitié du 19^{ème} siècle qui se sont largement intensifiés avec de nouvelles pistes d'entraînement, et qui risquent aujourd'hui avec le développement de la remise en labour de parcelles, de nuire à la lisibilité d'un paysage authentique.



Bocage à proximité de Camembert, *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*

Le Pays d'Ouche, entre paysages forestiers et paysages mixtes :

Le Pays d'Ouche se compose en grande partie de trois grandes unités paysagères dont deux sont de type boisé au centre en partance de L'Aigle jusqu'à la limite entre le Pays d'Auge Ornaïs, les franges forestières du Perche septentrional et le damier du Pays d'Ouche méridional. Au nord, le Pays d'Ouche septentrional jouxte le Pays d'Auge tabulaire, et au sud le haut bassin de la Sarthe empiète légèrement sur la franche forestière du Perche septentrional.

Le Pays d'Ouche septentrional est au nord-est de L'Aigle, autrefois marqué par un parcellaire tourné vers la prairie à cause de l'imperméabilité des sols qui rendait la culture difficile, et la présence de nombreuses marres et prés-vergers, est aujourd'hui avec la mécanisation et la

multiplication des travaux de drainage un territoire qui s'oriente de plus en plus vers le labour et la culture de céréales. Le remembrement et l'arrachage des haies ont été des facteurs importants de transformation du paysage, qui se caractérisent par de grandes parcelles géométriques accompagnées de petites clairières de champs ouverts, et d'un bâti rural parsemé.



La Ferté-Fresnel, Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie

À l'est du Pays d'Ouche, jusqu'à la limite de la région Haute-Normandie, on observe une succession de massifs boisés carrés formant un damier entre la plaine cultivée, les petits hameaux, villages, et grandes fermes. Ce paysage qui est celui que l'on appelle le damier du Pays d'Ouche méridional, est majoritairement composé d'un parcellaire de grande taille destiné à la culture de céréales et de plantes fourragères, et contraste avec les masses vertes des bois de chênes sessiles et pédonculés, tilleuls et poiriers sauvages. Ce paysage résulte en partie des politiques de drainage dans les années 1960, qui ont contribué au recul des prairies, mais qui ont entraîné aussi le remembrement et la disparition progressive des haies dans le paysage.



Beaulieu, bois en damier sur la plaine céréalière, *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*

À l'ouest et au sud du damier du Pays d'Ouche méridional, s'étendent les franges forestières du Perche septentrional. Ces massifs forestiers longent parfois de grandes parcelles de labours dépourvus à certains endroits de haies et des arbres fruitiers qui autrefois étaient présents dans ce paysage. Ces forêts forment une masse sombre qui vient contraster les couleurs plus claires des cultures qui les côtoient. Cette masse devient plus parsemée lorsqu'elle entoure de petites clairières par des bosquets ou bois de faibles superficies. Dans d'autres cas de figure, le paysage évolue de manière différente entre des fermes isolées, des hameaux, et les petites clairières cernées par de nombreuses haies. Enfin les massifs forestiers formant de grandes étendues boisées laissent apercevoir de grands étangs artificiels d'eaux sombres qui alimentent les sols des petites clairières isolées.



Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois, Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie

En conclusion de cette analyse des unités paysagères du SCOT du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche, nous retenons que ce territoire se compose essentiellement de quatre grandes typologies de paysages à savoir : les paysages des campagnes découvertes qui constituent la majeure partie du Pays d'Argentan. Le paysage bocager différencié en trois unités distinctes, d'abord le Houlme occidental sur la partie sud-ouest du Pays d'Argentan anciennement Pays du Bocage, et le Pays d'Auge en collines ainsi que les bocages d'embouches à parcelles de forme irrégulière, qui sont les deux unités composantes du Pays d'Auge Ornais. Les paysages au bois sont aussi particulièrement présents sur le Pays d'Ouche au sud-est, et celui d'Argentan en marquant la transition entre la plaine d'Argentan et la Campagne de Trun. Et enfin les paysages mixtes, sur le Pays d'Ouche Septentrional au nord, et le Pays d'Auge tabulaire au nord-est du Pays d'Auge Ornais.

La majorité de ces paysages a au cours du temps subi des transformations qui ont parfois radicalement renouvelé leurs perceptions. Sur la plupart des paysages, le parcellaire s'est agrandi suite au remembrement, offrant un panorama horizontal vaste et une palette de couleurs plus variées avec l'intensification du labour pour la culture céréalière et de maïs-fourrages. Les éléments verticaux, haies, clairières, vergers, qui donnaient autrefois un relief plus marqué aux paysages, ont peu à peu disparu même si certains territoires ont privilégié

leurs maintiens. Pour ce qui est des vergers, il semble d'après ces analyses que ce soit des éléments propres aux paysages bocagers, notamment sur le Pays d'Auge Ornaïs, tandis que sur le Pays d'Argentan et d'Ouche les vergers semblent avoir laissé la place au labour. Hypothèse que nous essaierons de vérifier lorsque nous constaterons l'évolution de la présence des vergers dans les paysages du SCOT PAPA0 Pays d'Ouche.

Dans sa description du Pays d'Auge en collines, Pierre Brunet décrit les vergers qui y sont encore présents comme des « *reliques* », c'est-à-dire des traces du passé que l'on regarde d'un œil contemplatif, mémoire d'une forme d'agriculture révolue et avec elle, tout ce qui pouvait y être lié. C'est ce que nous tenterons de comprendre en retraçant dans les grandes lignes l'histoire des vergers à pommes et du cidre en Normandie.



LES VERGERS A POMMES : UN INTERET PATRIMONIAL ET ECOLOGIQUE

1.2 - LES VERGERS A POMMES : UN INTERET PATRIMONIAL ET ECOLOGIQUE

1.2.1 - Histoire des vergers à pommes en Normandie

Visualiser l'identité paysagère de la Normandie, à travers les vergers, pose la question de comprendre en quoi la pomme est une composante essentielle du paysage. Pour répondre à cela, il faut remonter le temps pour voir alors que les vergers et la Normandie sont intimement liés.

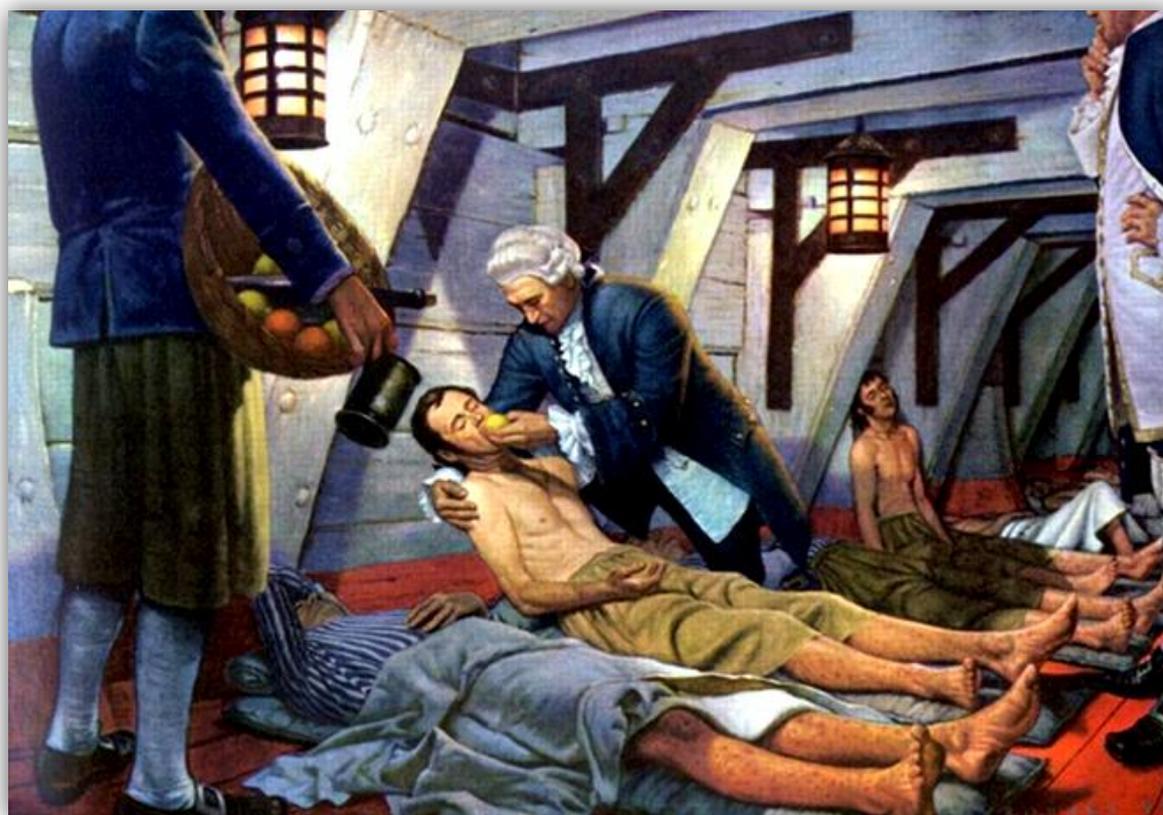
« Le pommier, si commun en France, n'y donne nulle part des fruits aussi beaux et d'espèces aussi variées que sur les rivages de la Normandie, sous l'haleine des vents maritimes de l'ouest. Je ne doute pas que le fruit qui fut le prix de la beauté, n'ait aussi, comme Vénus, quelque 'île favorite. »

Jacques-Henri-Bernardin de Saint Pierre, *Etudes de la Nature*, 1820



En 1921, Auguste Chevalier dans son ouvrage *« Histoire et améliorations des pommiers et spécialement des pommiers à cidre »* rapportait déjà à cette époque, que la Normandie constituait *« le centre culturel du pommier le plus important qui existe dans le monde entier »*. Mais les origines géographiques du pommier sont assez controversées. En effet certaines sources parlent d'origines espagnoles, de Catalogne. Pour d'autres, le pommier est originaire de Gaules en bien même d'Asie. En réalité, toutes ces propositions sont pour le moins véridiques, cependant un consensus général des botanistes s'est accordé sur le fait que le pommier soit apparu un peu partout en Europe.

Pour ce qui est de son âge, nous savons grâce aux différents écrits que le pommier est un arbre ancien. La légende parle de marins basques qui, au VI^{ème} siècle, auraient fait découvrir le cidre aux marins normands pour ses vertus thérapeutiques, pour éviter le développement du scorbut, dû à une carence en vitamine C. Ces vertus ont été très controversées, notamment par les travaux du médecin anglais James Lind qui, au milieu du XVIII^{ème} siècle, teste le cidre ainsi que cinq autres produits sur des marins à bord d'un navire. Sa conclusion fût que le cidre n'équivalait pas, dans le cas de la prévention du scorbut, à d'autres produits notamment les agrumes, citrons et pêches.



Lind soignant des marins scorbutiques, Robert Thom, 1957

La culture de la pomme, plus spécifiquement pour la production de cidre, qui perdure depuis des générations, laisse présager que cette pratique a toujours existé. Cependant, elle s'est développée de manière éparse et très étalée chronologiquement partout en Europe grâce aux pommes de pommiers sauvages. On trouve certaines mentions aux pommiers sauvages dans *Les Chroniques des Ducs Normands* de Benoît de Sainte Maure, au XI^{ème} siècle :

« Un jour Richard étant allé à la chasse, il lui prend envie de voir voler ses faucons. Un héron s'étant enlevé dans les airs, il les lâche tous après lui, les uns après les autres ; bientôt le duc est seul, et, voyant venir la nuit, il craint de perdre ses oiseaux. Il se décide à rejoindre sa suite, dont il entend les cors retentir ; mais l'épaisseur de la forêt, jointe à l'obscurité de la nuit, l'empêche de retrouver son chemin. A force de marcher, il arrive dans une petite pièce de verdure, au milieu de laquelle se trouvait un pommier chargé de feuilles et de fruits ; ce qui l'étonne d'autant plus, que la récolte était faite depuis longtemps. Le duc mange des pommes avec un vif plaisir, et fait une remarque au pommier ; puis il se remet en route. A l'issue de la forêt, il retrouve son monde. De retour à son palais, il leur raconte la trouvaille qu'il a faite, et leur en montre un échantillon. Ses courtisans expriment leur admiration à la vue des pommes, et déclarent n'en avoir jamais vu de si belles. Ils demandent à Richard de leur indiquer l'arbre qui les a produites ; mais, quelques recherches qu'on fasse, il ne put être retrouvé. Le duc fait alors planter dans ses jardins les pépins des pommes qu'il avait apportées. Ils produisirent une espèce de pommier qu'on appela depuis le pommier de Richard. »

Benoît de Sainte Maure, *Chroniques des Ducs Normands*, XI^{ème} siècle, par Francisque Michel

L'apparition de la culture de la pomme et du cidre spécifiquement en Normandie, reste aujourd'hui indéterminée. Certains ont pour avis qu'il n'y avait pas de production majeure de pommes, sans marquer une date précise de cette apparition. Il est néanmoins certain que le cidre lui, existait depuis bien plus longtemps qu'on ne le laisse imaginer. Pierre-Daniel Huet, dans *Origines de Caen* en 1706 nous rapporte l'observation d'Ammien Marcellin² :

« L'usage du cidre, pour le dire en passant, est plus ancien en France qu'on ne s' imagine. Sous les enfants de Constantin, on accusait les Gaulois d'aimer le vin et diverses liqueurs qui ressemblaient au vin, comme nous l'apprend Ammien Marcellin. ».

Pierre-Daniel Huet, *Origines de Caen*, 1706

Ce n'est qu'au XII^{ème} siècle que la Normandie devient véritablement le territoire de la pomme, grâce à la production de cidre de qualité, qui devient une valeur sociale, économique et patrimoniale remarquable. Pour causes, les conditions climatiques de la Normandie, notamment le pays d'Auge, tempéré, humide, et froid en hiver, ainsi que la qualité de ses sols argilo-calcaires, ont favorisé le développement de

certaines variétés de pommes à cidre, qui ont défini « Le goût du cidre ». Ce serait près de Vimoutiers que les premières plantations de pommiers ont eu lieu, ainsi que l'expérimentation des méthodes de greffage. Cet élan de la production cidricole, accompagné de l'invention du pressoir au XIII^{ème} siècle, fait du cidre la boisson la plus prisée des Normands, mais aussi des seigneurs et des rois comme Louis XVI.



Pressoir du Moyen-âge



La récolte de pommes en Normandie, gravure, 1840

² Ammien Marcellin (330 ap J-C à 395 ap J-C) Historien de l'Antiquité sous le règne de Constantius Gallus.

L'authenticité des vergers normands et du cidre donna à la Normandie le monopôle de cette production, et des décennies plus tard, un héritage patrimonial unique au monde.

« ...grand foison de pommes et de poires, dont on fait le citre (cidre) et le poiré, dont le peuple boit ».

Gilles Le Bouvier à propos de la Normandie dans son ouvrage
Le Livre de la Description des Pays, 1451

Pour devenir un héritage apprécié du peuple, comme le mentionne Le Bouvier, le pommier Normand a dû prospérer au fil des siècles, afin de s'ancrer dans cette culture populaire.

Que retenons-nous alors, dans la mémoire collective, de l'existence des pommiers en Normandie ?

Au-delà de la pomme en elle-même, et de son cidre si prestigieux, d'autres éléments tels que des pratiques sociales et superstitieuses autour du pommier, sont à l'origine de ce lien qui unit ce dernier au territoire.

C'est ce que le géographe Samuel Périchon a, entre autres, cherché à démontrer dans son étude *L'adieu sans regret aux pommiers hautes tiges en Bretagne, 2002*, sur des exploitations cidricoles en périphérie de Rennes.

La Bretagne a elle aussi une histoire rurale touchée par la production de pommes et de cidres, certes moins marquée qu'en Normandie. Toutefois les constats relatés au cours de son étude sur les liens entre producteurs de pommes, l'histoire et les pratiques, sont assimilables au territoire normand.

« Lorsqu'on évoque l'activité cidricole avec les personnes de plus de 75 ans, il est touchant de voir avec quelle émotion elles retracent l'histoire de cette production et comment elles décrivent les phases successives de l'élaboration de ce produit. »

Samuel Périchon. *L'adieu sans regret aux pommiers hautes tiges en Bretagne. 2002*

Samuel Périchon montre qu'il y a un réel attachement émotionnel entre le produit, la pomme, et les producteurs locaux. Cet attachement s'exprime notamment autour de certaines phases de production qui ont marqué les générations, comme l'illustrent Camille Pissaro avec son tableau *La récolte des pommes à Éragny*, ou encore *La récolte de pommes en Normandie*. (voir page précédente)

La récolte des pommes a été en tout temps une activité communautaire, à laquelle la famille, mais aussi les amis, ou même les voisins, participaient à cet effort de production.

La récolte des pommes à Eragny,
Camille Pissaro, huile sur toile, 1888

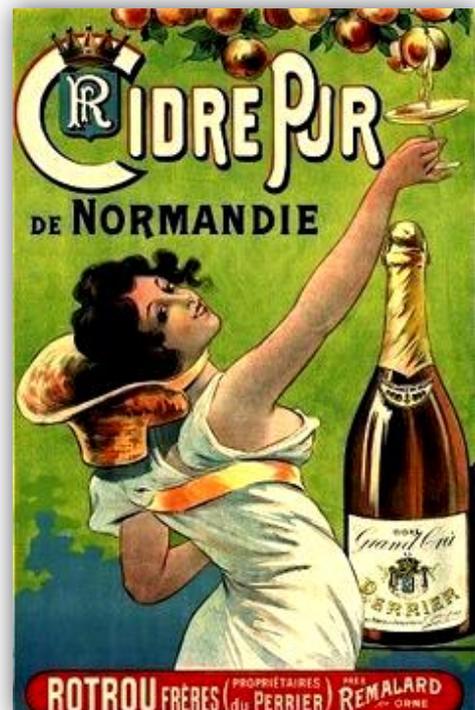


« Si ces différents travaux ont souvent été vécus comme des corvées par les agriculteurs, le ramassage des pommes bénéficie-lui d'une étonnante popularité. »

Samuel Périchon, *L'adieu sans regret aux pommiers hautes tiges en Bretagne*, 2002

Non sans raison, car à une époque où il n'y avait aucune mécanisation, une importante main-d'œuvre était essentielle. La récolte des pommes procure chez les plus anciens producteurs, une certaine nostalgie du travail manuel et de la famille. Ce sentiment du « *bon vieux temps* », est souligné dans les propos recueillis par Samuel Périchon dans un entretien avec un producteur : « *Dans notre jeunesse c'était une corvée, mais au fond... on était tellement de monde qu'on avait du plaisir. J'étais avec mes frères, j'étais avec mes sœurs. Oui, on avait du plaisir et puis... quand les charrettes étaient bien pleines, on était content. On se disait : aujourd'hui, on a bien travaillé !* »

Il faut noter qu'autrefois, le cidre était une boisson très prisée par les populations locales. Il a été relevé une consommation moyenne au début du XX^{ème} siècle, d'environ 40 à 60 litres par personne et par an. Le cidre prévalait sur le vin et autres boissons alcoolisées. La production de pommes, et notamment de cidre, était donc à l'époque un véritable pan de l'économie régionale, qui s'exportait partout en France, accompagnée de l'image de la Normandie. Le pommier faisait alors vivre, et se voyait donc accorder un statut privilégié par la population, qui lui procurait grand soin pour espérer de bonnes récoltes chaque année. Ce qui n'était évidemment jamais certain. Incertitude qui a



entre autre encouragé le développement de pratiques superstitieuses, (frotter les pommiers avec des feuilles de chêne, ou de mettre dans les branches un brin de verveine) qui, quand bien même ces pratiques ont elles toutes disparues aujourd'hui, elles ont néanmoins renforcé la culture locale et patrimoniale liée aux pommiers.

La production de pommes a connu une longue intensification jusqu'à atteindre son apogée au cours du XIXème siècle. A cette époque, la pomme et le cidre furent des éléments clés de l'identité de la région, de son économie et de son patrimoine social et culturel. On organisait à cette époque, de nombreuses festivités autour de la pomme et du cidre qui était « *la boisson du peuple* ». Chaque année à Vimoutiers et Camembert dans le nord du Pays d'Auge Ornaïs, a lieu la « Fête du Cidre » où l'on organise des dégustations, des marchés pour la vente directe, et des visites des musées et d'exploitations agricoles.



Photographie de la Fête du Cidre à Vimoutiers au début du XIXème siècle, www.vimoutiers.net

La « *boisson du peuple* » est une réalité.

On consommait de la pomme dans tous les milieux, des monarques, aux ducs comme mentionné plus haut dans l'extrait des *Chroniques des Ducs Normands*, de Benoît de Sainte Maure.

Mais la consommation va décliner rapidement, entraînant dans sa chute la production de pomme et de cidre. Au cours de la Première Guerre mondiale où les soldats découvrent le vin et la bière, et surtout après la guerre, les soldats fêteront la victoire avec du vin et délaisseront les autres boissons, comme l'explique Christophe Lecand dans son livre *Le pinard des poilus : une histoire du vin en France durant la Grande Guerre (1914-1918)*. En effet, les soldats préfèrent alors les boissons plus alcoolisées, qu'ils considèrent comme fortifiantes. Le Ministre de la Défense (de la Guerre à cette époque), Hubert Lyautey avait donné des instructions concernant la mise en vente et la circulation de mélanges de vins et de cidres, dans les consommations journalières des combattants. De plus, le cidre étant plus difficile à conserver que le vin, il arrivait sur le front en bien moins meilleure qualité, ce qui déplaisait grandement aux soldats. Cette dépression de l'activité cidricole est aussi liée à l'exode rural et au remembrement, après la deuxième guerre mondiale, période durant laquelle de nombreuses exploitations vont être amenées à disparaître. De plus, à cette époque le gouvernement décide de subventionner l'arrachage de pommiers pour valoriser

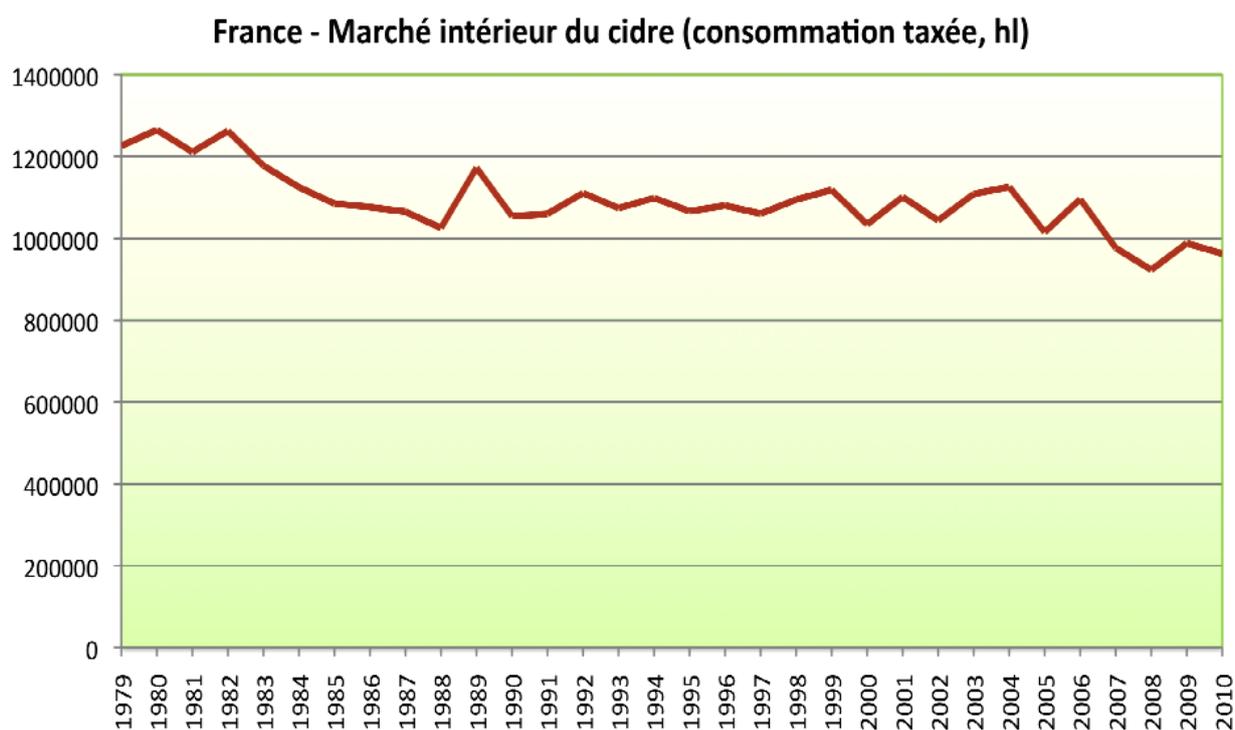
d'autres types d'agriculture, et permettre les débuts de l'étalement urbain pavillonnaire dans les politiques de reconstructions.

« Parmi les mesures déjà appliquées en ce sens, on peut citer l'institution de primes d'arrachage réalisées par le décret du 9 août 1953... »

M. Marc Jacquet, rapporteur général, *Journal Officiel de la République Française*, 23 juillet 1961

Dans les années 1970, cette disparition des vergers va s'intensifier à cause de la réadaptation du modèle agricole vers des exploitations laitières et les cultures de maïs. Enfin la mécanisation a elle aussi joué un rôle, notamment dans le choix de plantation de vergers basses-tiges, qui, nous le verrons plus tard, est économiquement plus avantageux que le choix de vergers hautes tiges pourtant traditionnels.

Globalement depuis la première guerre et tout au long du XXème siècle, la consommation de cidre a lentement périclité derrière le vin et la bière.



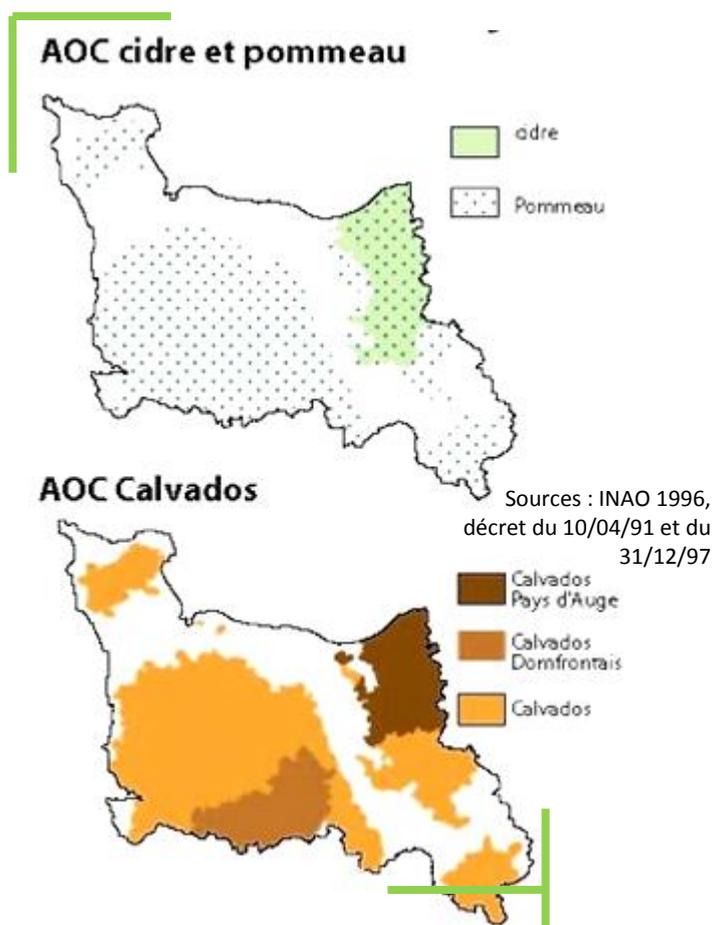
Source : Douanes

Le marché du cidre en France, Jean-Louis BENASSI, UNICID

Nous observons grâce à ce graphique réalisé par l'Union Nationale Interprofessionnelle Cidricole, que la consommation française décline. La production quant à elle, suit naturellement cette tendance. En 1968 elle était d'environ de 2 000 000 de tonnes de pommes à cidre, contre 650 000 dans les années 1990, puis elle a continué à diminuer.

Cependant depuis le milieu des années 1990, le cidre tend à se perfectionner pour inverser la tendance et reconquérir les consommateurs. Ceci est favorisé grâce à l'apparition de nouvelles méthodes de production, plus sélectives sur le choix des variétés, mais aussi grâce à l'apparition des différents labels, IGP, AOP, et AOC qui valorisent les produits et renforcent ainsi la production locale et l'accompagnement d'associations pomologiques. L'Indication Géographique Protégée (IGP) est un indicateur à l'échelle de l'Union Européenne qui valorise l'histoire et la réputation du produit. Il y a sur le territoire normand une IGP « Cidre de Normandie », reconnue depuis 2000. L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) est la transposition de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) à l'échelle européenne. « Le cidre du Pays d'Auge », qui a été reconnu en qualité AOC en 1996, est reconnu depuis 2010 en label AOP. Au niveau de la production et transformation de pommes en Normandie, il existe 5 produits labélisés en AOC : le Calvados, le Calvados du Pays d'Auge, celui du Domfrontais, le Cidre du Pays d'Auge, et enfin le Pommeau de Normandie. Pour bénéficier de ces appellations, les producteurs ont l'obligation de respecter un cahier des charges stricte quant au choix des variétés de pommes, au temps de fermentation, au temps de macération, etc. Pour exemple, le cahier des charges pour la production de Calvados, impose un pourcentage de production en haute-tige (35% pour l'AOC Calvados, 45% pour l'AOC Calvados Pays d'Auge, et 80% pour l'AOC Calvados Domfrontais). Le territoire du SCOT est quant à lui concerné par 3 labels AOC, cidre, pommeau, et calvados du Pays d'Auge, ainsi que l'IGP Cidre de Normandie.

Malgré le développement de ces différents labels qui ont pour objectif de promouvoir une production traditionnelle et artisanale, cette dernière n'échappe pas aux évolutions agricoles intensives et aux changements de consommations de ces dernières décennies. De ce fait et au fil du temps, la production traditionnelle combinant élevage et pommiers hautes-tiges appelée « pré-verger », a presque entièrement disparu ou a été remplacée par des vergers basses-tiges plus productifs. Toutefois, les vergers restent un atout patrimonial fort du paysage normand, que de nombreux artistes-peintres et écrivains originaire de la région, ont immortalisé³.

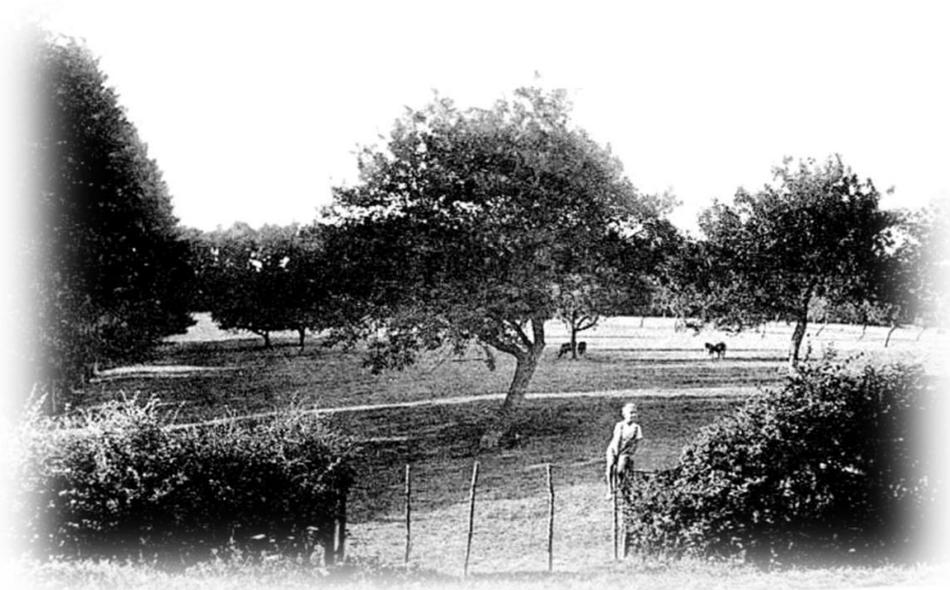


³ Annexe : 2 (p. 97)

D'après les éléments historiques cités, la production de pommes et de cidre constituent une valeur forte de la Normandie, et plus particulièrement du Pays d'Auge qui cumule plusieurs appellations dans ce domaine.

Mais pour caractériser l'identité paysagère du territoire, c'est le visuel qui porte l'intérêt. Il existe

plusieurs formes de pommiers qui ont toutes des caractéristiques agronomiques, économiques, et patrimoniales particulières. Il convient alors de s'intéresser à la forme de l'arbre, élément de l'identité paysagère du territoire Normand, et plus précisément du territoire étudié à savoir le Pays d'Argentan, d'Auge, et d'Ouche. Nous verrons les différentes morphologies d'arbres fruitiers, et plus précisément en ce qui nous concerne, l'arbre haute-tige et le basse-tige.



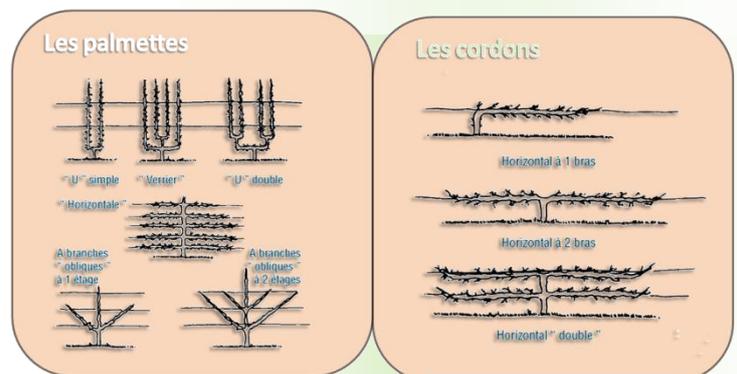
Pré-verger dans le nord, TRELON photographie, 1930

1.2.2 - Le haute-tige et le basse tige

Les arbres fruitiers comportent deux grandes catégories à savoir, les arbres dits de plein vent, et les formes palissées. Chacune de ces deux grandes catégories se divise en deux sous-catégories distinctes (cf. illustrations).

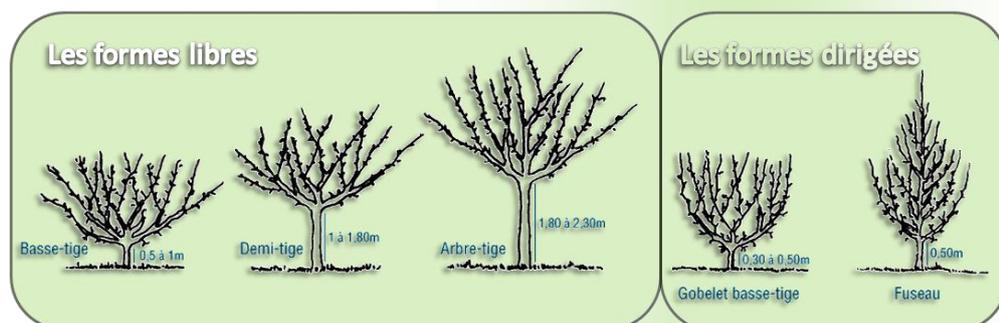
Source : PNR du Vexin Français

Les formes palissées



Les arbres de plein vent (forme naturelle)

Concernant la production de pommes à cidre, ce sont en grande majorité des essences issues d'arbres de plein-vent sous deux formes, basse-tige et haute-tige.

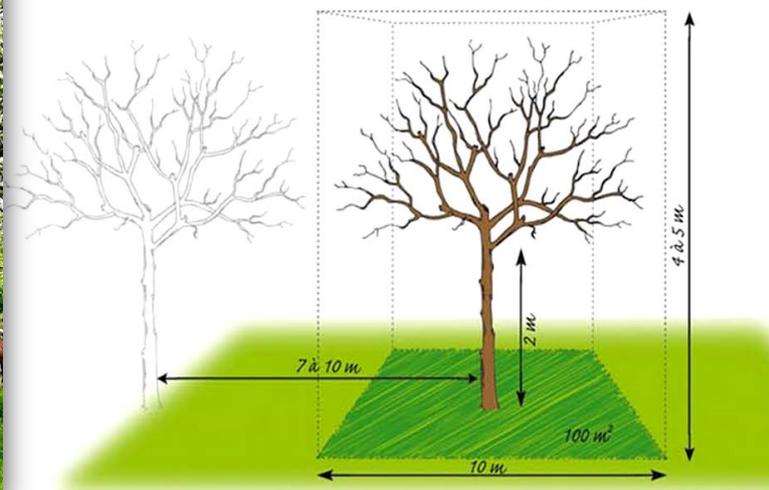


Traditionnellement en Normandie, ce sont les hautes-tiges (ou arbre-tige) qui sont considérés comme les arbres fruitiers caractéristiques de l'identité paysagère du territoire. D'abord sauvage comme nous l'avons vu précédemment, les vergers hautes-tiges étaient très présents dans le nord. Depuis le XIX^{ème} siècle, ce type de plantation s'est intensifié pour devenir un élément essentiel du paysage. On le qualifie de « pré-verger », car les éleveurs faisaient paître leurs bêtes sous les pommiers.

Mais nous assistons depuis plusieurs décennies à un transfert de la production de pommes en verger haute-tige vers une production aujourd'hui intensifiée en basse-tige. Pour savoir de quoi il s'agit en réalité, il nous faut définir ces deux types d'arboriculture, et comprendre les avantages et inconvénients de chacune.

Le verger haute-tige ou pré-verger :

L'arbre haute-tige, arbre-tige ou encore de plein-vent, se différencie du basse-tige ou du demi-tige par la longueur de son tronc. Techniquement un arbre fruitier avec un tronc d'une longueur d'un minimum de 1m80 à 2m30 sera caractérisé comme haute-tige, avec une distance linéaire de 7 à 10 mètres entre chaque arbre. Ensemble ils constituent sur une parcelle en herbe ce que l'on appelle un pré-verger, une forme d'agroforesterie qui associe la prairie de fauche ou de pâturage, avec une production arboricole d'arbres fruitiers.



I. Francès - Rustica - Arbre fruitier - Silhouette Haute tige

On considère le pré-verger comme le verger dit « traditionnel » car il est la première forme de verger sur le territoire dédié à la production de pommes à cidre. Il est lié à des pratiques manuelles anciennes et à une forte identité sociale et patrimoniale au-delà de la simple fonction de production. L'intérêt du pré-verger se trouve dans sa multifonctionnalité et la double valorisation des prairies. Les bêtes qui y pâturent bénéficient de l'ombre des arbres haute-tige et du microclimat plus doux. L'agriculteur bénéficie d'une prairie de fauche de

qualité accompagnée d'une production de pommes aux variétés anciennes locales et plus résistantes, permettant d'éviter de nombreux traitements.

Caractérisé aussi « d'éco-verger », le pré-verger haute-tige offre de nombreux micro-habitats favorables à plusieurs espèces végétales et animales. On peut y trouver, même si ces espèces ont tendance à se raréfier : le Colchique, la renoncule ficaire, l'arum tacheté, ainsi que d'autres plantes herbacées et champignons, et des espèces animales comme la chouette chevêche, le bouvreuil Pivoine, la grenouille rousse, ou encore le lérot.

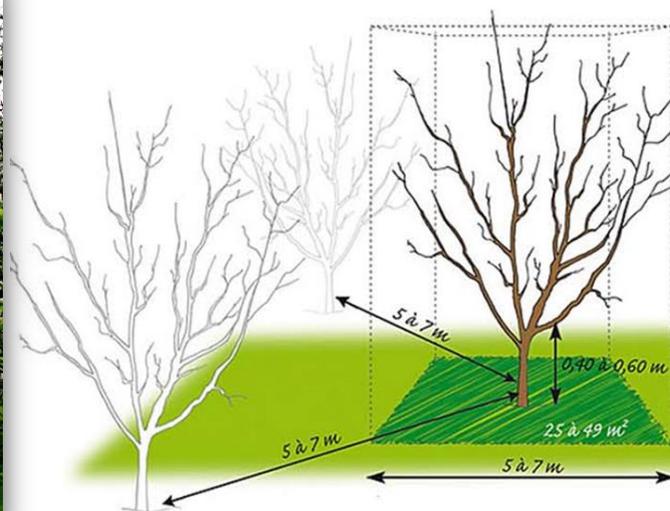


Le pré-verger haute-tige est une culture extensive, contrairement aux vergers basse-tiges destinés à la production intensive. Le pré-verger a une densité moyenne de 100 arbres haute tiges à l'hectare distancés au minimum de 7m à 10m. En termes de rendement cela représente une production d'environ 5 à 10 tonnes par hectare avec une alternance un an sur deux, ce qui est considéré comme faible en comparaison avec des productions en basse-tige. L'arbre haute-tige a une fructification d'environ 7 à 15 ans pour les plus tardifs, avec une rentabilité maximum au bout de 25 à 40 années suivant les qualités du sol, ce qui est beaucoup plus long que le basse-tige.

Le pré-verger est ainsi moins encré dans l'idéal productiviste quantitatif comme l'est le verger basse-tige, mais bien destiné à valoriser une identité territoriale par une production qualitative artisanale et traditionnelle, et par une harmonisation avec l'environnement et la biodiversité. Sa création et son entretien nécessitent davantage de connaissances en arboriculture, et de temps car la taille de l'arbre rend l'entretien de la parcelle et la cueillette plus compliqués que sur un basse-tige.

Le verger basse-tige, verger commercial :

L'arbre fruitier basse-tige des vergers dit « commerciaux », s'est considérablement imposé à partir des années 1980 en remplacement des arbres haute-tige et des prés-vergers. La hauteur de son tronc est comprise en 0,40 et 0,60 centimètre, avec une distance de 5 à 7 mètres au maximum entre chaque arbre. Il s'agit d'une arboriculture intensive que vise exclusivement la production.



I. Francès - Rustica - Arbre fruitier - Silhouette basse-tige

L'avantage de ce type de verger se trouve dans sa capacité de production à l'hectare qui est nettement supérieure à celui du verger haute-tige. La production des vergers basse-tiges est d'environ 25 à 100 tonnes par hectare en conventionnel, et de 15 à 30 tonnes lorsqu'ils sont conduits en arboriculture biologique. Sur ce type de production contrairement au pré-verger, la densité d'arbre à l'hectare des basse-tiges est comprise entre 650 et 1000 arbres à l'hectare, soit presque dix fois plus que ce même hectare en haute-tige. Mais le verger commercial n'intègre pas la multifonctionnalité du milieu comme sur un pré-verger, son seul objectif étant le rendement. La faible hauteur des arbres constitue un réel avantage sur les arbres haute-tige car elle permet une récolte plus simple et plus rapide avec la mécanisation. Elle facilite aussi le traitement des maladies par l'apport de pesticides. Enfin la fructification du pommier basse-tige étant nettement moins tardive que l'arbre haute-tige, il faut compter 3 ou 4 années pour atteindre une production optimale.

Les vergers basses-tiges sont donc destinés à la production pour des entreprises de transformation qui les commercialiseront au sein des grandes enseignes ou les exporteront en Europe. Ils sont privilégiés par les agriculteurs pour leurs rendements importants et rapides après plantation.

Atouts

Faiblesses

Haute-tige et pré-verger

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Valeur traditionnelle et paysagère forte du territoire➤ Multifonctionnalité du milieu (fourrage, bois, pommes et pâturages)➤ Réservoir de biodiversité➤ Répond à une nouvelle exigence qualitative➤ Grande autonomie en azote et nutriments minéraux➤ Pas d'érosion hydrique ni de lessivage du sol | <ul style="list-style-type: none">➤ Fructification tardive➤ Production fruitière plus faible qu'un verger commerciale➤ Productions irrégulières➤ Surface nécessaire plus importante➤ Non adapté à la mécanisation➤ Récolte plus difficile➤ Fragile aux aléas climatiques➤ Aucun traitement - Pertes plus importantes |
|--|---|

Basse-tige et verger commercial

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Nombreux débouchés commerciaux➤ Importante capacité de production➤ Adapté au modèle agricole productiviste➤ Facilité d'intervention pour la récolte (mécanique) et les traitements➤ Grande densité à l'hectare➤ Sûreté et régularité de production➤ Bonne conservation des fruits grâce aux traitements – Peu de perte | <ul style="list-style-type: none">➤ Coûteux en entretiens➤ Nuisible à l'environnement par l'utilisation de pesticides➤ Pas de multifonctionnalité dans la production➤ Rentabilité à la tonne moins importante qu'en bio |
|--|--|

Opportunités

Menaces

Haute-tige et pré-verger

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Développement de l'agriculture biologique➤ Labels AOC-AOP➤ Recherche de qualité chez les consommateurs➤ Transformation artisanale➤ Vente direct➤ Intégration de la mesure 8.2 « Agroforesterie » du RDR 3 | <ul style="list-style-type: none">➤ Baisse de la consommation de cidre➤ Vieillesse des consommateurs de cidre traditionnels➤ Peu de renouvellement à cause de la durée de fructification➤ Développement d'une production cidricole bon marché et innovante en basse-tige (cidres aromatisés, cidres, etc.)➤ Progression des systèmes de cultures blé et maïs |
|--|--|

Basse-tige et verger commercial

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Développement de nouveaux marchés porteur (cidres, et cidres aromatisés)➤ Facilité de renouvellement et d'adaptation à la demande➤ Achat et transformation assurés par contrat avec des coopératives | <ul style="list-style-type: none">➤ Baisse de la consommation de cidre➤ Ne correspond aux attentes qualitatives d'une certaine partie des consommateurs➤ Politiques écologiques de lutte contre les pesticides➤ Développement de l'agriculture biologique et aides bio➤ Progression des systèmes de cultures blé et maïs |
|--|--|

1.2.3 L'arbre, une composante écologique du paysage

Si la question de l'intérêt des vergers sur le territoire du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche relève d'un enjeu patrimonial et paysager, il faut noter aussi que l'arbre en milieu agricole constitue un atout écologique et économique à de nombreux points de vue. Ceci a été démontré dans certaines études comme « *Agroforesterie, des arbres et des cultures* » de C.Dupraz et F.Liagre.

- L'arbre exerce un rôle de brise-vent. Il est favorable au bien-être animal car il offre une zone d'ombre et une régulation microclimatique durant la période estivale.
- Il permet entre autres une diversification des productions avec la valorisation du bois ou les récoltes de fruits s'il s'agit d'arbres fruitiers, et apporte donc une plus-value économique à l'exploitation.
- Grâce au système racinaire, l'arbre prévient des risques hydriques tout en améliorant les propriétés du sol, structure et apport de matière organique et minérale, ou bien fixation d'azote. Dans le cas de cultures, le sol sera davantage productif.
- Il constitue un refuge pour certaines espèces comme nous l'avons vu dans le cas des vergers hautes-tiges, mais aussi pour certains insectes pollinisateurs, et pour la microfaune qui contribue à une meilleure activité biologique du sol.
- Enfin l'arbre participe à la diminution de l'effet de serre par le stockage du carbone, qui est aussi stocké dans le sol par l'incorporation de matière organique. Il contribue à une meilleure fertilité du sol avec la chute des feuilles et des fruits qui restituent de la matière organique.



Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt, *Plan de développement de l'agroforesterie*

L'agroforesterie est un phénomène relativement récent malgré les premiers essais qui datent de 1975. Il peine toujours à évoluer à cause d'une distinction trop forte entre sylvicultures et productions agricoles. Cependant certains changements tendent à renverser la balance et à faire de l'arbre un élément moteur en matière de paysage, en l'intégrant par des plans et des aides aux systèmes agricoles. En France nous pouvons citer le plan agroécologique de 2012 sur la période 2015 à 2020 présenté par l'ancien Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane le Foll, qui prévoit de « *gérer durablement toutes les formes d'agroforesterie, sur tout le territoire et dans les différents systèmes agricoles.* ».

Cette prise en compte des systèmes agroforestiers peut se révéler être un facteur bénéfique dans le cas des prés-vergers, dans le sens où cela constitue un moteur pour le maintien et la plantation de nouveaux vergers sur le territoire. Mais l'agroforesterie dans la conception européenne ne concerne que certaines essences d'arbres, et les politiques en matière d'agroforesterie ne se montrent pas très ambitieuses.

« L'arbre est une composante majeure des paysages qui font la diversité et l'identité de la France. Sa présence sur les terres agricoles, à l'intérieur des parcelles comme dans les haies qui les entourent, fournit des services écosystémiques de première importance : l'enrichissement des sols, la limitation du ruissellement de l'eau et de l'érosion, ou encore la préservation de la biodiversité. »

Stéphane Le Foll

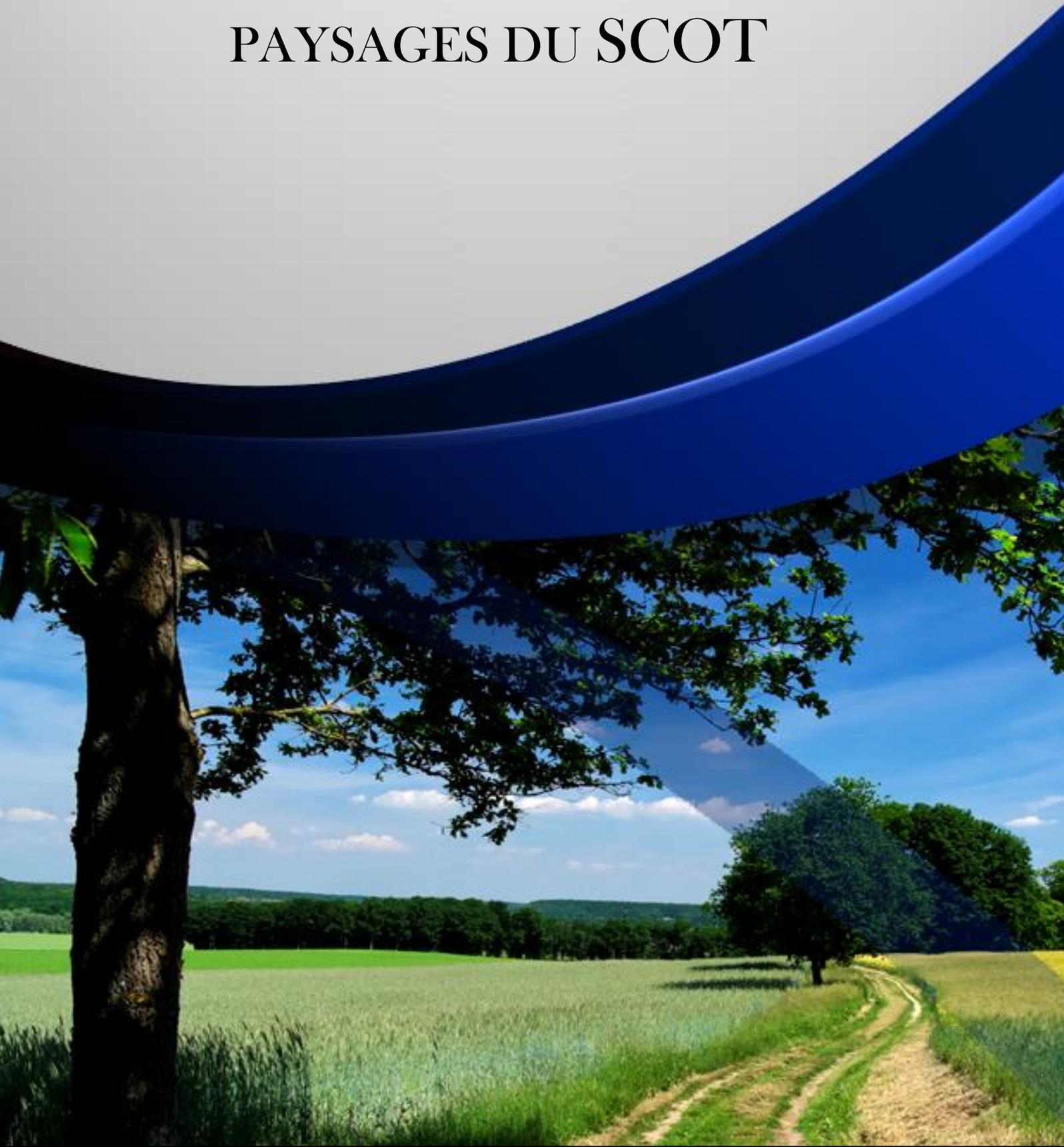
Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
En 2012 sous le gouvernement Jean-Marc Ayrault

Nous avons au cours de cette première partie, défini des termes essentiels au sujet, que ce soit le PETR, le SCOT, le paysage et sa perception, ou encore les types et différences de pommiers présents dans les paysages. Mais surtout, nous avons identifié notre territoire d'étude au travers des unités paysagères relevées par Pierre Brunet dans *L'Inventaire Régional de paysages de Basse-Normandie*. Ce qui nous a permis de cerner ce territoire et de comprendre ses composantes. A l'ouest un territoire offrant un paysage de plaines vastes propices à la culture, au centre le Pays d'auge Ornaï plus vallonné et bocager où les vergers sont encore présents et qualifiés de « reliques ». Et enfin à l'ouest un paysage qui oscille entre massifs forestiers et grandes parcelles agricoles s'adonnant de plus en plus elles aussi à la culture. Il a également été essentiel de saisir la place des vergers sur le territoire, d'en comprendre l'intérêt patrimonial et son effet « carte postale ». En retraçant dans les grandes lignes l'histoire des vergers normands, nous avons pu observer que le territoire du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche est intimement lié à la production de cidre et donc aux vergers. Et dans le même temps que la commune de Vimoutiers au nord du territoire du SCOT fût précurseur dans ce domaine, se forgeant une identité liée à la production de cidre.

Nous tenterons maintenant dans une seconde partie, d'observer les changements de paysages liés aux vergers. Nous analyserons la diminution des surfaces en vergers sur le territoire d'étude par des observations précises, à travers des données chiffrées. Enfin, nous établirons une méthodologie d'enquête auprès d'acteurs identifiés au préalable. Acteurs qui sont concernés par la question des vergers et de la production cidricole. Cette enquête aura pour objectif principal d'expliquer la situation actuelle des paysages et de la production cidricole sur le territoire du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche.

PARTIE 2

EVOLUTION ET ENQUETE SUR L'ETAT DES VERGERS DANS LES PAYSAGES DU SCOT



INTRODUCTION PARTIE 2

L'objectif de cette partie sera de rendre compte de l'évolution des vergers sur le territoire du SCOT PAPA O Pays d'Ouche, entre le paysage dit de « carte postale » des années 1960 et celui d'aujourd'hui. Plus précisément il s'agira de faire une constatation des changements morphologiques du paysage par l'évolution des surfaces arboricoles, et d'en déduire d'après ce constat, une estimation du degré d'évolution de ces surfaces sur le territoire d'une période à une autre.

Il conviendra donc de définir le terme « constater ». Il s'agit « *d'établir après examen l'existence ou l'authenticité d'un fait* » (CNRTL). Le « fait » mentionné est, dans le cas de notre étude, la disparition d'une forme particulière de production très présente sur le territoire à une époque donnée, à l'origine de changements notoires sur le paysage.

A la suite du résultat de ce travail d'analyse de l'évolution des vergers sur le territoire d'étude, nous réaliserons une méthodologie d'enquête auprès d'acteurs du territoire, en lien avec la question des vergers dans le paysage. Cette méthodologie devra cibler les acteurs essentiels au sujet, et permettre la réalisation d'entretiens pertinents auprès de ces derniers. Elle devra aussi compléter les constats précédents par l'incorporation des résultats de celle-ci dans le processus d'enquête. Enfin elle nécessitera aussi de répondre aux besoins de l'enquête à savoir : déterminer les raisons de la disparition des vergers dans les paysages du SCOT et comprendre l'activité actuelle des producteurs de pommes à cidre présents sur le territoire.

2.1 - REcul DES VERGERS SUR LE TERRITOIRE DU SCOT

2.1.1 - Analyse par échantillonnage

Nous savons d'après plusieurs sources citées dans la partie précédente, que les surfaces arboricoles, dont les vergers de pommes, ont fortement diminué durant les 50 dernières années à l'échelle du territoire normand. Par conséquent, cette disparition globale des surfaces arboricoles (principalement prés-vergers) a impactée le paysage et menace son identité. Nous pourrions nous tenir à ces analyses et constatations générales à l'échelle de la région. Seulement dans le cadre de cette étude, nous chercherons à visualiser à l'échelle du SCOT, ce qu'il en est de cette évolution sur ses paysages.

Il ne s'agit pas ici de rendre une analyse exhaustive qui aurait pour finalité des informations quantitatives précises sur l'évolution des surfaces arboricoles durant 50 ans. Il serait en effet idéal de créer un outil cartographique qui permette d'évaluer cette évolution sur tout le territoire du SCOT. Mais le SCOT étant composé de plus de 130 communes, il est difficile dans le temps imparti dont nous disposons pour l'étude, de réunir toutes les données nécessaires pour créer une base précise qui permettrait la réalisation d'une telle cartographie.

Nous allons alors opter pour une autre méthode, certes moins précise mais tout aussi efficace pour répondre à nos objectifs ; Nous allons prélever des échantillons sur le territoire pour évaluer sa qualité paysagère. Nous utiliserons le terme « d'échantillon » car nous analyserons de petites surfaces de territoire qui ensemble, ne représenteront qu'environ 10% de la surface totale du SCOT. En effet, dans notre étude nous parlons de la notion de paysage, « ce que l'on voit d'un pays », c'est-à-dire les différentes surfaces paysagères perçues par l'observateur. Il convient alors de terminer dans le choix de notre échantillonnage, les surfaces potentiellement les plus observées, c'est-à-dire celles qui ont un impact notoire sur la perception des paysages par les usagers du territoire.

En conséquence, le choix de notre échantillonnage est orienté vers les plus grands bassins de vies. Il se portera ainsi à proximité des grands pôles urbains, où le paysage est le plus perçu par les habitants du SCOT lors des nombreux déplacements quotidiens et par les usagers des axes routiers secondaires majeurs, D916, D979, et la D926 qui constitue l'axe le plus fréquenté avec environ 10 000 véhicules circulant quotidiennement au nord d'Argentan, et pas loin de 7 300 véhicules près de l'aire urbaine de l'Aigle.

ouest, du Pays d'Auge Ornais, et du Pays d'Ouche. Il faudra prendre un compte cette diversité dans le choix de notre échantillonnage.

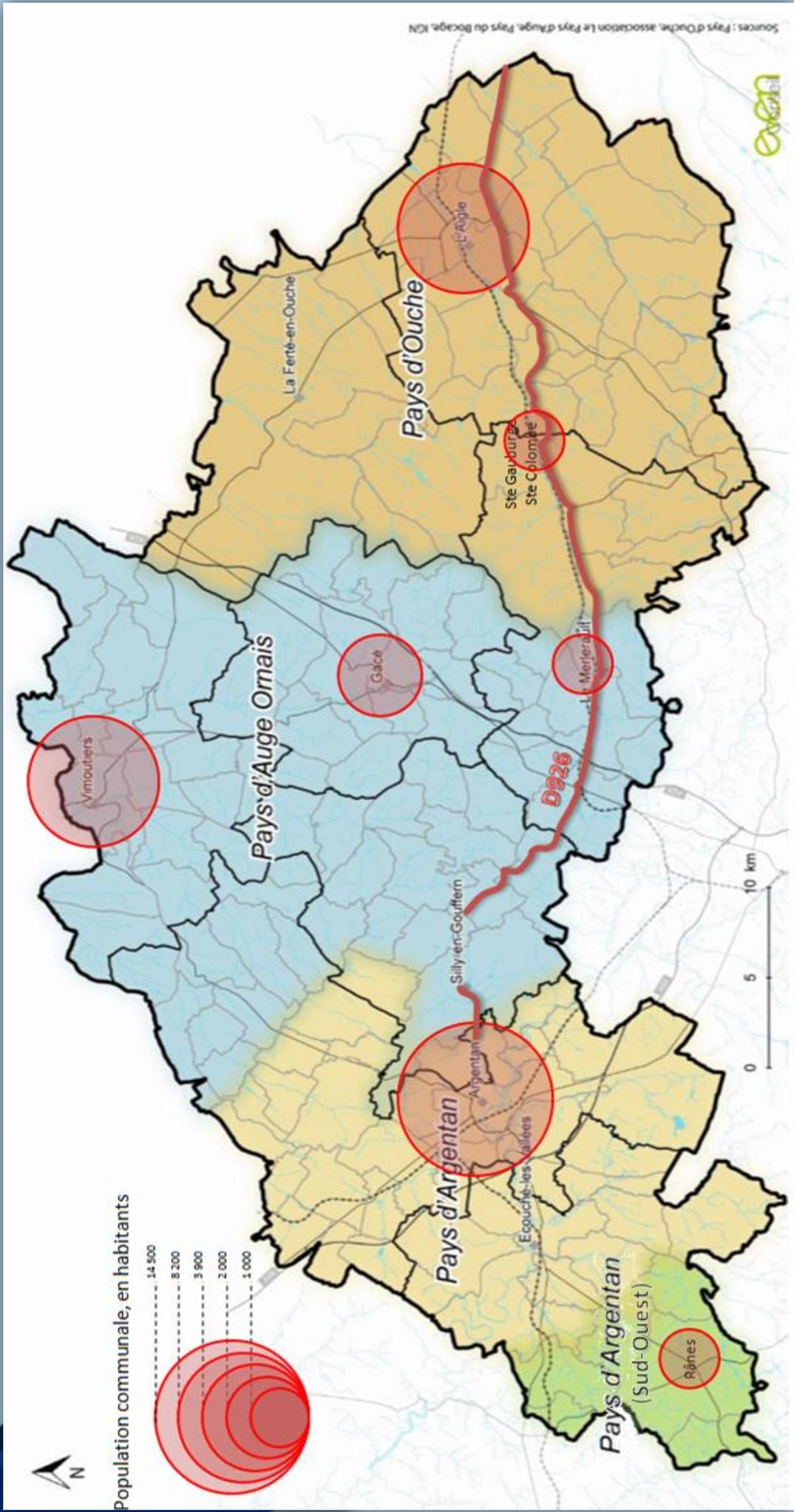
Enfin, nous préconiserons dans la sélection de notre échantillonnage, une sélection de sites touristiques majeurs en fonction de leur fréquentation en 2014 et de leur lien avec le patrimoine paysagé du territoire. Nous avons alors sélectionné 4 sites touristiques qui ont une fréquentation minimum de près de 1000 personnes par an. Il s'agit de la Maison du Camembert à Camembert, de l'Ecomusée de la Pomme et du Calvados au Sap-en-Auge, du Prieuré Saint-Michel à Crouttes, et bien sûr du Haras National du Pin.



Nous nous appuyerons dans le choix de nos échantillons sur la densité de population relevée en 2010, la densité du réseau routier, les grandes identités qui composent les paysages du SCOT, ainsi que les sites touristiques en lien avec le patrimoine paysagé. Nous localiserons alors géographiquement le prélèvement de nos échantillons, qui seront les plus pertinents possible pour une appréciation globale de l'évolution des paysages sur l'ensemble du territoire d'étude.

Ainsi nous avons relevé un total de 11 échantillons répartis sur les quatre grandes identités paysagères. 7 échantillons correspondent aux grandes aires urbaines du territoire du SCOT. 2 d'entre eux se situent sur l'axe de la D926 et 4 autres échantillons correspondants aux sites touristiques les plus fréquentés en liens avec le patrimoine du territoire.

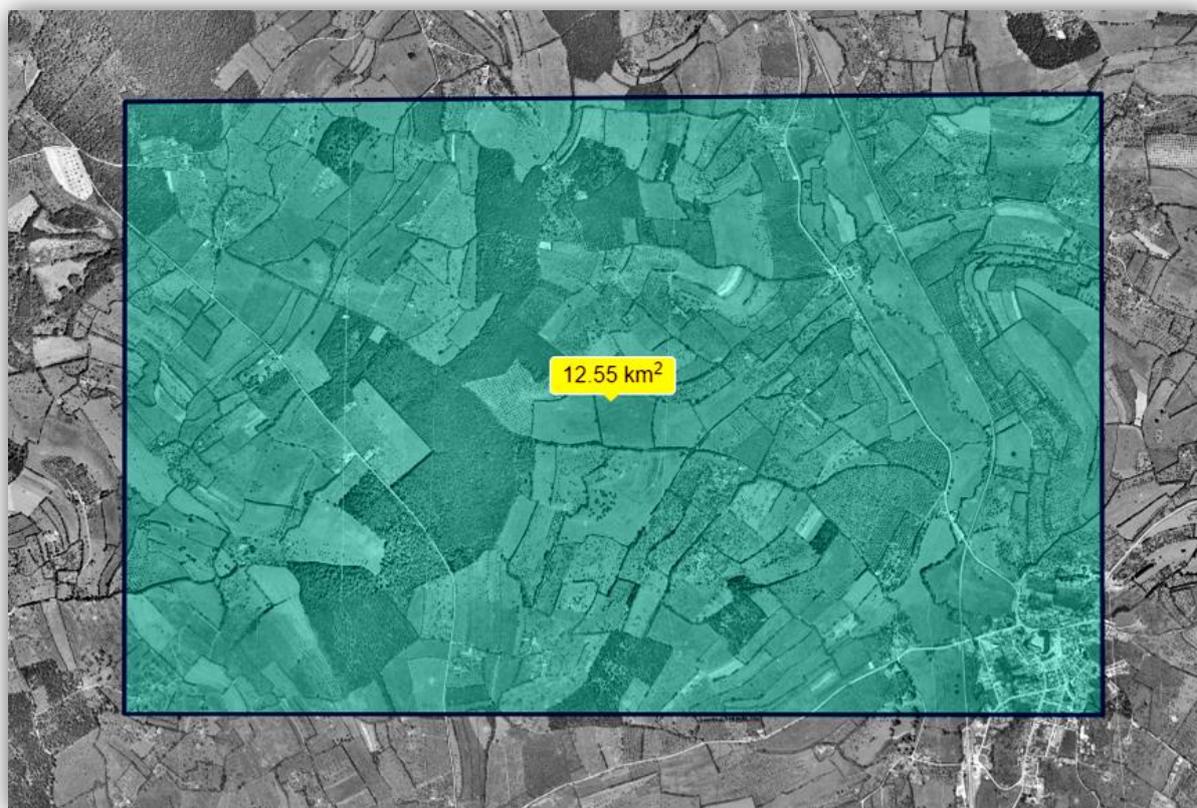
Voici la cartographie de l'échantillonnage :



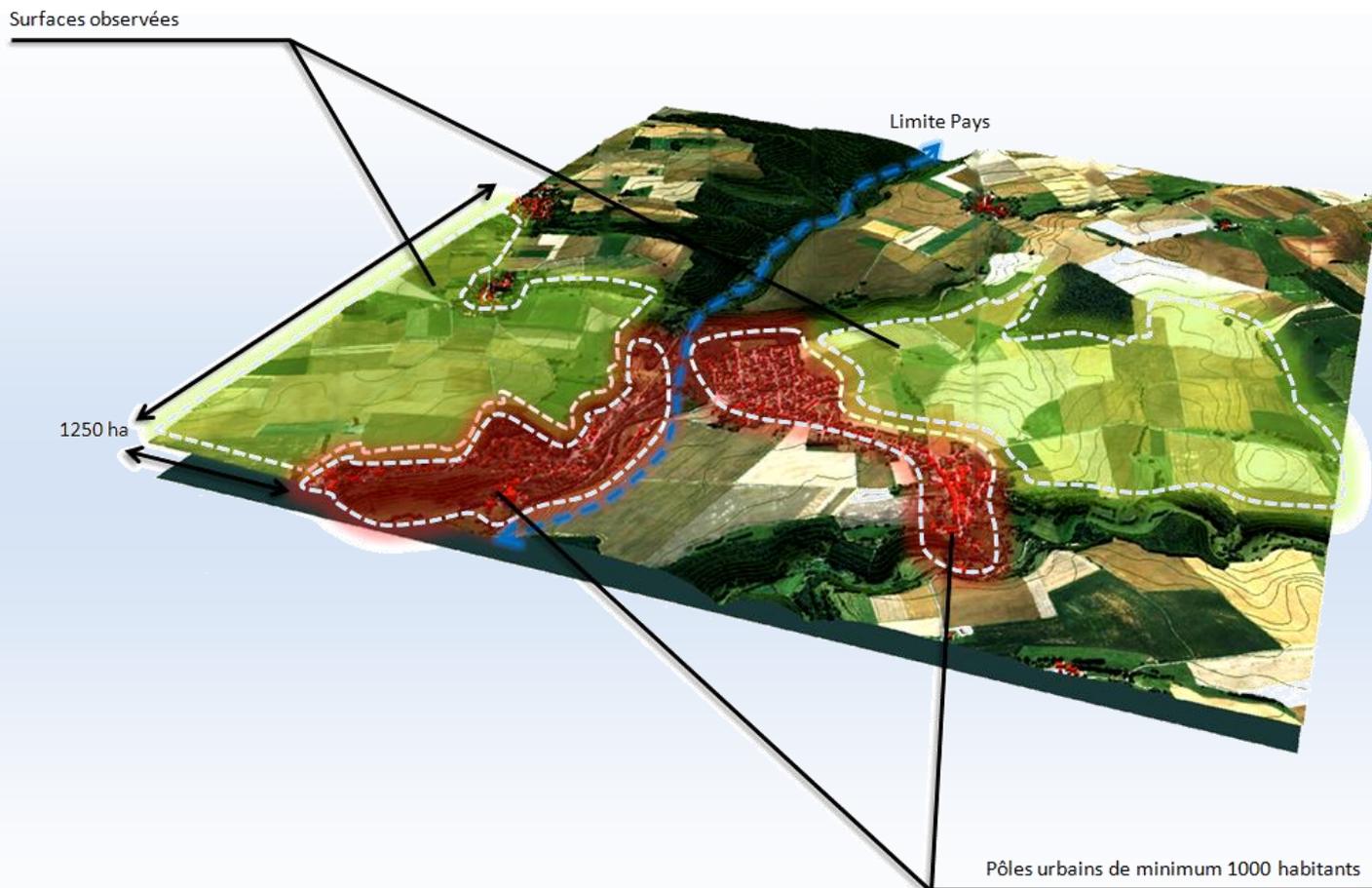
2.1.2 - Méthodologie d'analyse des échantillons

Il nous faut, pour constater l'évolution du paysage, relever de manière précise les surfaces arboricoles à deux périodes différentes. Pour ce faire, nous utiliserons l'outil *Géoportail*, car il permet de visualiser la comparaison de photos aériennes de 1960, et celles de 2014. Cet outil permet aussi la mesure de surface en m², qui nous sera utile pour quantifier les surfaces arboricoles potentielles de nos échantillons.

Nous devons alors déterminer l'échelle de nos échantillons. Il convient de prendre l'échelle de 1 : 17 055 proposée par Géoportail qui permet une lisibilité optimale sur des photos aériennes de qualité. A cette échelle, la surface totale observée représente une dimension de 12,55 km², arrondie à 12,50 km², soit 1250 ha. Ce choix d'échelle nous permet à la fois de garder une précision notable de nos observations, et de couvrir un maximum de surface possible.

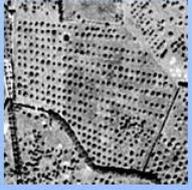
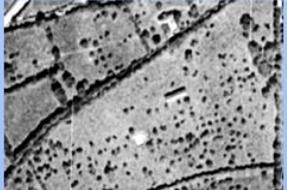


Nous observerons donc chaque échantillon prélevé de manière identique et indépendamment les uns des autres. Voici un schéma illustrant cette idée :



Sur chacune des surfaces observées, d'après les photos aériennes, nous estimerons les surfaces arboricoles. Pour les définir, nous prendrons en compte deux critères : une taille minimum de 1 000 m², soit 0,1 ha, et des plantations d'arbres principalement linéaires.

Voici quelques exemples :

Surfaces arboricoles potentielles	Parcelles sélectionnées 		Parcelles non sélectionnées 
Photos aériennes 1960			
Photos aériennes 2014			

Nous parlerons de « surface arboricole estimée », car nous ne pouvons être sûrs que la totalité de la surface soit en verger. Toutefois, que l'on parle de « surface arboricole estimée » ou de « vergers », l'impact sur le paysage qui sera mesuré après comparaison des deux années de référence restera inchangé. En effet, dans les deux cas il s'agira d'une transformation ou non du paysage liée à la disparition ou au maintien de l'arbre.



Il nous faudra révéler chacune des surfaces observées à l'aide de l'outil de mesure de surfaces, et rentrer par la suite ces données dans un tableur Excel qui calculera la somme de ces données pour en déterminer une estimation en ha de la surface arboricole.

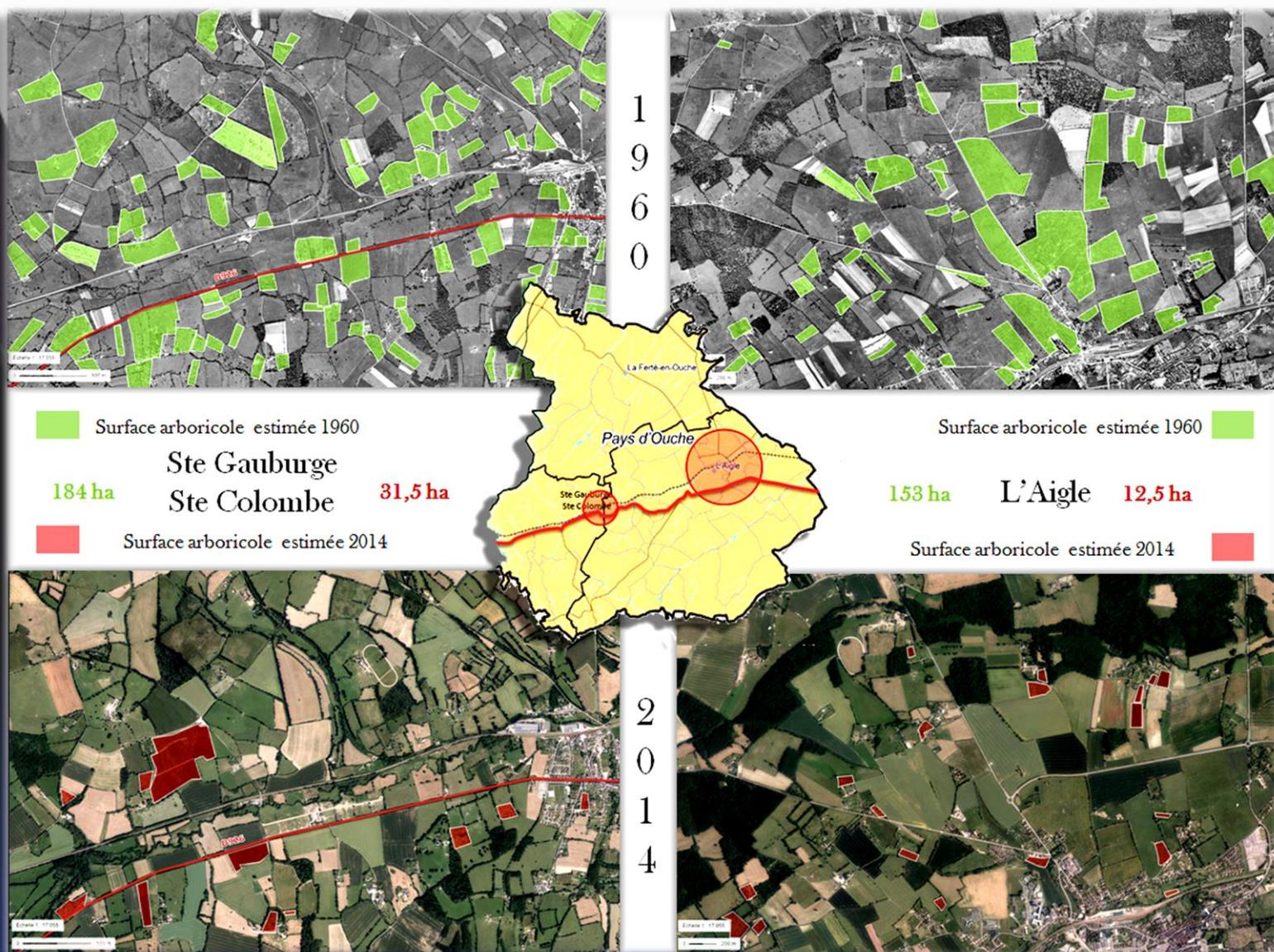
Une fois tous les échantillons analysés et leurs surfaces révélées, nous synthétiserons l'information pour déterminer cette évolution des surfaces arboricoles entre 1960 et 2014, et analyser dans chacune de ses deux périodes, les typologies du paysage.



2.1.3 - Résultats des analyses

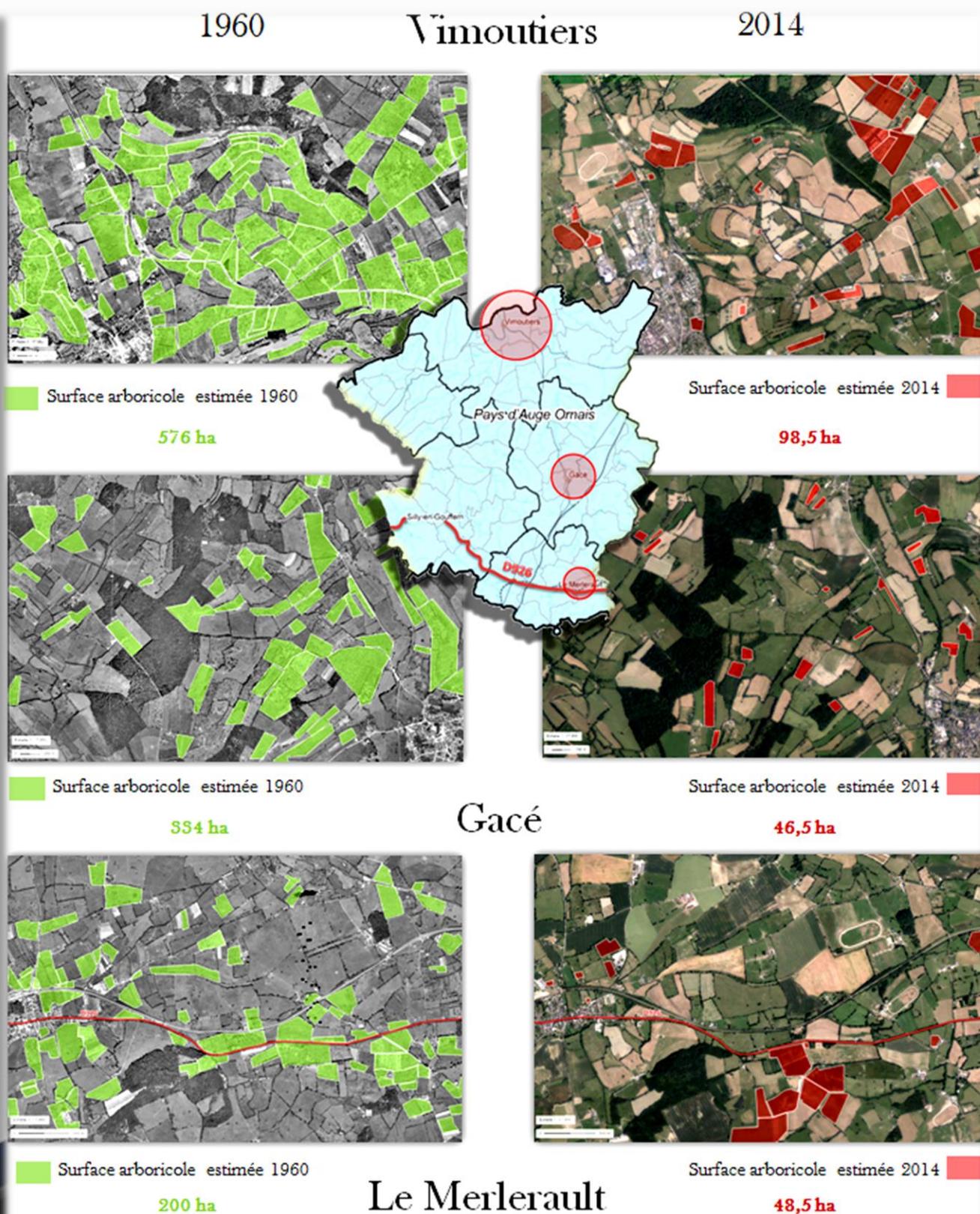
Pays d'Ouche

Nous avons retenu en amont de notre analyse, deux territoires sur le Pays d'Ouche. La commune de L'Aigle qui est dotée d'une des deux plus grandes aires urbaines avec Argentan, ainsi que la commune de Sainte Gauburge – Sainte Colombe qui elle se situe sur le tracé de la D926.



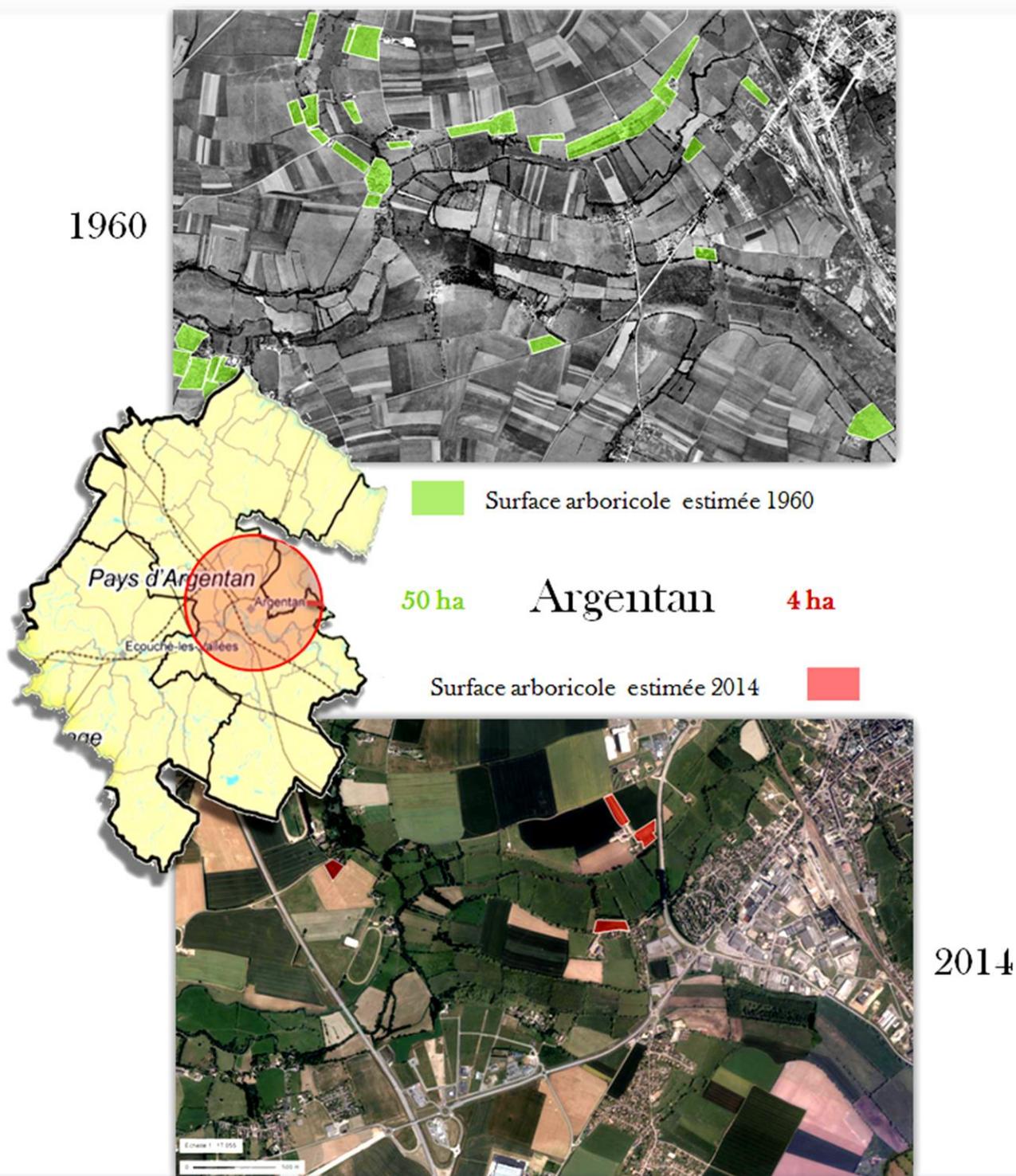
Pays d'Auge Ornaïs

Pour le Pays d'Auge Ornaïs, notre analyse se porte sur les plusieurs pôles urbains dont Vimoutiers qui est historiquement précurseur en matière de plantations de pommiers ainsi que de productions de pommes à cidre. Nous le constatons dans l'analyse de son échantillon. La commune de Gacé et celle du Merlerault qui est située sur la D926 sont également analysées.



Pays d'Argentan

La commune d'Argentan est la plus grande aire urbaine du territoire du SCOT avec environ 14 000 habitants. Elle fait donc partie de notre échantillonnage. On observe que la présence de surface arboricole en 1960 était moins dense sur Vimoutiers que sur les autres communes observées à cette date. Ainsi nous pouvons émettre l'hypothèse que la transformation du paysage durant ces 50 années liée aux vergers est moins marquée que sur d'autres territoires. En revanche l'étalement urbain lui a considérablement transformé le paysage.



Pays d'Argentan (Sud-Ouest)

L'échantillon sur la partie du Pays d'Argentan sud-ouest, concerne la commune de Rânes. Ce territoire qui appartenait auparavant au Pays du Bocage à l'est du SCOT, a été rattaché au Pays d'Argentan. Pourtant son identité paysagère reste différente.



Surface arboricole estimée 1960

378 ha

Rânes

10,2 ha

Surface arboricole estimée 2014

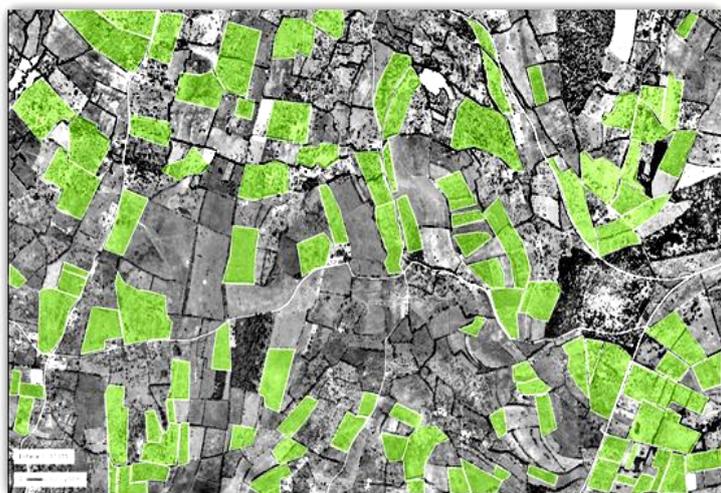
2014



Sites touristiques

Voici les observations des 4 derniers échantillons sur les sites touristiques sélectionnés. Ils font partie des sites fréquentés par 1000 visiteurs et plus à l'année sur le territoire.

Le Prieuré Saint Michel

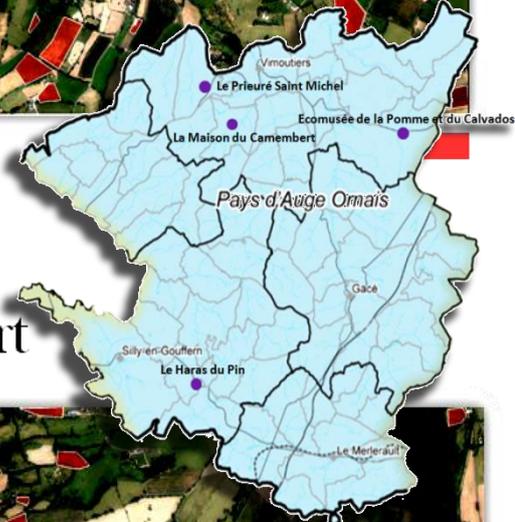


Surface arboricole estimée en 1960

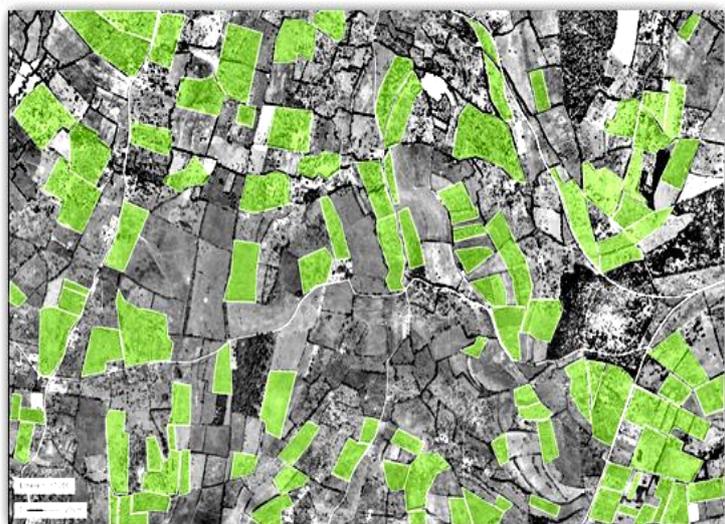
337 ha



90 ha



La Maison du Camembert



Surface arboricole estimée en 1960

395 ha



81,5 ha

Surface arboricole estimée en 2014

1960

Le Haras National du Pin

2014



Surface arboricole estimée en 1960

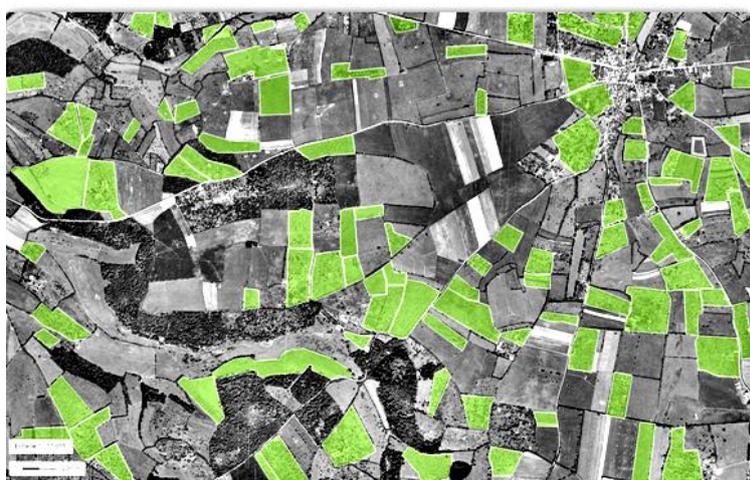
114 ha



8,5 ha

Surface arboricole estimée en 2014

Ecomusée de la pomme et du calvados



Surface arboricole estimée 1960

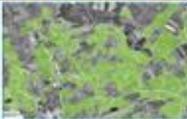
253 ha



23 ha

Surface arboricole estimée 2014

Résultats des analyses

Nom Commune/site	Indice de sélection	Photos aériennes 1960	Photos aériennes aujourd'hui	Superficie de l'échantillon en ha	Surface arboricole estimée en 1960/ha	% sur la surface totale de l'échantillon	Surface arboricole estimée en 2014/ha	% sur la surface totale de l'échantillon	Taux de variation en %
Le Prieuré St-Michel				1250 ha	337 ha	27%	90 ha	7,2%	-73%
Le Merlerault				1250 ha	200 ha	16%	48,5 ha	4%	-76%
La Maison du Camembert				1250 ha	395 ha	32%	81,5 ha	6,5%	-79%
Ste Gauburge Ste Colombe				1250 ha	184 ha	15%	31,5 ha	2,5%	-83%
Vimoutiers				1250 ha	576 ha	46%	98,5 ha	8%	-83%
Gacé				1250 ha	334 ha	27%	46,5 ha	3,7%	-86%
Ecomusée de la pomme au Calva				1250 ha	253 ha	20%	23 ha	1,8%	-91%
Le Haras du Pin				1250 ha	114 ha	9%	8,5 ha	0,7%	-92%
Argentan				1250 ha	50 ha	4%	4 ha	0,3%	-92%
L'Aigle				1250 ha	153 ha	12%	12,5 ha	1%	-92%
Rânes				1250 ha	378 ha	30%	10,2 ha	0,8%	-97%
Total				13750 ha	2974 ha	22%	454,7 ha	3,3 ha	-85%

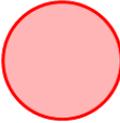
 Le Pays d'Auge Ornaïs

 Le Pays d'Ouche

 Le Pays d'Argentan

 Le Pays d'Argentan (Sud-Ouest)

 Sites touristiques

 Aires Urbaines > 1000 Habitants

 Aires Urbaines > 1000 Habitants sur l'axe D926

Les résultats d'analyse de notre échantillonnage au travers de ce tableau nous permettent de déterminer trois choses ;

La première est de valider l'hypothèse de départ : vérifier une évolution décroissante des surfaces arboricoles depuis 1960, et constater la disparition de surfaces arboricoles. En effet nous observons un très net décalage entre les surfaces arboricoles estimées en 1960 et celles présentes 2014 sur chacun des échantillons observés. Les taux de variations sont compris entre -76% et -97%, soit une tendance forte à la diminution.

La deuxième est de vérifier l'hypothèse de la partie 1 concernant les territoires les plus impactés par la disparition des vergers : les taux de variations les plus importants concernent le Pays d'Argentan et d'Ouche, qui ont été plus propices à l'implantation de labour durant ces dernières décennies comme le montre Pierre Brunet. La question du paysage a été traitée par les acteurs du territoire de manière différente, notamment l'approche sur la conservation ou non des vergers. La plupart des vergers se trouvent encore dans le Pays d'Auge Ornaïs, territoire le plus concerné à ce jour par la question des vergers dans le paysage. L'enquête auprès des acteurs nous aidera à appuyer ces propos en essayant de comprendre ce qui a facilité la disparition des vergers sur certains territoires, ou au contraire encouragé son maintien sur d'autres.

Enfin nous pouvons dire que la diminution des surfaces arboricoles estimées, et donc des prés-vergers, est un phénomène qui touche l'ensemble des territoires du SCOT. Ainsi nous imaginons quelle était l'image de ce territoire au milieu du 20^{ème} siècle, et ce qu'il en est aujourd'hui.

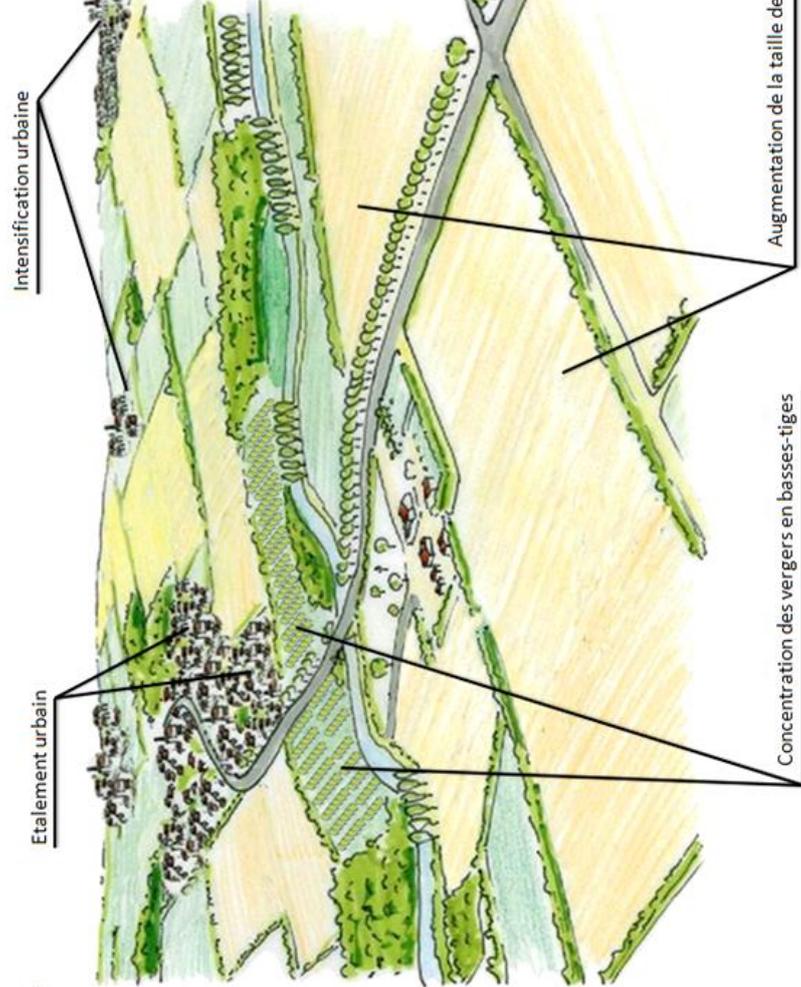
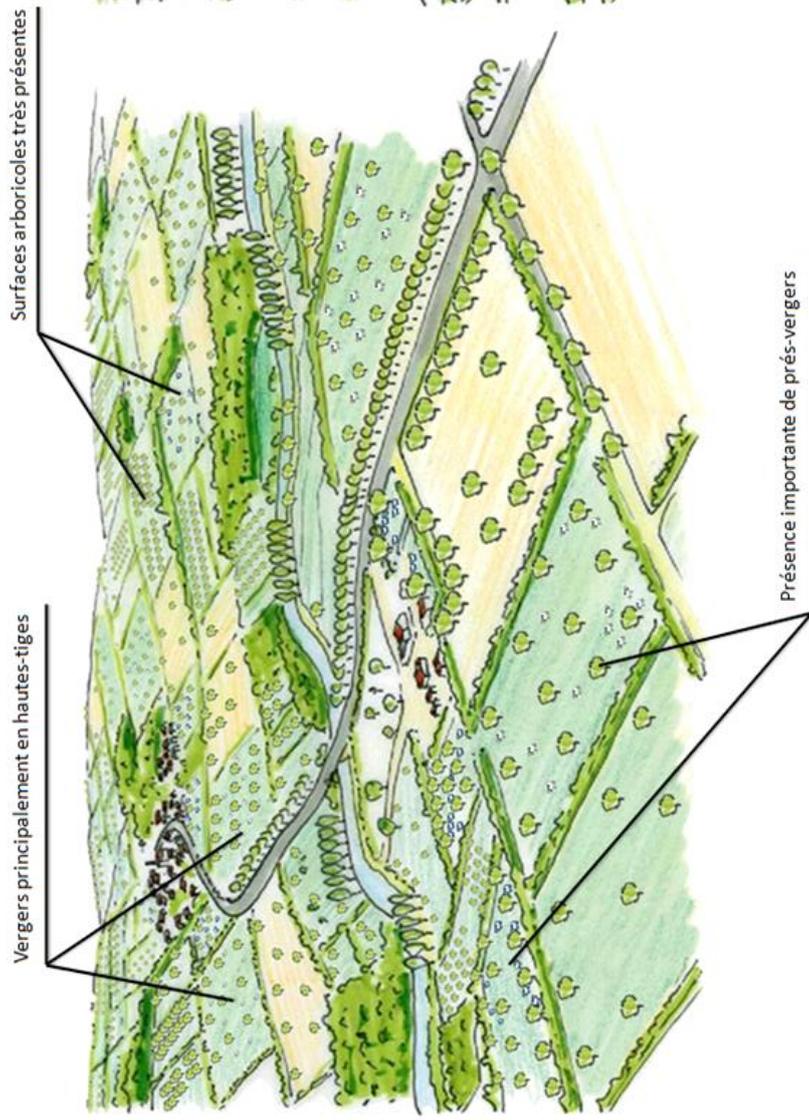
Pour exposer visuellement cette évolution paysagère, nous avons réalisé deux croquis d'un même territoire s'apparentant à celui de Vimoutiers. Il s'agit de la conception d'un paysage en 1960 comme on aurait éventuellement pu l'observer à cette époque, et ce même paysage aujourd'hui : (voir page 60)

Il faut tout de même rappeler que les données du tableau sont celles d'échantillonnages et non d'un recensement exhaustif. Elles permettent surtout d'avoir une représentation d'échelle à la parcelle en hectare, et de visualiser de manière globale l'évolution des surfaces arboricoles. Elles nous donnant un premier aperçu de l'évolution du paysage.

Croquis de l'évolution paysagère du SCOT PAPAO - Pays d'Ouche

1960

2014



Nous avons donc une tendance globale de l'évolution des vergers au sein du territoire du SCOT et un outil d'aide à la décision pour les territoires les plus impactés par la question de la disparition des vergers dans le paysage, avec le tableau des résultats d'analyses. Nous observons que les Pays d'Argentan et d'Ouche, sont des territoires avec un fort taux de diminution des surfaces estimées, alors qu'au contraire le Pays d'Auge Ornaïs semble maintenir quelque peu ses surfaces en vergers et la production de pommes à cidre.

Pour nous aider à comprendre les raisons de cette situation, nous allons rencontrer des acteurs du territoire qui jouent un rôle dans la production de pomme à cidre et les vergers.



2.2 - DETERMINER LES CAUSES DE L'EVOLUTION PAYSAGERE PAR L'ENQUETE

2.2.1 - Processus d'enquête

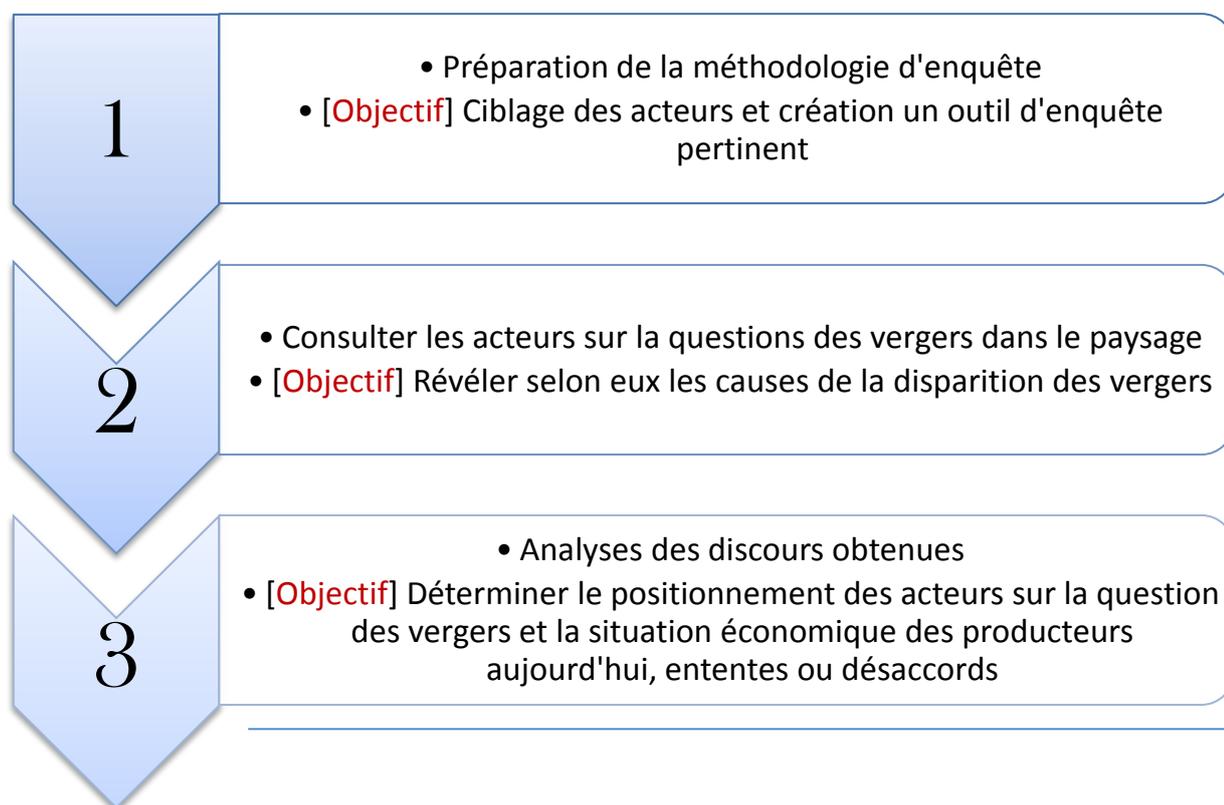
Nous avons démontré, grâce au travail d'analyse précédent, le fait que les vergers sur le territoire du SCOT, sont en déclin depuis la deuxième moitié du 20^{ème} siècle sur certaines parties du territoire en particulier. Le sujet va donc être maintenant d'en comprendre les raisons.

D'après les recherches bibliographiques que nous avons effectuées, nous avons relevé plusieurs causes majeures dans ces modifications : étalement et intensification de l'urbanisme, primes à l'arrachage, remembrement, ou encore la dévalorisation de certains produits par une baisse de consommation au profit d'autres types de production.

Nous allons vérifier si ces éléments se retrouvent sur territoire du SCOT en nous appuyant sur les acteurs du territoire. Ces rencontres auront pour objectif d'apporter à l'analyse des témoignages de professionnels sur la question des vergers dans le paysage à travers des situations vécues.

Il nous faut pour être pertinent, faire abstraction des préjugés, c'est-à-dire avoir un regard neutre sur la question de la disparition de vergers dans le paysage. Cela nous permettra d'avoir un rendu objectif à l'échelle du territoire, et d'éviter l'interprétation d'hypothèses qui serait fausses et qui influencerait l'enquête et son analyse. L'objectif sera donc de saisir le point de vue des différents types d'acteurs et identifier des ententes ou des points de désaccord entre eux.

L'enquête devra apporter des éléments sur l'activité actuelle des producteurs de pommes sur le territoire du SCOT à travers leurs choix de production, de commercialisation, d'échanges etc.

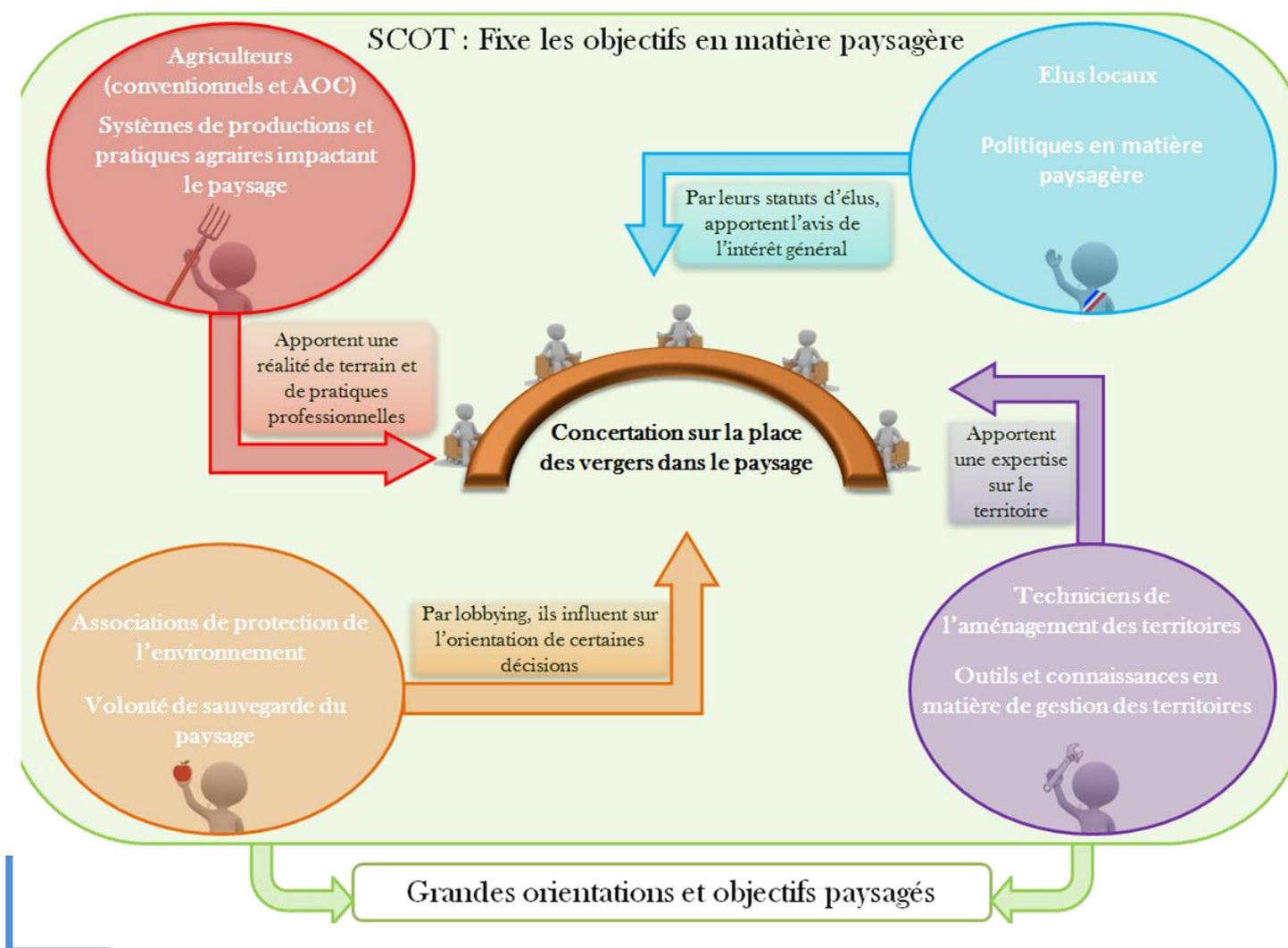


2.2.2 - Ciblage des acteurs concernés

Nous ciblerons des acteurs présents sur le SCOT mais également en dehors du territoire. Ils doivent nous permettre d'identifier les causes de la disparition des vergers et de mieux comprendre la situation économique des producteurs d'aujourd'hui.

Nous établissons un schéma de concertation de tous les acteurs concernés par la problématique en tenant compte des intérêts de chacun. Dans notre cas, nous pouvons imaginer cette concertation comme ceci :

Schéma des acteurs en concertation SCOT sur la question des vergers dans le paysage



Nous allons enquêter auprès de quatre catégories d'acteurs : les agriculteurs, les élus locaux du SCOT, les membres d'associations de protection de l'environnement, et des techniciens en charge de la question paysagère.

- Les exploitants agricoles sont évidemment intouchables car ils ont principalement la maîtrise du maintien ou non des vergers sur le territoire. Leurs pratiques agraires ainsi que leurs systèmes de productions ont des impacts directs sur le paysage et son évolution.
- Les élus locaux en charge du SCOT sur la question du paysage représentent avant tout l'intérêt général et cherchent par le biais de la concertation, à satisfaire à la fois

les demandes locales (populations, acteurs économiques) et à apporter une cohésion dans la recherche de solutions entre les différents acteurs.

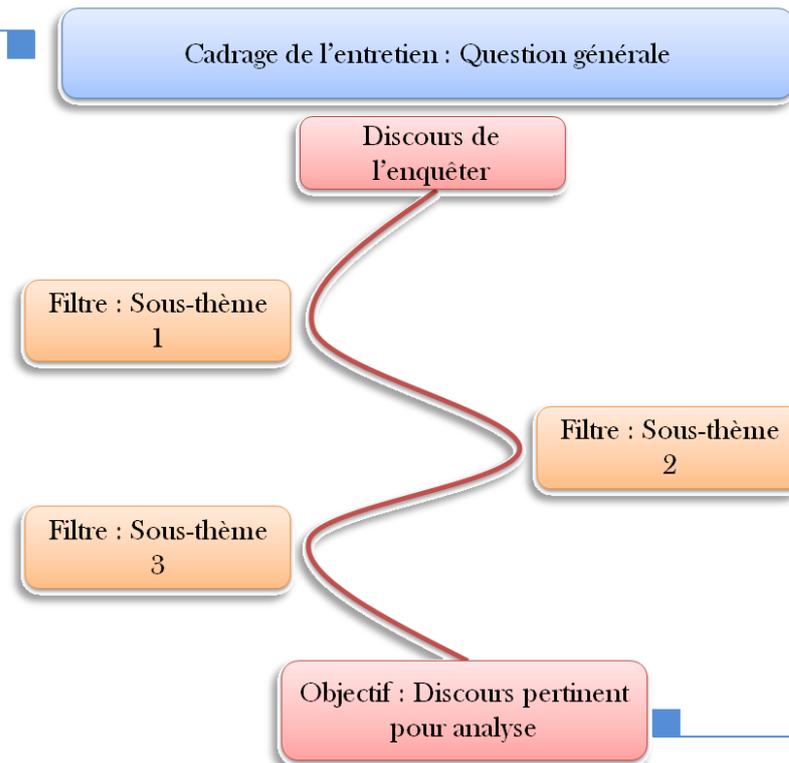
- Les associations de protection de l'environnement ont une volonté de sauvegarde du paysage et de protection de la biodiversité. Par une action de lobbying, ils apportent un appui sur certains sujets et cherchent à défendre leurs convictions en évitant les dérivés d'autres acteurs.
- Enfin les techniciens, qui peuvent être dans différents types de structures, décentralisées, déconcentrées, publiques ou privées, apportent par leurs connaissances et outils en matière d'aménagement et de gestion des territoires, une expertise sur les questions du paysage. Ils sont force de proposition et évaluent la faisabilité des projets envisagés.

Nous tiendrons compte de cette diversité d'acteurs dans la réalisation des entretiens.

2.2.3 - Méthodologie d'enquête, création d'un outil

Pour retenir leurs points de vue efficacement, nous effectuerons des entretiens de manière individuelle afin d'éviter que l'enquêté soit influencé par les propos d'un autre acteur. L'entretien individuel aura alors pour objectif de capter le discours de l'enquêté au travers de plusieurs thèmes en liens avec le rôle de celui-ci dans le domaine agricole ou environnemental.

Nous choisissons un type d'entretien semi-directif, en abordant un sujet par une question générale qui amorce le dialogue. L'échange est recentré au cours de la discussion sur des sous-thèmes intégrés dans la question, qui permettront aussi d'obtenir des réponses à certains points plus précis. L'avantage de l'entretien semi-directif réside dans le fait qu'il laisse à l'enquêté une certaine liberté car il peut aborder les sujets dans l'ordre de son choix.



Pour suivre le discours et éviter d'omettre certains sujets, nous utiliserons un guide d'entretien qui préconise les points essentiels de l'entretien. Cet outil permettra d'orienter les questions vers les grands axes de recherches, et de faire des relances en cas de digression. Ce guide sera adapté à chaque type d'acteurs en fonction de son positionnement sur le sujet. Il y aura donc quatre types de guide d'entretien⁴.

Nous nous appuierons au cours des entretiens sur des documents de supports, notamment les croquis de l'évolution paysagère qui seront présentés à chaque enquête. Nous lui demanderons quelle vision ce document lui inspire.

⁴ Annexe 4 : Exemple du guide d'entretien

PARTIE 3

LA DISPARITION ET LA PLACE DES VERGERS AUJOURD'HUI A TRAVERS L'ANALYSE DE L'ENQUETE



INTRODUCTION PARTIE 3

Suite au travail d'enquête réalisé, nous présenterons ici dans une première sous-partie les raisons principales des changements dans le paysage et les causes majeures de la disparition de prés-vergers du point de vue des enquêtés, sur le territoire du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche. Nous nous appuierons sur la retranscription des discours de chacun des enquêtés et sur l'insertion d'arguments à l'aide de citations précises. Nous compléterons les arguments avancés par les enquêtés par des sources documentaires afin d'apporter davantage de précisions à l'analyse.

Dans une seconde sous-partie, en suivant le même procédé méthodologique que dans celle précédente, il s'agira de construire un tableau systémique qui illustrera schématiquement la production de pommes à cidre sur le territoire du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche. Nous montrerons ensuite quels sont les nouveaux phénomènes qui touchent la filière cidricole, et quelle est la place du paysage dans cette filière.

3.1 - LES RAISONS DE LA DISPARITION DES VERGERS

3.1.1 - La baisse de la consommation des produits du verger

Dans l'évocation des causes de la disparition des vergers sur le territoire par les personnes enquêtées, le changement des habitudes de consommations au détriment du cidre arrive en premier point.

Il nous faut donc nous interroger sur l'évolution de cette consommation qui impacte directement la présence des vergers, et par conséquent les paysages.

« Ce n'est pas les agriculteurs qui sont responsables de tout ce qui se passe, ce sont les consommateurs. (...) La consommation est la base de tout en agriculture. »

Jean-Luc Olivier

Producteur cidrier

La pomme reste le fruit le plus consommé en France. Environ 9 Français sur 10 achètent au moins une fois par an, avec une consommation moyenne d'environ 20 kg par an et par ménage. En 2016 selon le recensement agricole Agreste, la production française de pommes s'élevait au total à 1,56 million de tonnes. Cependant en Basse-Normandie, et notamment sur notre territoire d'étude, la production de pomme n'est pas destinée à la consommation de pommes de table ou pommes à couteau comme en région PACA, mais bien à la transformation pour la production de calvados, pommeau, vinaigre, et surtout de cidre. La consommation de cidre en France est la plus importante dans les régions Nord-Ouest. En 2006, sur une consommation totale de 90 millions de litres, environ un peu moins de 2L par an et par personne, 61% de cette consommation se situe en Pays de la Loire, Bretagne, Normandie, île de France, et Picardie. La palme revient aux normands, avec une consommation totale de 16,1% de la

• 47 % des ménages
• 61 % des achats de cidre



Selon la catégorie du cidre	pourcentage du volume de vente
brut	45,5 %
doux	38 %
demi-sec	0,5 %
autres	16 %
Selon l'origine du cidre	
breton	39 %
normand	29,5 %
autres	31,5 %

région	Catégorie de cidre	Vente en millions de litres en 2006	
Normandie	Brut	8,16	Total = 16,1
	Doux	7,90	
	traditionnel	0,04	
Bretagne	Brut	9,29	Total = 15,02
	Doux	5,56	
	traditionnel	0,17	
Autres régions	Brut	5,70	Total = 12,43
	Doux	6,61	
	traditionnel	0,12	

Source : Agreste, 2006

consommation nationale, devant les Bretons avec 15,02%, et une moyenne d'environ 12,4% dans les autres régions.

Mais la consommation d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle du début du 20^{ème} siècle. A cette époque la consommation en France pouvait atteindre une moyenne de 40L à 60L par habitant et par an, soit 20 à 30 fois plus conséquente qu'aujourd'hui. De cette consommation régulière résultait une certaine banalisation du cidre, le cidre remplaçant pratiquement l'eau (pour des raisons de goût à une certaine époque) et était devenu en quelque sorte « *la boisson du peuple* » comme le disait Gilles le Bouvier, c'était la boisson désaltérante du quotidien.

« Quand j'étais jeune je me souviens, il n'y avait jamais d'eau sur la table, on ne buvait que du cidre. Et il y avait le calvados pour le café ou sans le café aussi. Le cidre était vraiment une boisson du quotidien et ça c'est important. »

Frédéric Blondeau

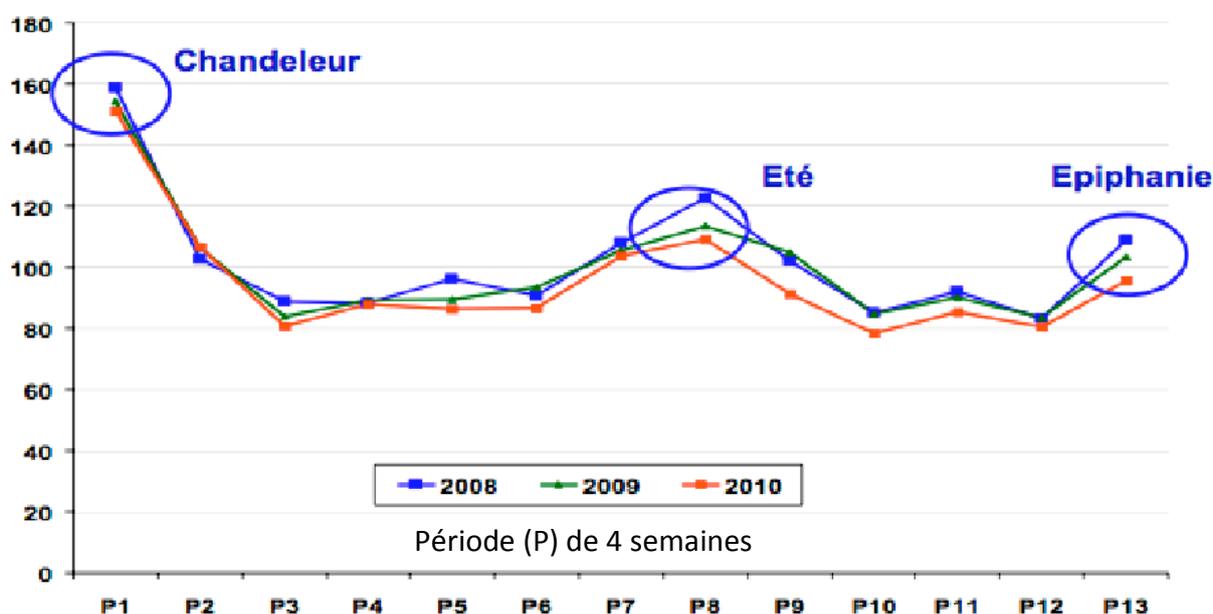
Maire de Ticheville

Ancien producteur et président de la coopérative des Vergers du Pays d'Auge

Aujourd'hui même si cette consommation paraît relativement importante en Normandie et en Bretagne en comparaison des autres régions, elle a régressé au cours des 30 dernières années. Au niveau national, en 1980, elle était d'environ 120 millions de litres, pour atteindre 90 millions en 2010, soit une diminution d'environ 25 %.

Cette diminution d'1/4 de la consommation totale s'explique d'abord par la forte saisonnalité des ventes de cidres, surtout au 1^{er} semestre et la période estivale (40% des ventes), espacé par des périodes creuses. Le cidre est davantage consommé à certaines périodes de l'année, mais les tendances sont en baisse constante.

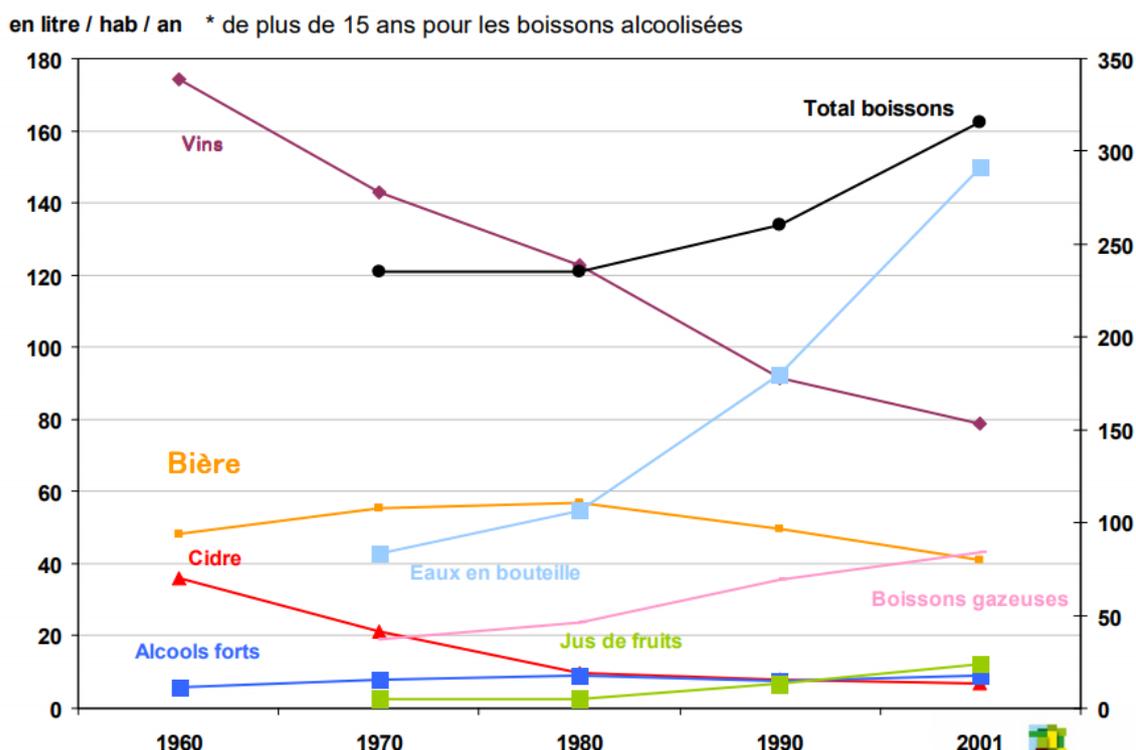
Indice de saisonnalité



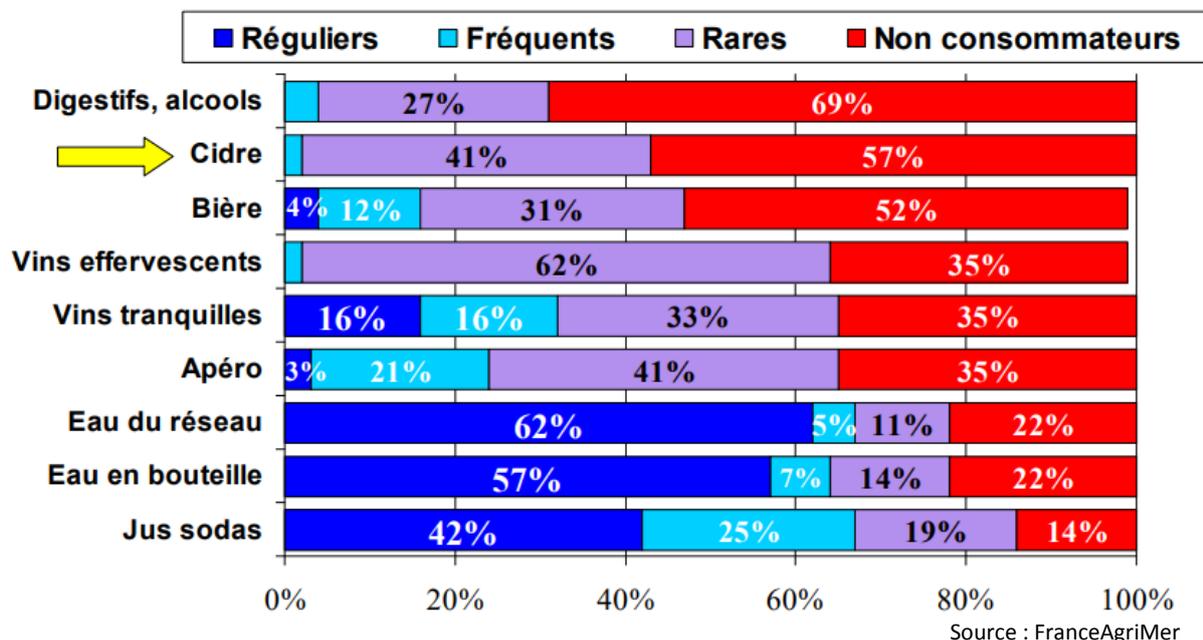
Source : Chiffres Nielsen, élaboration FranceAgriMer

Les habitudes de consommation des Français ont aussi joué un rôle dans cette diminution. Si autrefois la consommation de cidre était régulière, aujourd'hui cette consommation est beaucoup plus rare, voire inexistante. Le marché du vin mais aussi celui de la bière ont pris le pas sur celui du cidre faisant de ce dernier un marché de niche, passant même derrière les alcools forts.

Evolution de la consommation de boissons

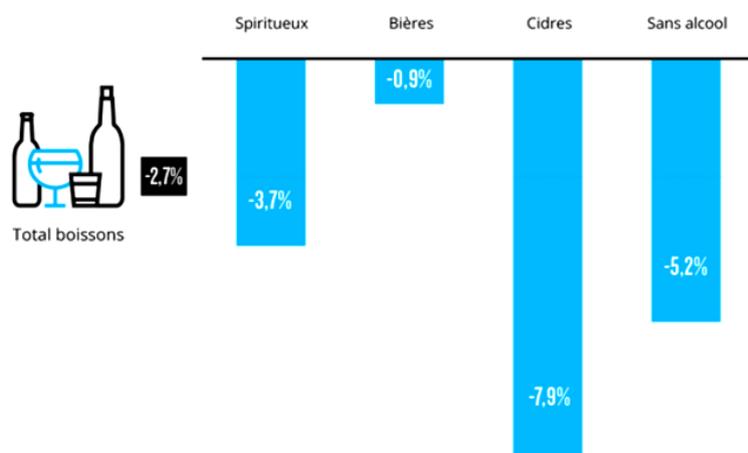


Fréquence de consommation de boissons 2010



Ces changements de consommation concernent aussi la consommation dans les établissements de restauration. Cette tendance décroissante de consommation affecte les bars, hôtels ou restaurants qui par conséquent proposent à la clientèle de moins en moins de produits issus de la pomme. En 2016, les cafés, hôtels, et restaurants ont vu leurs distributions de cidres diminuer de presque 8%.

Baisse de consommation de boissons hors-domicile (Café, Hôtels, Restaurants)



« (...) dans un café de village, comme le café de « L'Équerre », c'était environ 80L de calvados par semaine ! Aujourd'hui si c'est 4L par an c'est bien... »

Jean-Luc Olivier
Producteur cidrier

Source : Panel C.H.R - Nielsen

Les changements de consommations résultent eux aussi d'une multitude de causes. En effet, selon certaines personnes enquêtées, l'apparition de nouveaux changements comme les changements des conditions de travail, les nouvelles modes alimentaires, les répressions contre l'alcoolémie, la mondialisation, etc., ont progressivement détourné les consommateurs des produits de la pomme vers d'autres boissons plus « modernes » comme le vin, bière, ou les boissons sans alcools. Le manque de volonté d'innover sur les produits cidricoles selon certains pour apporter un nouveau souffle, n'a pas permis de maintenir dans le temps une consommation stable.

« Cette génération de mon père et mon oncle (...) a vécu sur les acquis des prédécesseurs. Tout simplement parce qu'il n'y avait pas de renouveau autour du cidre, de nouvelles dynamiques alors que la Seconde Guerre mondiale avait aidé dans la démarche... Il n'y a pas eu d'élan comme il aurait dû y en avoir. »

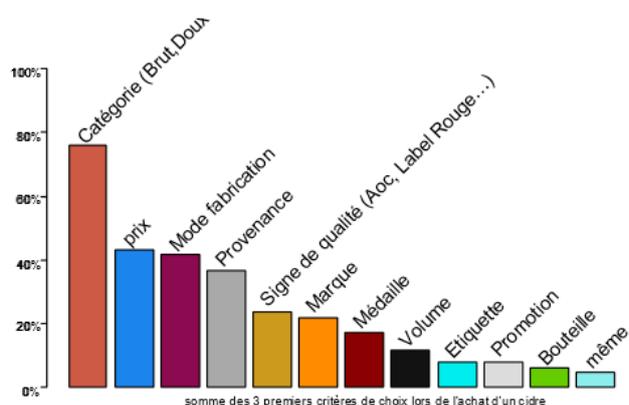
Frédéric Blondeau

Maire de Ticheville
Producteur et ancien président de la coopérative des Vergers du Pays d'Auge

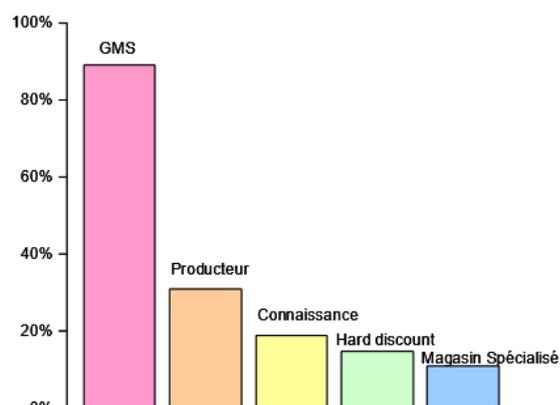
Le manque d'innovation dans les produits cidricoles pendant de nombreuses années n'a pas permis de maintenir une consommation régulière. L'image du cidre s'est ternie également

avec le temps. A contrario, les professionnels du vin et de la bière ont su développer une gamme qualitative remarquable aux provenances diverses et se maintenir au cœur d'un marché en concurrence constante enrichi lui-même par une multiplication des marques et des appellations. Ils ont réussi à diversifier la clientèle, les lieux de commercialisations et les gammes de prix entre les vins haut de gamme et bas de gamme.

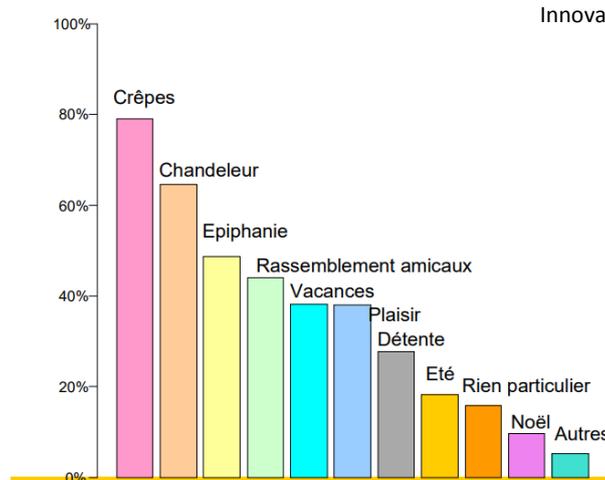
Parallèlement, la commercialisation du cidre en France est restée « cloisonnée » dans des secteurs de ventes très régionalisés. Elle est restée basée sur un produit traditionnel qui avait peu évolué dans sa conception et son goût. Le manque de concurrence nationale, AGRIAL détenant en grande partie le marché de la production française (une autre partie est détenue par le groupe La Martiniquaise) explique en partie cette situation. Il en résulte une image d'un produit « vieux », traditionnel et familial, qui a du mal à toucher les jeunes consommateurs (-35 ans). La clientèle actuelle cherche dans le cidre un produit facilement disponible en grande surface, peu coûteux et idéal pour accompagner les crêpes à la Chandeleur.



Somme des trois premiers critères cités lors de l'achat d'un cidre (%)



Lieux d'achat de cidre cités (%)



Les motivations pour la consommation de cidre (%)

Innovations Agronomiques 25, 2012

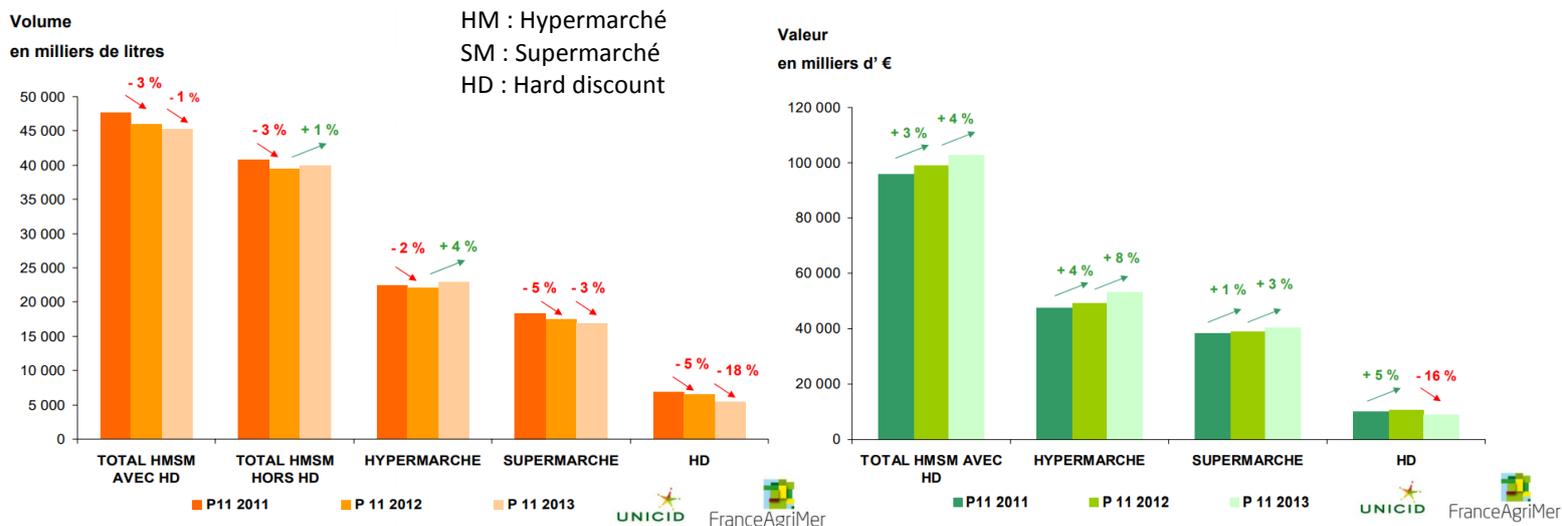
Le prix est un critère majeur dans la décision des consommateurs. Dans le graphique des lieux d'achat de cidre, on observe qu'en grande majorité les cidres se vendent en grandes surfaces. Cette corrélation entre la part de marché importante des grandes surfaces et la recherche du prix réduit, montre un certain désintérêt sur la recherche de qualité du cidre, ainsi que sur sa provenance et son mode de fabrication. Ce désintérêt peut s'expliquer par la méconnaissance des consommateurs sur la filière locale et les critères de qualité du produit, et s'accompagne d'une consommation trop ponctuelle.

« Le consommateur lambda qui achète son cidre en supermarché, il prend le moins cher, c'est évident, parce qu'il n'y connaît rien. Le consommateur faut l'éduquer aussi. »

Emmanuel Schreiber

Producteur cidrier

Aujourd'hui, dans le cas des ventes de cidres en grandes surfaces (qui constituent la majeure partie des ventes de cidre en France) les volumes vendus chaque année diminuent (encore 10% de pertes en 2017 selon AGRIAL). Cette baisse des ventes impacte la valeur du cidre qui elle, augmente. En effet, les grandes surfaces vendent de moins en moins de cidres, mais elles le vendent de plus en plus cher.

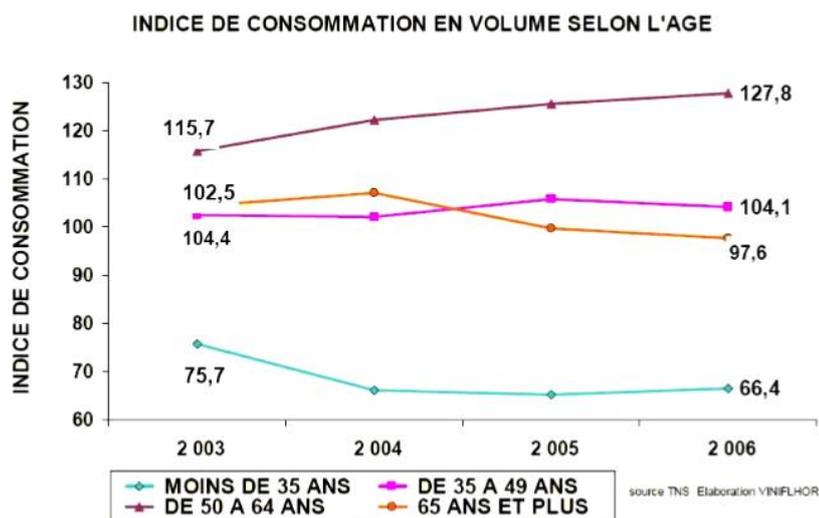


« Cette stagnation, voire une légère diminution des volumes, est compensée par une augmentation de la valeur, c'est-à-dire que qu'il y a moins de volume vendu mais il est vendu plus cher. Le marché en valeur est donc plutôt croissant même si ce n'est pas une croissance énorme (...) ce qui veut bien dire que quelque chose bouge, que l'image change. »

Arnaud Didier

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
Responsable SVPC/Qualité

Une dernière donnée est intéressante, celle du vieillissement de l'âge moyen des consommateurs. En effet, le cidre est majoritairement consommé par les 35 à 64 ans. **Le renouvellement de la gamme des cidres**, notamment par l'apparition de produits plus « modernes » comme le cidre en format individuel ou le cidre rosé, cherche à refaire partir la consommation chez les plus jeunes consommateurs.



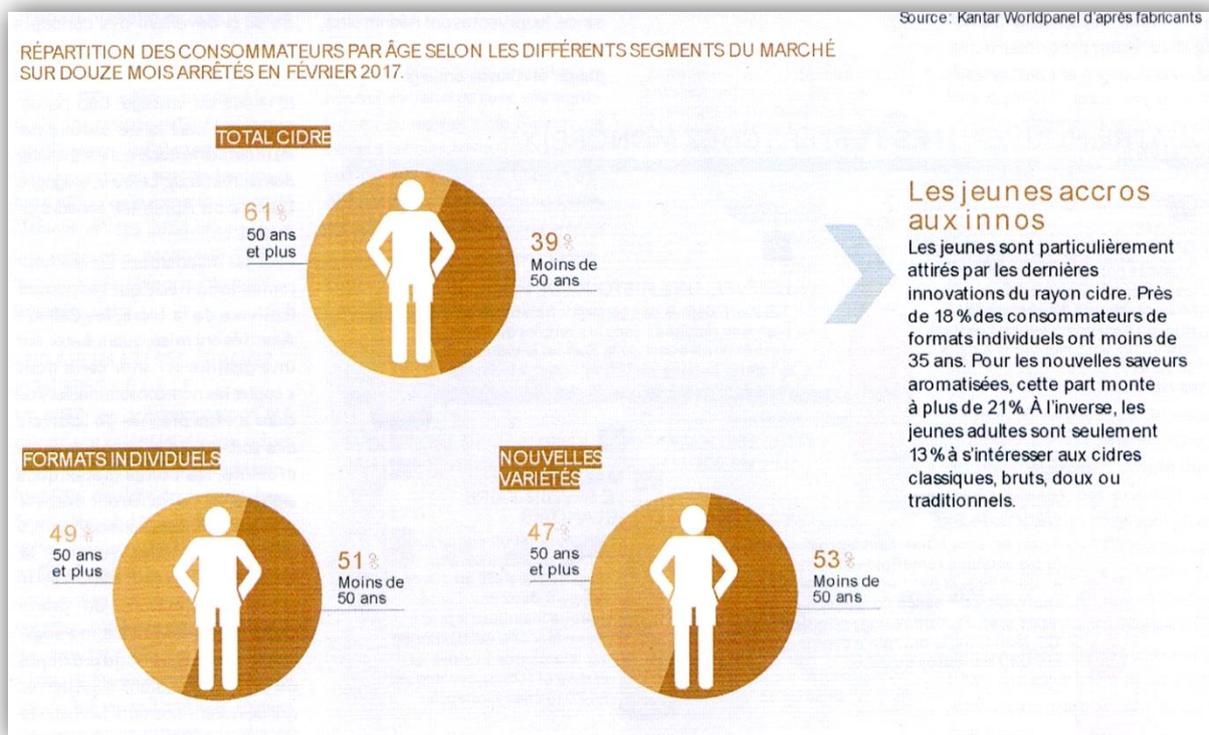
Innovations Agronomiques 25, 2012

« Quand on regarde l'âge des consommateurs de cidres, ce sont en grande majorité les plus de 50 ans, mais cette consommation évidemment va finir par disparaître un jour, d'où l'importance d'innover. »

Céline Duilhac

Responsable Organisation de Producteurs filière cidricole
AGRIAL

Âge moyen des consommateurs



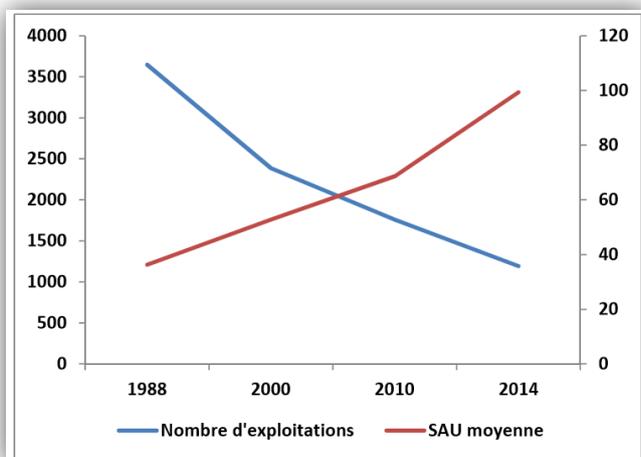
Source : AGRIAL, Dossier cidre 2017

3.1.2 - L'intensification de l'agriculture et du labour

Après la seconde Guerre Mondiale, deux grandes priorités spatiales et économiques vont venir transformer peu à peu les paysages. Pour l'État il est nécessaire d'entamer une politique de reconstruction pour reloger les populations qui ont perdu leurs logements pendant la guerre, et nourrir ces populations car l'activité agricole a été grandement impactée elle aussi. Pour ce qui concerne les logements la réponse a été en partie celle de la politique des « grands ensembles » [Maurice Rotival 1935 *L'Architecture d'aujourd'hui*] inspirée de « l'unité d'habitation » de Le Corbusier qui permettait d'apporter une réponse rapide par une construction industrielle de parcs d'habitations, et de logements modernes.

Pour le deuxième objectif qui était de satisfaire les besoins alimentaires des populations, l'État va apporter une réponse par le développement de l'agriculture et la modernisation des exploitations soutenue avec le Plan Marshall (1947). C'est le début d'une politique agricole productiviste, à travers laquelle on cherchera à augmenter les rendements d'une part par l'amélioration des techniques, d'autre part à travers l'agrandissement des parcelles. Les exploitations passeront en moyenne à plus de 50 hectares, diminuant ainsi le nombre de petites exploitations généralement inférieures à 20 hectares. Phénomène que l'on constate sur le territoire du SCOT :

Evolution de la SAU moyenne des exploitations sur le territoire du SCOT PAPAO-Pays d'Ouche



Source : Chambre d'Agriculture de l'Orne, Diagnostic agricole SCOT PAPAO-Pays d'Ouche

« Après la Deuxième Guerre mondiale, nos régions étaient dans un sale état : les populations n'avaient plus de logements pour la plupart et surtout il fallait satisfaire la demande de nourriture. Y répondre était un des objectifs prioritaires des pouvoirs publics à cette époque. »

Arnaud Didier

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
Responsable SVPC/Qualité

« Quand je vois ça je me dis que l'on ne vit plus comme 1960, que l'on ne travaille plus comme 1960. Les choses changent c'est évident. Il y a eu du bon et du mauvais (beaucoup de haies arrachées), mais il fallait répondre aux besoins alimentaires et au développement économique. Le parcellaire était trop petit et difficilement mécanisable.

Aujourd'hui on ne peut pas se permettre d'avoir de la main d'œuvre, en France elle coûte trop cher. »

Jean-Luc Olivier

Producteur cidrier
À propos du croquis paysagé de 1960

A cette époque la consommation de produits issus de vergers à pommes était déjà en déclin, les arrachages étaient fréquents. En effet, les pommes servaient aussi à faire de l'alcool d'Etat pendant la guerre pour la production de « Poudre B » utilisée dans les armes à feu et l'artillerie. Après la guerre, cette production n'avait alors plus lieu d'être et a donc cessé, incitant ainsi à faire disparaître certains vergers.

Toutes ces politiques ont évidemment eu des conséquences sur l'occupation des sols, la consommation de terres agricoles, et donc sur les paysages. En privilégiant les cultures vivrières pour la nourriture, les agriculteurs de cette époque remplaçaient les autres cultures non nécessaires, notamment les vergers cidricoles. Cette boisson quotidienne en abondance dans les régions rurales comme nous l'avons vu précédemment, n'a pas suscité suffisamment d'intérêt pour engager une amélioration de la filière et un maintien de cette production face aux changements de l'agriculture moderne.

« (...) le besoin d'alcool notamment pour faire des explosifs, et les pommiers étaient une ressource importante d'alcool d'Etat pour la fabrication des explosifs, et comme on en avait plus besoin et bien on arrachés. Donc le gros de la disparition des vergers c'est fait à cette époque là. »

Arnaud Didier

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
Responsable SVPC/Qualité

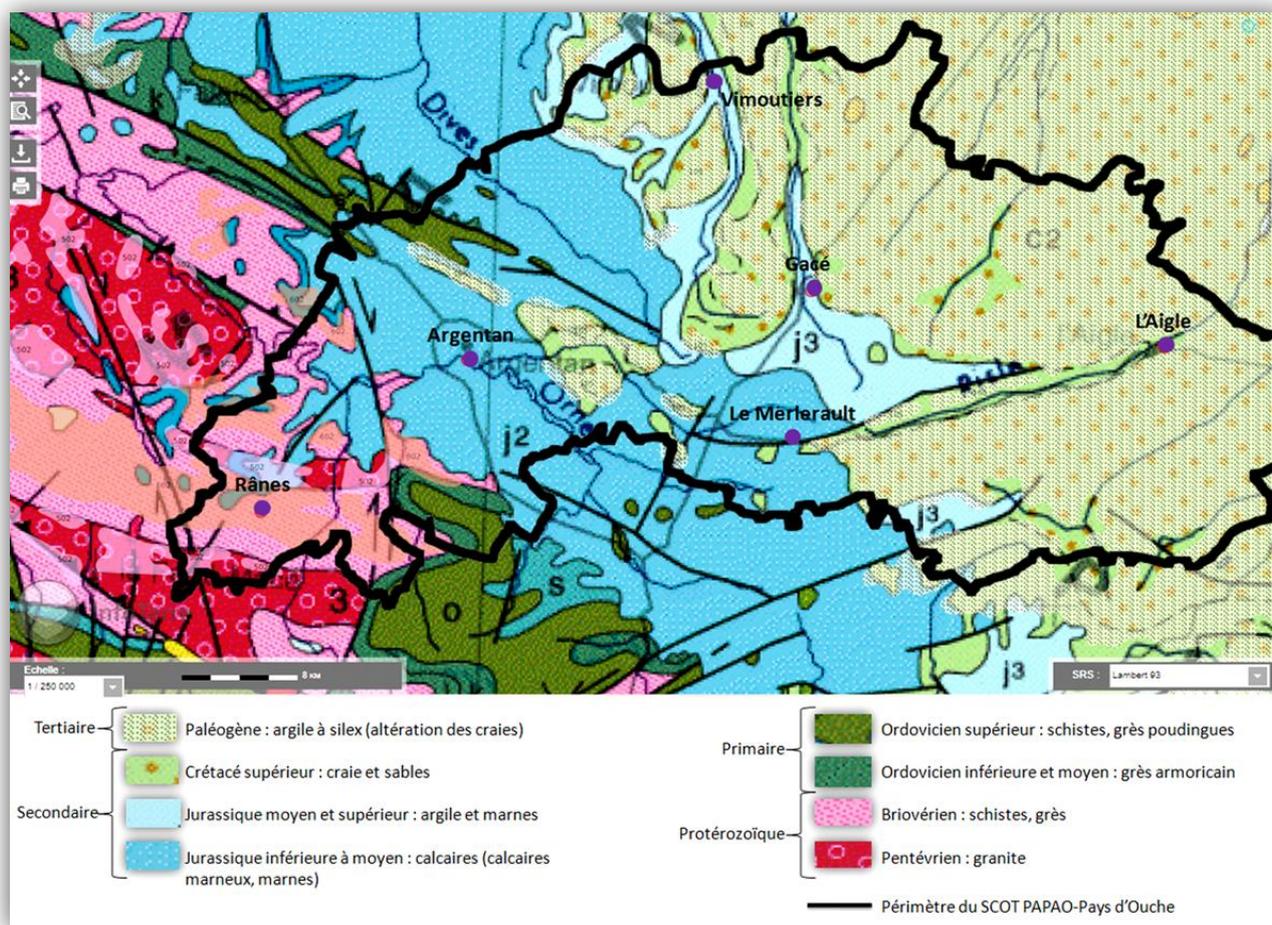
« Il faut bien comprendre que dans les années 1960, 1970 et 1975 le but de l'agriculteur était de nourrir la population française, ce qui a donné lieu à une nouvelle politique mise en œuvre par l'Etat et dont le maintien des vergers ne faisait pas partie. (...) quand les vergers arrivaient à maturité il fallait les remplacer. Alors, on les arrachait pour mettre du labour à la place. »

Frédéric Blondeau

Maire de Ticheville
Ancien producteur et président de la coopérative des Vergers du Pays d'Auge

La progression du labour sur le territoire du SCOT pour la culture de céréales et de maïs est aujourd'hui une composante presque majoritaire des paysages. Si autrefois l'élevage pour le lait et la viande avec prés-vergers dans un contexte bocager très marqué faisait de ce territoire un ensemble maillé et contrasté, depuis les années 1970 la progression des labours par le drainage et le remembrement a facilité l'implantation de cultures notamment sur le Pays d'Ouche du SCOT composé essentiellement d'argiles à silex.

Le territoire du SCOT, à la rencontre entre le Massif Armoricaïn et le Bassin Parisien



Source : Infoterre

Au nord-est les plateaux du Pays d'Ouche septentrional sont marqués par l'argile à silex, résultat de l'altération des craies du crétacé. L'imperméabilité des sols, conséquence des argiles lourdes, et les silex qui posaient des problèmes pour la mécanisation, n'ont pas facilité une mise en place des cultures. Ainsi, ce territoire fût d'abord en grande partie consacré à la prairie. Mais depuis les années 1960 période d'intensification agricole, les opérations à grandes échelles de drainages ont été nombreuses pour supprimer le caractère asphyxiant des argiles, et ainsi pouvoir implanter de la culture. Même constat sur la partie appartenant au damier du Pays d'Ouche méridional (partie sud-est en partant de L'Aigle) : les parcelles en herbe ont peu à peu laissé la place aux cultures qui ont amené le remembrement et la disparition des haies. Toutefois, l'enracinement profond des arbres qui dépasse la couche d'argile à silex, a permis le maintien et la plantation de pommiers sur le Pays d'Ouche, majoritairement en basse-tige, sous contrat avec AGRIAL.

On peut donc y implanter n'importe quelle culture : de la culture annuelle céréalière, de la prairie temporaire, et les cultures pérennes d'enracinement par exemple les pommiers. (...) c'est cette possibilité de pluriactivité qui a permis de faire évoluer dans le temps et selon le contexte économique, le choix des cultures ».

Natacha Delafosse

Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

À propos du Pays d'Ouche

Si sur le Pays d'Ouche il y a maintenant cette « *possibilité de pluriactivité* » entre prairies, cultures, ou vergers. Sur le Pays d'Argentan la progression importante du labour montre que lorsque l'opportunité géographique et économique des cultures est présente, la pluriactivité disparaît au profit de cette seule et même activité. Sur le cours supérieur de la Dives jusqu'à la limite des argiles du jurassique moyen, la Campagne de Trun se caractérise en grande partie par du calcaire marneux. On relève néanmoins deux autres substrats formant une bande du nord-ouest au sud-ouest, correspondant aux alignements forestiers du Haut Pays de Falaise entre la Campagne de Trun et la Plaine d'Argentan. Au nord-ouest sur la continuité du Massif Armoricaïn, l'apparition d'une légère bande de grès et schistes. Et un peu plus au sud-est de cette même bande, une surface de craies et sables du Crétacé altérée en argile à silex. La dominance des calcaires et marnes du jurassique inférieur à moyen de la Campagne de Trun se retrouve encore plus au sud-ouest sur la partie de la Plaine d'Argentan. Cette caractéristique identique aux sols de la campagne de Caen septentrionale dominée par la culture céréalière, explique l'apparition du même phénomène d'intensification du labour sur le Pays d'Argentan et l'ouverture des paysages en plaines découvertes.

Enfin, le Pays d'Auge Ornaïs se caractérise au nord par des collines et par un escarpement occidental à l'Ouest, avec une composition entre argiles à silex marnes et sables du Crétacé. Au sud, en dessous de Gacé sur la partie bocagère, on retrouve des argiles et calcaires marneux du jurassique. Ce qui va différencier l'occupation des sols par rapport aux deux autres Pays situés de part et d'autres, relève de la topographie qui présente un relief particulièrement accentué au nord de ce territoire (voir carte page 80). Le relief va limiter, voir rendre impossible, le drainage des sols hydromorphes en argile à silex comme cela a été fait dans le Pays d'Ouche, et donc rendre particulièrement difficile la conversion des parcelles en labour, qui ne se fera que sur

« (...) le Pays d'Argentan, on le considère comme la continuité de la plaine de Caen. Les sols y sont encore plus intéressants que le Pays d'Ouche pour l'implantation de céréales, et donc le choix a été fait évidemment. »

Natacha Delafosse

Institut National de l'Origine et de la Qualité
(INAO)

À propos du Pays d'Argentan

« La particularité du Pays d'Auge c'est qu'il est hyper vallonné et que l'on est sur un substrat d'argile à silex. (...) Quand on a 30 cm de terres arables, on peut avoir de l'herbe, mais en revanche pas de céréales. (...)

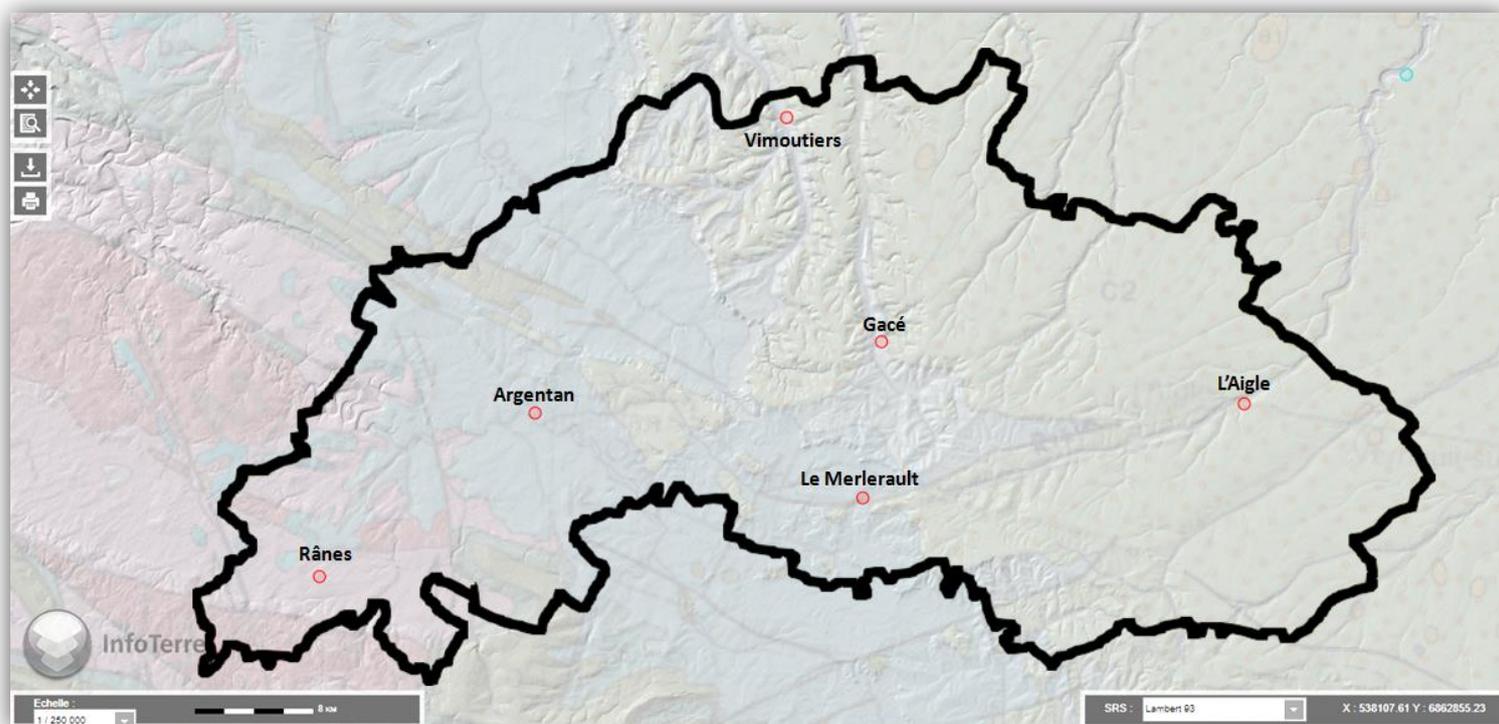
On aura beaucoup plus de pommiers sur ce territoire parce que l'on a une forte valorisation du fait de la présence d'entreprises de transformations. (...) Dans un alignement de 15 km on a 70% de volumes de fruits traités par trois entreprises. »

Natacha Delafosse

Institut National de l'Origine et de la Qualité
(INAO)

des pentes douces. Si l'on ne peut pas valoriser la terre par le labour, d'autres formes de production viennent alors valoriser ce territoire comme les systèmes herbagers pour la production de lait ou de viande, et la pommes à cidre en grande majorité haute-tige. La production de pommes dans le nord Pays d'Auge Ornaïs est très importante, en témoigne la présence de l'AOC Pays d'Auge. Celle-ci impose dans son cahier des charges pour la production du Calvados une surface en haute-tige à hauteur d'au moins 45% du total produit. La filière cidricole est maintenue et valorisée par la proximité des ateliers de transformations. AGRIAL est présent sur trois sites dans ce secteur : à Vimoutiers, à la cidrerie Sainte Foy de Montgomery au nord de Vimoutiers (ex-coopérative des *Vergers du Pays d'Auge*), et à la cidrerie Écusson à Livarot encore un peu plus au nord. L'intérêt de cette implantation pour AGRIAL est bénéfique en termes d'image, car c'est le territoire historique de la production de cidre. Le bénéfice est également et surtout économique, grâce à la diminution des coûts de transports pour les livraisons.

Le relief du Pays d'Auge Ornaïs, une barrière naturelle contre le labour



En résumé, si autrefois la production de pommes à cidre semblait relativement homogène sur l'ensemble du territoire du SCOT, aujourd'hui ce n'est plus le cas. L'arrivée de l'agriculture moderne et la progression constante des surfaces en labour ont impacté la production cidricole qui est désormais ciblée sur certaines parties du territoire. Le Pays d'Ouche oscille entre prairies, forêts, vergers spécialisés basse-tige, et une progression de plus en plus marquée des surfaces labourées. Le Pays d'Auge Ornaïs grâce à son relief vallonné qui constitue une barrière naturelle au labour, préserve ainsi la production de pommes à cidre et son image. Et enfin le Pays d'Argentan aux paysages de plaines

découvertes où les vergers ont presque entièrement disparu au profit des cultures de céréales et maïs⁵.

« La Normandie a encore des atouts, notamment l'élevage qui préserve le paysage. Dans certains secteurs, les terrains ne sont pas du tout adaptés à la culture. On ne peut pas faire n'importe quoi n'importe où. La nature préserve certaines zones de façon naturelle et c'est très bien. »

Arnaud Didier

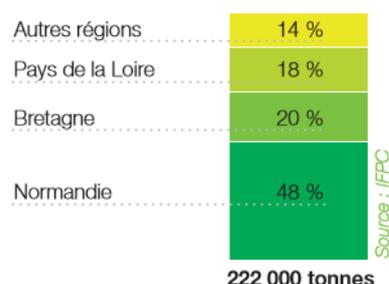
Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
Responsable SVPC/Qualité

3.1.3 - Le choix du basse-tige

Les changements de modes de consommation ainsi que l'intensification de l'agriculture et du labour expliquent donc la disparition des prés-vergers et la transformation des paysages. Ces deux raisons sont majoritairement citées par les personnes enquêtées. Un autre élément intervient dans ce processus de disparition et non des moindres : les producteurs de pommes ont du mal à vendre leurs exploitations à des jeunes pour perpétuer la production de pommes à cidre. Par ailleurs, les producteurs qui s'installent aujourd'hui font, pour la plupart d'entre eux, le choix du verger spécialisé basse-tige pour leur production.

Sur la production nationale de pommes à cidre qui compte chaque année environ 500 000 à 600 000 tonnes de fruits récoltés, 300 000 à 350 000 proviennent de vergers normands, soit un peu plus de 50% de la production nationale. La moitié de cette production nationale, 250 000 à 300 000 tonnes de pommes, est transformée pour le cidre, le reste étant exporté en Europe sans transformation, ou sous forme de concentré pour les « Ciders ». En 2016, sur le total des fruits transformés en coopérative pour la production de cidre, 222 000 tonnes sont issus de basses-tiges, dont près de la moitié proviennent des vergers basses-tiges de Normandie. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, la quasi-totalité des fruits transformés en France pour la production de cidre, provient de vergers basses-tiges, dont près de la moitié se

Estimation de production
du verger basse-tige en 2016



Source : Chambre d'Agriculture de Normandie,
Panorama de l'agriculture et de
l'agroalimentaire, 2015-2016

« (...) les changements agricoles qui ce sont faits au fur et à mesure ont modifiés les façons de produire les pommes, aujourd'hui c'est principalement en vergers basse-tige que l'on produit. »

Céline Duilhac

Responsable Organisation de Producteurs filière cidricole
AGRIAL

⁵ Voir annexe 5 : carte d'occupation des sols du SCOT

situé en Normandie. L'image donnée aujourd'hui par le paysage Normand de la pomme correspondrait donc désormais aux vergers basse-tige. Pourtant selon le dossier de recensement des exploitations fruitières par Agreste de juin 2013, en Normandie il aurait 10 fois plus d'exploitations avec des arbres hautes-tiges que de basses-tiges.

Ce paradoxe s'explique du fait que, aujourd'hui l'arbre haute-tige a un rôle de « vitrine », c'est-à-dire qu'il représente l'image du cidre et du terroir. Pour autant, en termes de production, cet arbre ne correspond plus aux besoins actuels de la filière qui nécessite de produire vite, en quantité régulière, et surtout en abondance pour pouvoir commercialiser dans un maximum de marchés. Restent néanmoins les producteurs transformateurs spécialisés en AOC qui ont l'obligation d'avoir une certaine surface en haute-tige et ont donc préservé ces vergers traditionnels.

Depuis les années 1970 - 1980, lorsque la filière était au plus bas, le verger basse-tige est alors devenu la solution pour répondre aux besoins de la filière.

« (...) les vergers spécialisés en basse-tige, (...) étaient la meilleure solution pour un redémarrage rapide et le mieux adapté au contexte économique pour redonner un nouveau souffle à la filière. »

Arnaud Didier

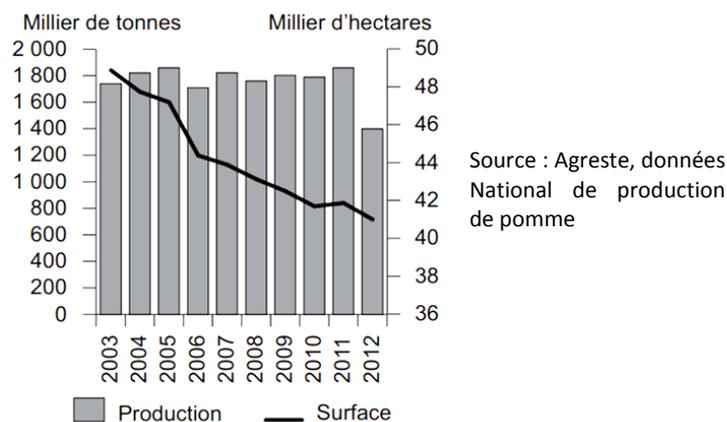
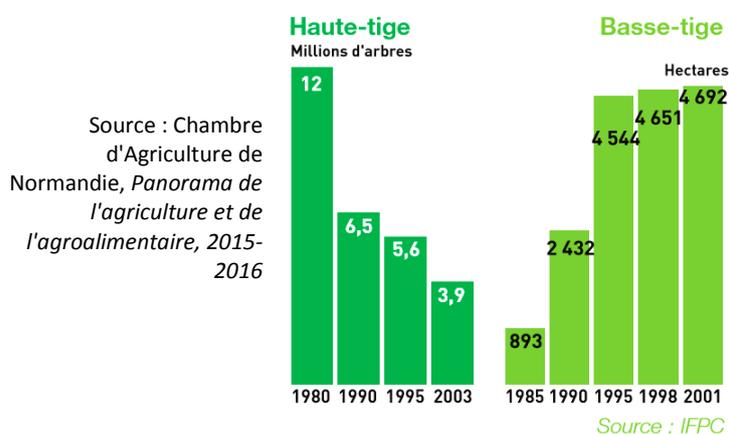
Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
Responsable SVPC/Qualité

On assiste donc depuis les années 1980 sur le territoire du SCOT, mais aussi tous les autres territoires concernés par la production cidricole, à un transfert de la production en vergers traditionnels hautes-tiges vers les vergers spécialisés basses-tiges.

Ce choix ne concerne pas uniquement la filière cidricole de la production de pomme, mais touche aussi les autres filières de production de pommes.

L'intérêt majoritaire de la production en basse-tige se trouve dans la possibilité de produire davantage et plus rapidement et un même espace agricole. Il permet à l'exploitant de pouvoir se diversifier sur d'autres productions.

Le verger cidricole normand



« Le paysage s'est transformé, on le voit bien. Quand je vois du basse-tige maintenant je me dis que c'est l'avenir. A un moment j'ai cru dans le haute-tige, mais avec le recul je sais que le mieux c'est de se mettre en basse-tige. Il ne faut pas s'embêter. »

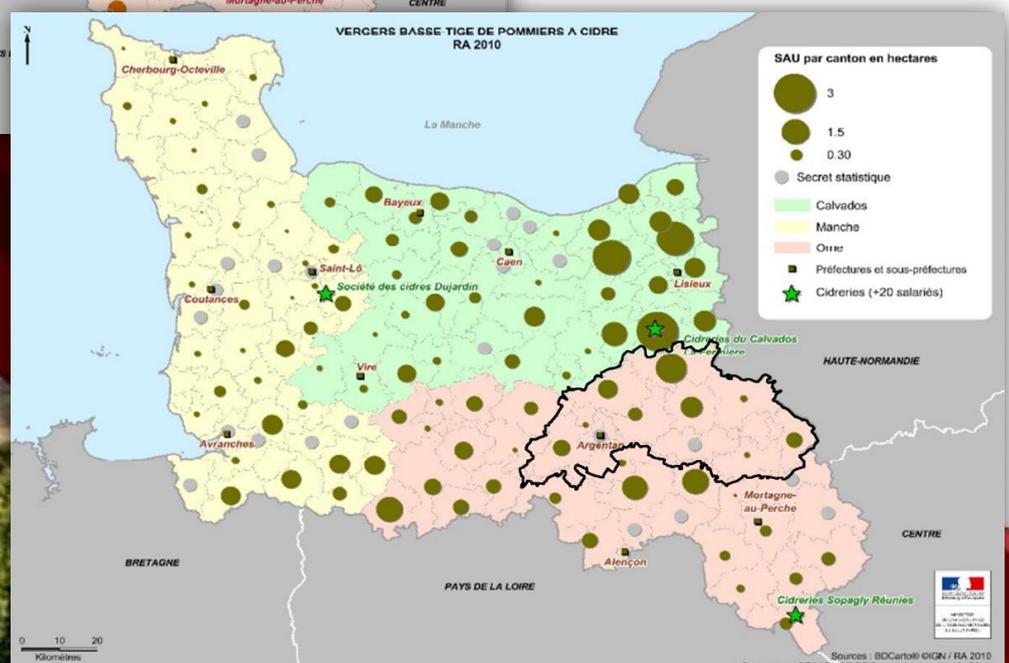
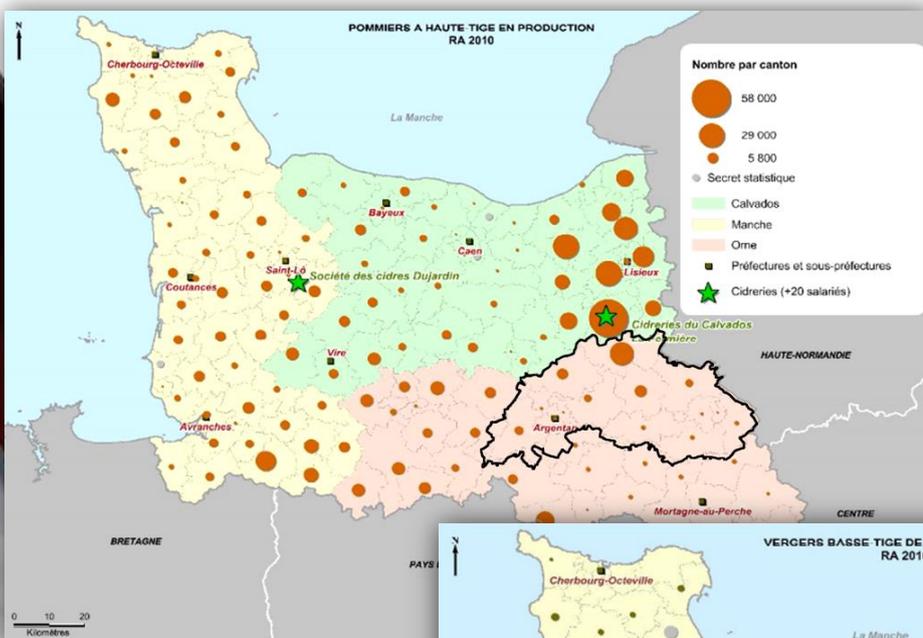
Frédéric Blondeau

Maire de Ticheville

Ancien producteur et président de la coopérative des Vergers du Pays d'Auge

À propos du croquis paysagé de 2014

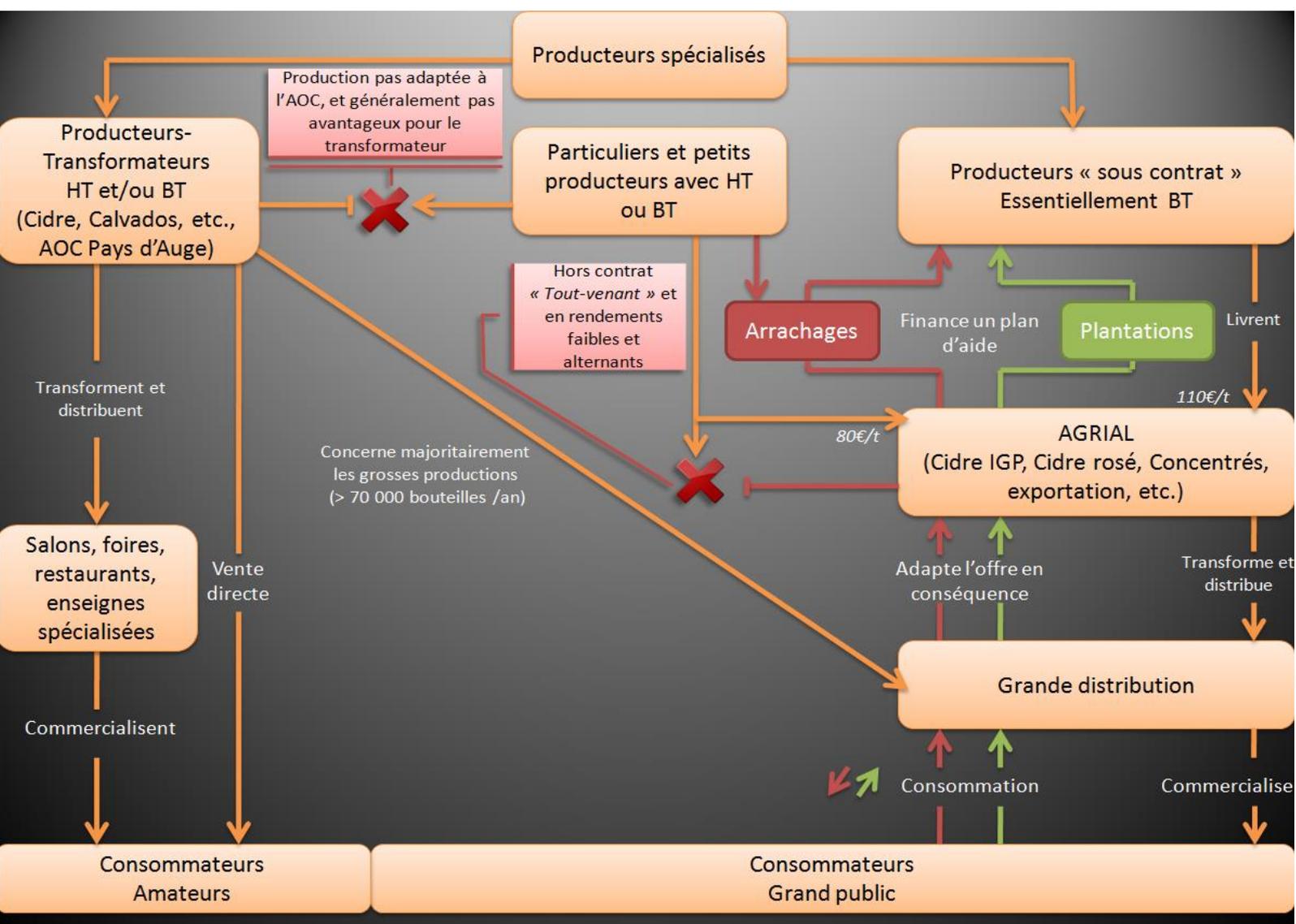
Ainsi, une étude de l'IFPC (Institut Français des Productions Cidricoles) de 2007, a démontré que la production de pommes à cidre issue du verger basse-tige est passée d'environ moins de 10% à la fin des années 1985 – 1990, pour atteindre plus de 80% en 2007.



LE PRE-VERGER DANS LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA FILIERE CIDRICOLE ACTUELLE

3.2.1 - Une professionnalisation de la filière

Tableau systémique de la production de pommes à cidre, sur le territoire du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche



La professionnalisation de la filière de production de pommes à cidre est un phénomène en plein essor depuis plusieurs années. Autrefois cette production mêlait l'élevage et la culture fourragère. Aujourd'hui les éleveurs sont de moins en moins cidriers et à l'inverse, certains

ont fait le choix de se consacrer exclusivement à la production de pommes ainsi qu'à la transformation au détriment de l'activité d'élevage.

« La séparation entre élevage et production pommes à cidre est de plus en plus fréquente. C'est un phénomène que l'on voit un peu partout. »

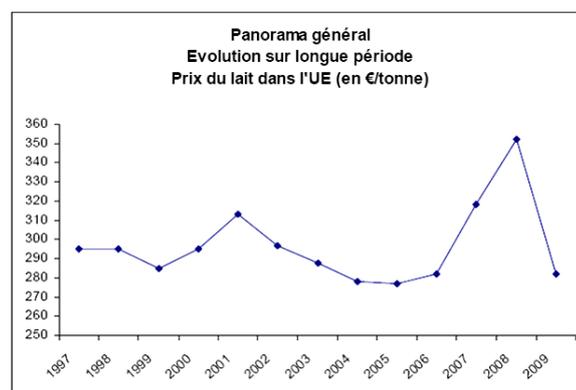
Natacha Delafosse

Institut National de l'Origine et de la Qualité
(INAO)

Ce phénomène s'explique par plusieurs raisons, économiques, techniques, et éthiques qui font qu'aujourd'hui un métier de cidrier ou « cidriculteur » apparaît.

En ce qui concerne les raisons économiques, la baisse constante ainsi que la volatilité du prix du lait en Europe, accompagné d'une baisse de la consommation de viande, ont joué un rôle dans le choix des activités agricoles pratiquées par les exploitants.

Ceci a eu pour effet d'amorcer un recul de l'élevage au profit des labours sur certaines zones du territoire, notamment pour la partie sud du Pays d'Auge Ornaïs et le Pays d'Ouche.



Rapport d'information n° 481 (2008-2009) de
M. Jean BIZET

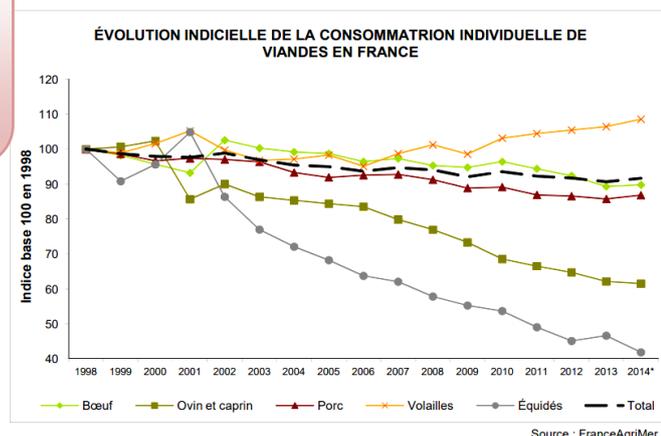
« La séparation est de plus en plus marquée... parce que l'élevage ça ne paie pas, et le cidre ça paie ! »

Emmanuel Schreiber

Producteur cidrier

Certaines exploitations n'ont pas fait le choix du labour, mais celui de diversifier les activités en intensifiant la production de cidre pour aller vers une spécialisation plus prononcée, motivée généralement par la présence d'une AOC. Par exemple le GAEC de la Galotière à Crouttes, où Jean-Luc Olivier et son beau-frère Pascal Choïnard ont séparé l'activité en 1997, un an après le lancement du label AOC Cidre Pays d'Auge. Une partie est dédiée à la production de lait et une autre à la production de pommes à cidre et à la transformation.

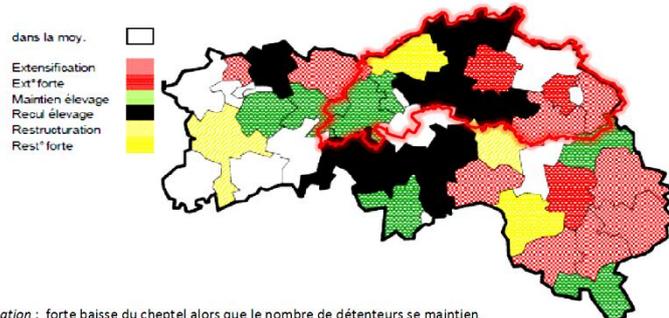
Ce choix de la transformation à la ferme, de manière indépendante sans passer par une coopérative, semble être un système



Source : FranceAgriMer

Recul de l'élevage sur le territoire du SCOT

2006-12



Extensification : forte baisse du cheptel alors que le nombre de détenteurs se maintient suggère que chaque exploitation réduit son élevage, sans doute au profit des cultures.

Sources : Chambre d'Agriculture de l'Orne,
Service Elevage – Service Economie et Prospective

économiquement intéressant pour les producteurs.

« On est en constante augmentation des ventes depuis 2 ans grâce à deux phénomènes : le cidre fermier fabriqué de manière artisanale connaît un bon essor depuis quelques années. Parallèlement, on professionnalise notre métier pour faire de la meilleure qualité, tous producteurs fermiers confondus. »

Jean-Luc Olivier

Producteur cidrier

En revanche, les producteurs de pommes qui passent par les coopératives pour la transformation en cidre IGP par exemple, ont été impactés par la baisse de consommation des cidres en grandes surfaces. Ainsi les producteurs spécialisés basses-tiges en production importante n'ont pas vendu l'intégralité de leurs productions en 2017. Ils ont la possibilité d'accepter un plan d'aide en contrepartie, mais conservent leur activité de production de pommes qu'ils vont devoir adapter. Devant la pénurie, les plus petits producteurs hors-contrat c'est-à-dire en « Tout-venant », qui ont en général une autre activité principale (élevage laitier/allaitant ou cultures), n'ont majoritairement pas pu vendre leurs productions. Certains d'entre eux font le choix d'arracher pour convertir cette production dans une activité plus rentable.

Il faut noter que le rôle de la coopérative, AGRIAL en l'occurrence sur le territoire du SCOT, est d'acheter en priorité les pommes des producteurs avec lesquelles la coopérative est en contrat. Étant l'intermédiaire entre la demande réclamée par les grandes surfaces et l'offre des producteurs, la coopérative joue un rôle de régulateur de marché et se doit alors dans le cas d'une baisse d'achat des volumes de cidre, de répondre à la demande de la grande distribution. Tout en assurant l'achat des pommes des producteurs sous

« Pour AGRIAL, voir des rangées de tracteurs arriver à la coopérative avec des bennes de 3 tonnes, ça n'est pas intéressant (...) Par contre, le producteur spécialisé qui est en contrat et qui vient le jour prévu donner 12 ou 15 tonnes de pommes c'est plus avantageux en termes de coûts de maintenance. (...) Par ailleurs, si vous arrivez en « tout-venant » vous êtes payé 80€ la tonne, et c'est de l'arrachage à venir de façon certaine. »

Frédéric Blondeau

Maire de Ticheville

Ancien producteur et président de la coopérative des Vergers du Pays

« Cette année la consommation de cidre a déjà diminué de 10%, (...). On doit assurer l'écoulement de la production. Mais dans la situation actuelle, on a demandé à nos producteurs de faire un effort et de réduire leur production parce que l'on n'a pas les débouchés pour tout vendre. Alors on stop les « Tout-venant » aussi. En échange on a légèrement augmenté le prix d'achat des pommes. »

Céline Duilhac

Responsable Organisation de Producteurs filière cidricole

AGRIAL

contrat, sans toutefois avoir des excédents.

Les petits producteurs (moins de 4 tonnes environ) pour lesquels la production de pomme est secondaire sur l'exploitation, ne peuvent pas disposer des contrats avec les grandes coopératives qui cherchent de gros rendements réguliers chaque année et à diminuer les coûts de maintenance par production livrée. Ce problème touche davantage le verger haute-tige où l'alternance est encore plus prononcée et les rendements encore plus faibles.

« En tant que transformateurs on ne peut pas baser notre activité sur les prés-vergers, car c'est une activité de complément pour les gens qui les exploitent. Ils ont peu de production et une année sur deux seulement. Pour la grande distribution si on leur vend du cidre une année sur deux ça, ne va pas le faire... »

Céline Duilhac

Responsable Organisation de Producteurs filière cidricole
AGRIAL

La professionnalisation de la filière passe ainsi par la spécialisation des producteurs dans la production de pommes en grandes quantités, avec une transformation en coopérative et une vente en grande surface. Quant à la transformation indépendante à la ferme, elle nécessite un investissement beaucoup plus important de la part des producteurs afin de valoriser leurs productions, renforçant ainsi ce phénomène de professionnalisation.

Le développement des labels pour la production de cidre et de calvados ont accompagné progressivement la professionnalisation de la filière. Ces labels rappelons-le, ont pour but de préserver mais aussi de valoriser un savoir-faire local et une qualité de produit, liés à un terroir spécifique.

Ainsi en 1996, l'apparition du label AOC Cidre Pays d'Auge a été une opportunité pour les producteurs de pommes à cidre présents dans le périmètre de l'AOC, pour développer leurs exploitations vers une spécialisation cidricole. C'est le cas notamment du GAEC de la Galotière comme nous l'avons vu, mais aussi pour d'autres producteurs qui cherchaient à faire un produit plus qualitatif. Cette qualité du cidre AOC passe par un cahier des charges plus strict qui intègre de nombreuses conditions pour la production en AOC⁶.

« La qualité est essentielle aujourd'hui. La fabrication de produits de qualité ouvre à un vrai marché porteur (...). Mais pour faire un produit de qualité il faut le transformer soi-même et donc y consacrer beaucoup plus de temps. Les exploitants doivent donc choisir et ne peuvent pas tout faire. »

Pierre Coupriet

Maire de Rânes

⁶ Voir cahier des charges Cidre AOC Pays d'Auge
<http://www.idac-aoc.fr>

Cette recherche de qualité pour le cidre, impose donc aux producteurs de se consacrer encore plus à leur entreprise cidricole, et par conséquent ils disposent de moins de temps pour pérenniser d'autres activités.

Les producteurs transformateurs cherchent à être indépendants en termes de production mais aussi de commercialisation de leurs produits. Ces producteurs doivent trouver eux-mêmes leurs réseaux de distribution afin d'optimiser la valeur ajoutée de leurs produits, cidre AOC, IGP, pommeau, Calvados, etc., et se créer une notoriété. Il devient commercial et devra parcourir les salons, expositions, s'entretenir avec les enseignes spécialisées (exemple : bar à cidres en Bretagne), pour toucher une clientèle amatrice qui sera prête à acheter ses bouteilles à bon prix. Ainsi, la recherche d'un produit de qualité différencié et la recherche de réseaux de distribution, ajoute un facteur de concurrence entre cidriers. La production de cidre devient dès lors une entreprise à part entière et ne laisse aucune place à une autre activité.

La professionnalisation de la filière cidricole s'explique donc aussi par une volonté d'indépendance des producteurs vis-à-vis de groupes de distribution.

« Vous prenez n'importe quel consommateur lambda en Normandie, il ne mettra pas plus de 2,50€ dans une bouteille de cidre. Et ce n'est pas avec 2,50 € qu'on valorise un produit. (...) il faut aller chercher le consommateur qui va mettre le prix pour ce cidre-là. »

Natacha Delafosse

Institut National de l'Origine et de la Qualité
(INAO)

On trouve alors aujourd'hui deux sortes de producteurs : les producteurs spécialisés basse-tige à grands rendements à destination de la transformation en coopérative, et les producteurs traditionnels indépendants, avec des productions moins importantes en volumes et qui ont l'obligation d'être davantage exigeants sur la conduite de leurs vergers ainsi que sur la distribution et commercialisation de leurs produits.

3.2.2 - De nouvelles opportunités pour la filière

Si la filière cidricole tend à se professionnaliser et à se spécialiser. Elle cherche aussi à renouveler sa gamme de produits pour conquérir d'autres marchés et toucher de nouveaux consommateurs. C'est dans ce cadre que de grands groupes, AGIAL, les Celliers Associés, etc., vont alors chercher à innover.

Concernant le renouvellement de la gamme cidricole, nous pouvons citer les innovations en matière de goût, tel que le cidre de glace, mais surtout le cidre rosé.

« Si AGRIAL continue à ne contractualiser qu'avec les grandes surfaces et à abandonner le « Tout-venant » c'est critique car on aura définitivement et très distinctement d'un côté des producteurs-transformateurs indépendants, et de l'autre des industriels, mais rien entre les deux... »

Natacha Delafosse

Institut National de l'Origine et de la Qualité
(INAO)

Le cidre rosé est apparu sur le marché en 2014, dans l'idée de rendre le cidre plus « moderne » et attractif, en suivant l'idée des bières aromatisées. Il a permis une augmentation des ventes de cidres cette année-là.

HMSM HORS HD	CAM P2 13	Volume (mille L)	Evolution volume (mille L)	Evol %	Contrib +/-	PDM vol	Delta (pts)
v444 STD							
CIDRES		46 323	-1 345	-2.8%			
ROSE		1 603	635	65.6%	80%	3.5%	+1.4
POIRE		420	83	24.6%	10%	0.9%	+0.2
AUT		478	73	18.2%	9%	1.0%	+0.2
DEMI SEC		483	-58	-10.7%	-3%	1.0%	-0.1
BRUT		19 515	-285	-1.4%	-13%	42.1%	+0.6
DOUX		16 255	-727	-4.3%	-34%	35.1%	-0.5
TRADITIONNEL		7 552	-1 061	-12.3%	-50%	16.3%	-1.8

Source : FranceAgriMer, étude prospective filière cidricole 2016

Selon AGRIAL, grâce au renouvellement de la gamme des cidres qui a touché de nouveaux consommateurs, le marché du cidre en grande surface a gagné 9,2 millions d'euros de chiffre d'affaires en cinq ans avec un gain de 3,2 millions de consommateurs.⁷

Le renouvellement de la gamme passe aussi par une meilleure communication autour du produit, qui se « modernise », en adoptant un nouveau packaging moins traditionnel en quantité plus réduites en 25 cl et 33 cl, inspiré des formats bières.

Cette volonté de renouveler l'image du cidre afin qu'il touche une plus large palette de consommateur, et surtout des plus jeunes, est un sentiment partagé par bon nombre d'acteurs de la filière. Ainsi, de nombreuses entreprises cidricoles ont effectué ce tournant.



⁷ AGRIAL, Dossier cidres Mai 2017 N°262

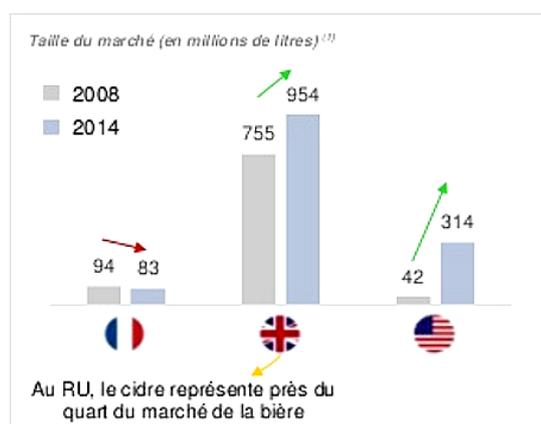


Arnaud Didier, présentation d'un bar à cidres
Salon de l'agriculture à Paris, 2015
Paris-Normandie.fr

« La gamme des cidres s'élargit énormément, la valorisation est meilleure. Aujourd'hui un producteur de cidre (fermier ou artisan) ou une coopérative, a sa gamme d'une dizaine de produits minimum. Il y a 20 ans il y avait un cidre brut, doux, demi-sec et un jus de pomme. Aujourd'hui il y a notamment du cidre rosé qui est fait par beaucoup de producteurs ou du cidre de glace qui est tout nouveau. L'image est en pleine évolution et s'oriente davantage comme l'a fait le vin il y a longtemps, sur des cuvées et du marketing avec des bouteilles qui ressemblent à quelque chose qui donne plus envie. Ça évolue de plus en plus. »

À l'échelle internationale, le marché du cidre est en pleine expansion depuis 10 ans. Cette croissance importante, surtout aux États-Unis, s'explique par l'arrivée des Ciders (ou Hard Cider en l'occurrence, qui est le « cidre américain ») sur le marché.

Le Cider n'a rien à voir avec le cidre « à la française » qui est soumis à une réglementation spécifique⁸. Souvent fabriqué à base de concentrés provenant de pommes françaises importées par AGRIAL, le Cider ou Hard Cider, c'est un « cidre » qui se rapproche plus de la bière avec une teneur en alcool pouvant atteindre les 8,5%. Il peut aussi prendre une forme très sucrée, se rapprochant d'un jus de pommes classique ou « cidre-soda »⁹, avec une teneur inférieure à 2%.



Source : Euromonitor, enquête France Agrimer

⁸ Décret n°53-978 du 30 septembre 1953, relatif à l'orientation de la production cidricole et à la commercialisation des cidres, poirés et de certaines boissons similaires

⁹ Article de Adrienne So, *Why Artisanal Cider-Makers Hate the Fizzy Stuff Sold in Six-Packs*, http://www.slate.com/articles/life/drink/2016/08/why_artisanal_hard_cider_makers_hate_the_sweet_stuff_sold_in_six_packs.html

L'atout des cidres au Royaume-Unis et en Amérique, est que ce marché tourne autour de brasseurs fabriquant de cidre (on parle d'ailleurs de « *brassage du cidre* »¹⁰) qui collaborent avec différents fournisseurs dont AGRIAL. Ils véhiculent une image beaucoup plus attractive (petites bouteilles de 25 cl vendues en pack de 6), notamment auprès des jeunes consommateurs.

Cette attraction pour les cidres avec une hausse de la consommation de 71% en 2014 aux États-Unis, a permis le développement de la filière et la création de plusieurs entreprises de production. Nous pouvons citer : *California Cider Company* en 1993 est la première cidrerie privée en Californie, *2 Towns* en 2010, ou encore *Angry Orchard* dans l'Ohio qui élabore des cidres à partir de pommes européennes et américaines. Concernant AGRIAL, la filiale s'est elle aussi introduite sur le marché avec sa marque *Eclor (Ecusson et Loïc Raison)*, en rachetant la marque américaine *Seattle Cider Company* en 2015¹¹.

La filière s'oriente donc aujourd'hui vers de nouveaux produits. Dans un objectif de faire repartir la consommation de pommes, de nombreux groupes industriels comme AGRIAL cherchent à développer la gamme en suivant les opportunités présentes : cidre rosé, petites bouteilles individuelles, Ciders, ou jus de pomme, etc. La cible étant les jeunes consommateurs (35 ans et moins) qui restent minoritaire dans la consommation de cidre, en adaptant le modèle du cidre à celui de la bière. La filière cherche à imiter celle du vin à travers une gamme qualitative certifiée par des cahiers des charges plus évolués, et évaluée par des œnologues lors de concours, expositions, etc.

« Cette image du consommateur est importante et on a beaucoup de mal à donner de la consistance au produit. Même si aujourd'hui on a des œnologues qui viennent tester les produits, de grands cuisiniers, des concours des prix par exemple, on a quand même du mal. C'est une question culturelle.

C'est pour ça qu'AGRIAL vise la jeunesse avec des produits différents, un packaging plus adapté. (...)Le cidre traditionnel diminue tous les jours ! Alors que le cidre plus « tendance » marche, surtout chez les jeunes. »

Frédéric Blondeau

Maire de Ticheville

Ancien producteur et président de la coopérative des Vergers du Pays d'Auge

¹⁰ Article de Camille Malnory, *Aux États-Unis, le cidre risque de devenir un soda comme les autres*, <http://www.slate.fr/story/122609/cidre-boisson-soda>

¹¹ Article de Philippe Legueltel, *Cidre : Agrial reprend un producteur américain*, https://www.lesechos.fr/20/10/2016/LesEchos/22302-117-ECH_cidre---agrial-reprend-un-producteur-americain.htm

3.2.3 - Le paysage, un aspect secondaire

Si les acteurs cidricoles donnent la priorité au redressement économique de la filière à l'aide de nouvelles opportunités, le paysage lui, reste un aspect secondaire. Dans les entretiens, la quasi totalité des personnes enquêtées ont été d'accord sur l'idée que le paysage suit la « mode économique », et que dans ce sens, la disparition des pré-vergers en est une conséquence.

« Aujourd'hui, vu la situation de la filière qui cherche encore un développement économique, pour les acteurs de la filière je pense sincèrement que le paysage n'est pas la priorité. »

Arnaud Didier

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
Responsable SVPC/Qualité

En effet, comme nous l'avons vu dans la partie concernant la disparition des vergers hautes-tiges (3.1 – *Les raisons de la disparition des vergers sur le territoire*), le monde agricole s'est adapté au fil du temps à la situation économique.

En cela, le paysage s'est lui aussi adapté à ces changements apportés par l'agriculture moderne. Nous avons relevé deux exemples sur le territoire du SCOT, le Pays d'Argentan et d'Ouche, où le labour domine aujourd'hui au détriment des herbages et des vergers.

« Pour moi le paysage évolue en fonction de ce qui marche et ce qui marche pas. Le labour rapporte donc on en voit de plus en plus, voilà tout. »

Emmanuel Schreiber

Producteur cidrier

Ainsi, la filière cidricole s'est elle aussi adaptée en se professionnalisant progressivement et en ciblant une production intensive en basse-tige sur des zones spécifiques. La production de pomme pour la fabrication de cidre, autrefois indépendante, locale, traditionnelle et familiale, comme nous le montré Samuel Périchon au travers de ses enquêtes (1.2.1 – *Histoire des vergers à pommes en Normandie*) est aujourd'hui une véritable filière professionnelle, avec une production, une transformation, ainsi qu'une commercialisation déterminée par des enjeux et des objectifs encadrés par le marché des consommateurs.

« (...) il y a moins de pré-verger que dans les années 1960, (...) à cette époque il s'agissait de consommation personnelle. Les gens avaient leurs vergers, leurs pommes, leurs cidres, (...). Aujourd'hui on a changé de paysage parce que l'on est passé sur une production où la totalité de la surface sert à produire de la pomme. La filière s'est professionnalisée et il y a de nouveaux enjeux aujourd'hui. »

Céline Duilhac

Responsable Organisation de Producteurs filière cidricole
AGRIAL

La valorisation des paysages et du patrimoine par le maintien des prés-vergers, et le développement de l'arbre haute-tige, reste alors une problématique relativement marginale pour les acteurs cidricoles qui souhaitent avant tout voir la filière se développer économiquement. Cependant l'intérêt pour les paysages subsiste. En effet, certains enquêtés, élus, INAO, producteurs cidriers, aimeraient maintenir par endroit un paysage de « carte postale ».

« Moi j'aime bien l'idée de valoriser le paysage, d'avoir une belle exploitation, mais je m'attache aussi à la santé de l'entreprise évidemment. Pour l'instant ça va, donc je replante des pommiers tous les ans et j'en remplace. Mais le jour où ça ne tiendra plus la route... il faudra faire les bons choix. »

Emmanuel Schreiber

Producteur cidrier

L'arbre haute-tige n'appartient pas seulement à une identité paysagère propre aux prés-vergers et aux paysages ruraux Normands. Il appartient aussi à un système de production résultant d'un choix de la part des producteurs. Et par conséquent, il doit être envisagé par les acteurs du territoire comme tel, au même titre que n'importe quelles autres cultures avec ses atouts, ses contraintes, ses opportunités et menacent.

« Il faut préserver les hautes-tiges pour ceux qui veulent les préserver, mais il ne faut pas obliger les gens à faire des choses qu'ils ne veulent pas. Il est inutile de donner des aides pour planter des pommiers si il n'y a aucun débouché économique. »

Jean-Luc Olivier

Producteur cidrier

Intégré l'arbre haute-tige dans une valorisation du paysage, serait une préconisation qui devrait alors tenir compte des enjeux économiques de la filière, ainsi que de la situation économique des producteurs de pommes présents sur le territoire.

« (...) l'arbre haute-tige est adapté aux peintres, aux touristes peut-être, mais pas à l'activité cidricole. C'est l'économie qui nous fait vivre et qui va modeler nos paysages. »

Frédéric Blondeau

Maire de Ticheville

Ancien producteur et président de la coopérative des Vergers du Pays d'Auge

CONCLUSION

Les paysages du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche, autrefois marqués par la présence importante des prés-vergers liés à l'élevage, ont subi les changements apportés par l'agriculture moderne de l'après-guerre. Ainsi nous avons montré grâce au travail d'enquête, que l'évolution des débouchés sur le marché des consommateurs a contribué à la transformation des paysages en détruisant peu à peu ces prés-vergers, qualifié aujourd'hui de « *reliques dans le paysage* » [P. Brunet, *Inventaire régional des paysages bas-normands*].

Si les surfaces en prés-vergers ont nettement reculé ces dernières décennies, elles n'en restent pas moins présentes sur la partie du territoire qui concerne les Pays d'Auge Ornaïs. Pour différentes raisons, (attachement historique, présence d'appellations protégées, topographie...), le Pays d'Auge Ornaïs est un rempart aux labours et préserve le paysage « carte postale » de la Normandie. Sur les autres territoires du SCOT, Pays d'Argentan et d'Ouche, le labour s'est considérablement installé au détriment des autres formes de production, notamment de l'élevage.

La filière cidricole a elle aussi subi les transformations apportées par l'agriculture moderne. Si autrefois la production de pommes pour le cidre était une activité traditionnelle, familiale, et extensive en complémentarité avec l'élevage, aujourd'hui elle tend à se professionnaliser vers des systèmes plus intensifs qui obtiennent de meilleurs rendements et une commercialisation à grande échelle par l'intermédiaire de coopératives insérées sur un marché international en pleine évolution.

En parallèle, la professionnalisation s'accompagne de la présence de producteurs transformateurs indépendants. Ces producteurs, qui bénéficient de plusieurs AOC sur le territoire, préservent entre autres, par leurs activités, l'image traditionnelle du cidre, image d'Épinal de la Normandie.

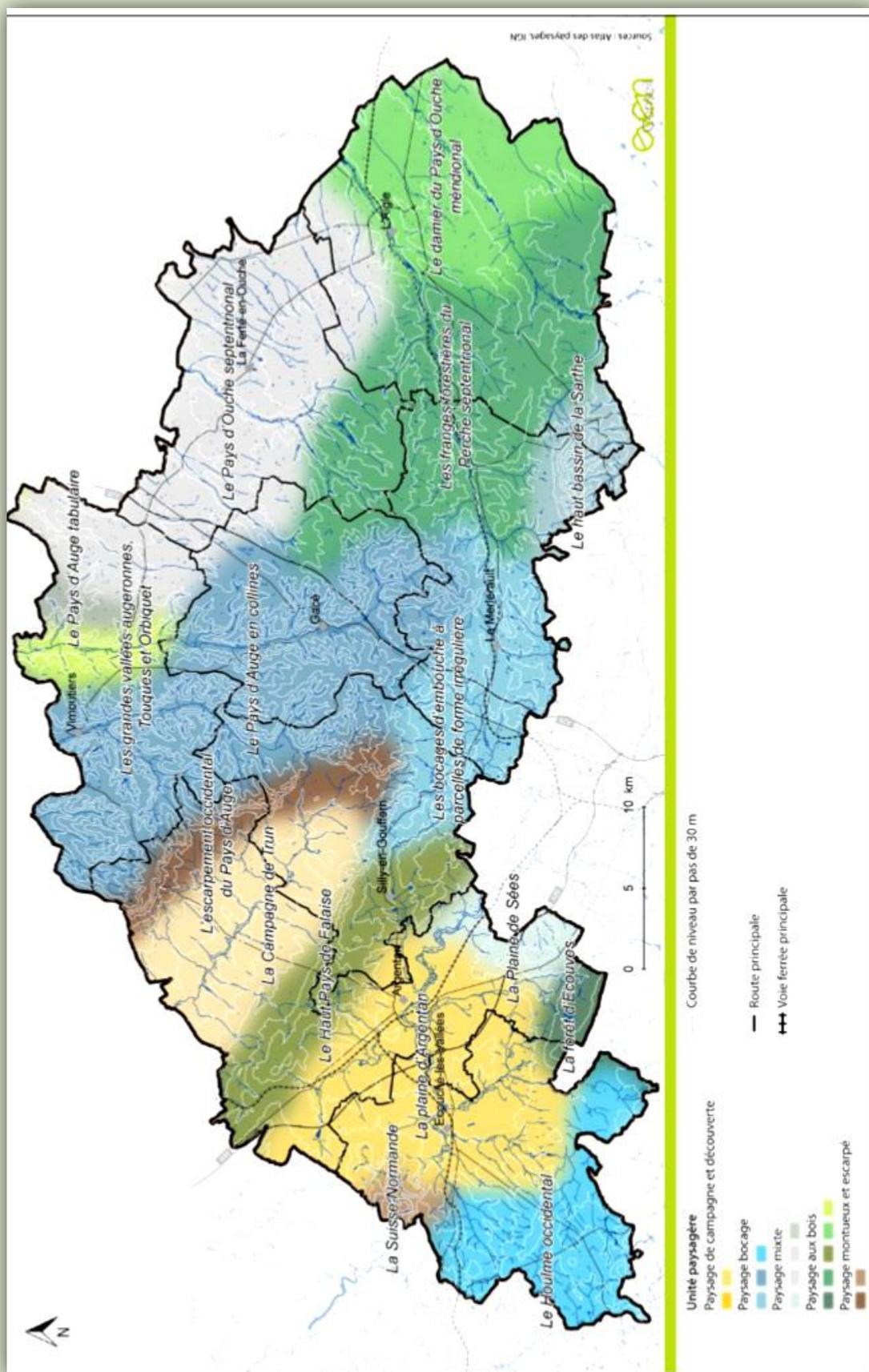
Enfin, si les paysages « *font partie du patrimoine commun de la nation* » [Art. L. 200-1, Loi n° 95-101 du 2 février 1995], ils n'en sont pas moins soumis aux aléas économiques et à l'évolution des pratiques agricoles. Dans ce contexte, l'arbre haute-tige et le pré-verger auraient pu appartenir tous deux au passé. Cependant, cette forme de production subsiste encore, et contribue au maintien et à la valorisation paysagère et écologique [Mesures Agroforesteries ; Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 « Biodiversité »]. Le concept de « l'éco-verger » prend alors tout son sens, ainsi que le maintien de l'arbre en agriculture.



ANNEXES



Annexe 1 : Carte des unités paysagères du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche



Claude Monet
Le Pommier
1879



Roger Jourdain
Sous les Pommiers
1887



Gustave Caillebotte
Verger aux Pommiers en Fleurs
1888



Annexe 3 : Politiques de soutien agricole en faveur des systèmes agroforestiers

Avec le développement de la culture et du labour accompagné d'une régression croissante de la consommation du produit issu de vergers et des arrachages massifs, les agriculteurs ont été contraints de faire des choix pour pérenniser leurs exploitations au détriment du pré-verger, et plus généralement de l'arbre en lui-même.

Aujourd'hui, nous avons connaissance des biens-fais de l'arbre et des haies en agriculture, brise vent, lutte contre l'érosion, diversification de productions, rétention d'eau, etc. Mais encore faut-il inciter les exploitants à rentrer dans cette démarche de valorisation de la ressource, dans une économie agricole axée majoritairement depuis plus de 50 ans sur un idéal productiviste. Et il ne s'agit pas seulement des agriculteurs, mais aussi de la politique agricole dans sa globalité qui au fil du temps doit se tourner vers des systèmes durables respectueux de l'environnement.

Dans ce contexte, c'est au programme de développement rural hexagonal (PDRH) ainsi qu'aux politiques agricoles européennes d'orienter et soutenir les agriculteurs dans leurs choix d'exploitations, ainsi que dans leurs pratiques. Depuis 1962, la Politique Agricole Commune (PAC) soutient financièrement les exploitants dans leurs pratiques culturales.

Le pré-verger est considéré comme un système mixte, mêlant agriculture et arboriculture fruitière sur une même surface. On parle alors d'agroforesterie. La circulaire DGPAAT/SDBE/SDFB/C2010-3035 du 6 avril 2010 par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la pêche, définit l'agroforesterie comme « *l'association au sein d'une même parcelle, d'une production agricole animale et/ou végétale avec un peuplement d'arbres d'espèces forestières à faible densité (entre 30 et 200 arbres par hectare)* ».

Depuis la création de la PAC jusqu'en 2006, l'agroforesterie n'était pas considérée comme un système de production agricole, l'arbre et les productions agricoles étaient traités indépendamment au niveau des aides communautaires européennes. Cette distinction particulière combinée avec les politiques productivistes de l'intensification agricole et de la baisse de la consommation des produits cidricoles, ont évidemment eu des répercussions sur la place du pommier sur les surfaces agricoles, et ont contribué à sa disparition progressive.

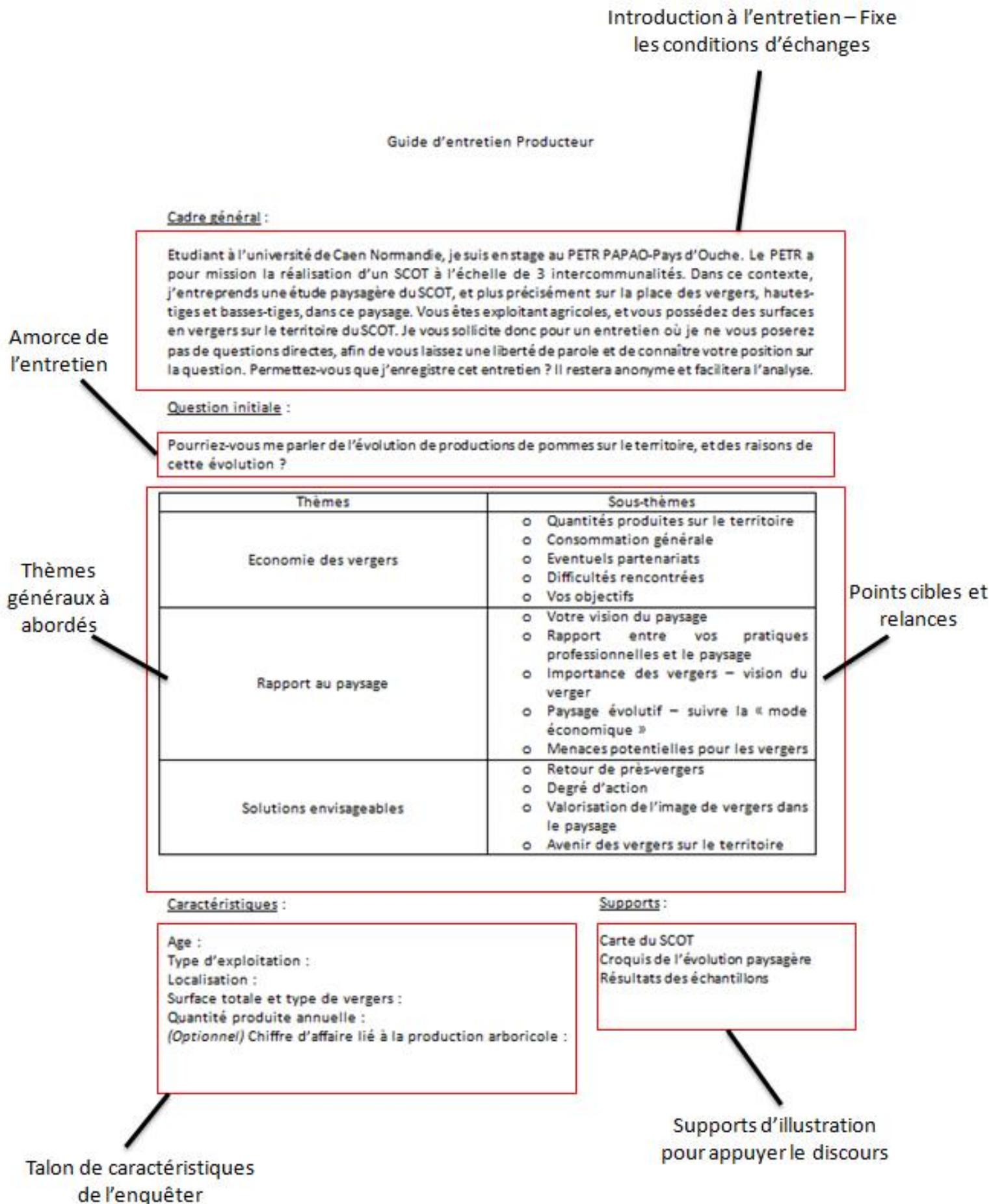
Il faudra attendre 2006 pour que les parcelles agroforestières soient comprises comme des parcelles agricoles dans les politiques agricoles communes, et de ce fait soient éligibles aux aides du premier et deuxième pilier. Pour le Droit à Paiement Unique (DPU) du premier pilier, était éligible seulement les parcelles agroforestières composées d'essences dites forestières d'une densité maximum de 50 arbres à l'hectare, et uniquement pour les alignements d'arbres intraparcellaires. Pour le second pilier, il s'agissait de quatre mesures du PDRH qui ne concernait que là encore seulement les essences forestières et non fruitières, et sous certaines conditions :

- **La mesure 121B** : Finance à 40% des investissements pouvant comprendre la plantation de formations arborées. Cette mesure n'est pas zonée mais ne concerne que les territoires sur lesquels la mesure 216 ne s'applique pas.
- **La mesure 214 I, LINEA 02** : Mesure agroenvironnementale territorialisée concerne l'entretien d'arbres isolés ou en alignement. Le taux d'aide publique est de 100%.
- **La mesure 216** : Plantation de formations arborées linéaires dans des zones définies au niveau régional dont il s'agit de préserver la valeur patrimoniale naturelle dans le cadre d'une démarche environnementale globale. Le taux maximum d'aide publique varie entre 60 et 80%.
- **La mesure 323 D** : Peut être utilisée pour favoriser la plantation ou l'entretien de systèmes agroforestiers ainsi que l'accompagnement à la mise en œuvre de ces systèmes dans le cadre de projets collectifs ayant pour objectifs la restauration du paysage rural et la préservation de l'environnement. Le taux maximum d'aide publique est de 100%.

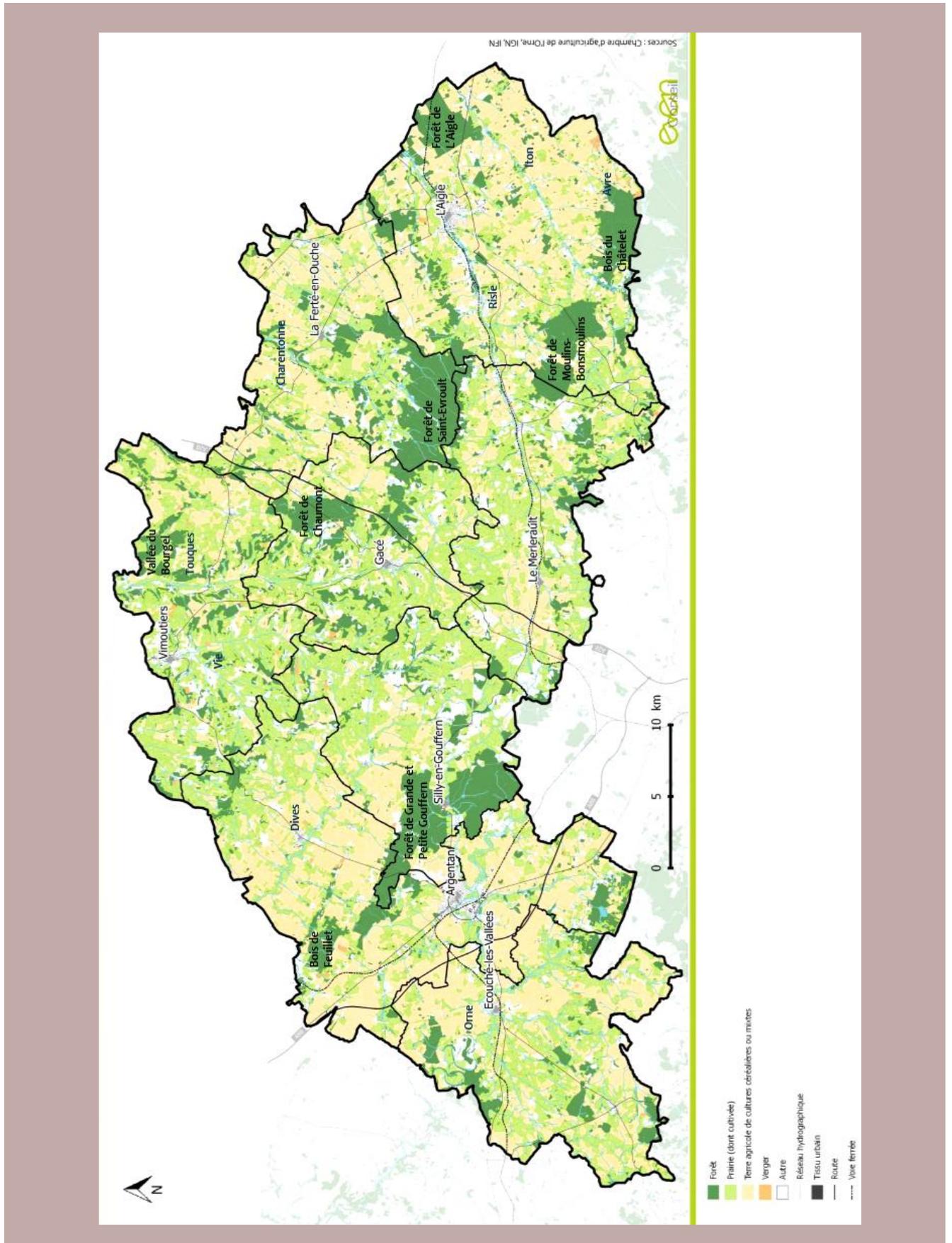
Ces aides, bien qu'elles constituent un soutien en matière environnementale et l'intégration de l'agroforesterie en milieu agricole, restaient limitées. Pour l'aide du premier pilier, une parcelle en pré-verger n'aurait pas été éligible car elle ne concerne que les essences forestières. De fait, la peur d'une perte de DPU était envisagée par les agriculteurs. De même pour les aides du second pilier qui ne prennent pas en compte la diversité de l'agroforesterie, et qui ne concernent en grande majorité que les nouvelles plantations. Enfin, la densité maximum de 50 arbres à l'hectare pour être éligible aux aides, constituait aussi un frein dans le choix des variétés d'arbres.

En 2010, la commission européenne a modifié le PDRH et y a instauré la mesure 222, qui est la première mesure d'installation de systèmes agroforestiers sur des terres agricoles. Par cette mesure, l'arbre devient une composante des systèmes agricoles et n'est plus mis à l'écart. Elle a une vocation environnementale qui concerne quatre sujets : la lutte contre l'effet de serre, la protection des sols et de l'eau, la biodiversité et le paysage, et les énergies renouvelables. Cette mesure constitue une vraie avancée dans le sens où elle a redéfini plus précisément l'agroforesterie : « *systèmes associant des activités d'agriculture extensive et des activités sylvicoles* », et en modifiant les précédentes mesures sur deux aspects. D'abord les limites de densité sont relevées à 200 arbres à l'hectare sur un seuil minimum de 30 arbres. La mesure prévoit un soutien financier à hauteur de 80% par les fonds FEADER et des collectivités territoriales pour l'installation de nouvelles parcelles agroforestières. Malgré cela, les mêmes problèmes persistent encore, en effet cette mesure 222 du PDRH ne prend toujours pas en compte la diversité des systèmes agroforestiers et donc des prés-vergers, et ne concerne encore que l'aide à la plantation ainsi qu'à la gestion après implantation sur 5 ans. Sur la période entre 2007 et 2013, la mesure 222 du PDRH a néanmoins permis la création et l'accompagnement de nouvelles surfaces agroforestières sur plusieurs régions en France, dont la Basse-Normandie avec environ 30 à 60 hectare.

Annexe 4 : Exemple du guide d'entretien



Annexe 5 : Carte d'occupation des sols du SCOT PAPA0-Pays d'Ouche



Annexe 6 : Retranscriptions des entretiens (oraux)

Entretien du 6 juillet
Ferme de la Galotière
Jean-Luc OLIVIER

47 hectares de vergers bio, hautes-tiges et basses-tiges.

[Introduction] Raisons de baisse de la production de pommes

« Les changements de consommation des gens ont provoqué la baisse de production. Avant les ouvriers avaient l'habitude de prendre un café-calva le matin, c'était commun, tellement commun qu'il fallait préciser lorsque l'on prenait seulement un café, de ne pas mettre de calva dedans. C'était une des grosses consommations du calvados, qui n'était pas forcément la meilleure, mais dans un café de village, comme le café de « L'Équerre », c'était environ 80L de calvados par semaine ! Aujourd'hui si c'est 4L par an c'est bien...

Tout ça est lié aux changements de pratiques. Avant les gens avaient des travaux physiques et pouvaient se permettre de boire de l'alcool, c'était plaisant et cela redonnait de l'énergie pour faire les travaux. Finalement ce sont des coutumes qui se sont perdues.

Les normands buvaient beaucoup de cidre et pas beaucoup de bière, et le vin était réservé aux dimanches !

Les coutumes ont changé, les bières pressions sont arrivées dans les bars à la place du cidre, car dans les années 1960 il faut savoir qu'il y avait encore du cidre dans les bars. Aujourd'hui cela n'existe presque pratiquement plus.»

[Relance] Historique de l'évolution

« À l'époque les pommes servaient aussi à faire de l'alcool d'État, et l'intensification de la betterave sucrière faisait de l'alcool beaucoup moins cher qu'avec de la pomme. Il n'y avait donc plus d'intérêt de produire de la pomme pour faire de l'alcool d'Etat... Donc il y a eu à l'époque des politiques d'arrachages pour supprimer les pommiers et mettre des betteraves à la place. Déjà dans les années 1960 et 1970, on était déjà en surproduction de pommes. Le manque de débouchés pour la pomme commençait à se faire sentir, et donc les producteurs arrachaient les pommiers pour convertir en autre chose, déjà à cette époque. Mon père arrachait des poiriers, il y avait trop de production par rapport aux débouchés. »

[Observation des croquis de comparaisons paysagères]

« Quand je vois ça je me dis que l'on ne vit plus comme en 1960, on ne travaille plus comme en 1960. Les choses changent c'est évident, après il y eu du bon et du mauvais, peut être beaucoup de haies arrachées, mais il fallait répondre aux besoins alimentaires et à l'évolution économique.

[Montre le croquis de 1960] Là le parcellaire était trop petit et pas mécanisable, aujourd'hui on ne peut pas se permettre d'avoir de la main-d'œuvre, car en France elle coûte trop cher. Il faut donc que tout soit mécanisable et facile d'accès, et aujourd'hui on est sur un marché mondial. La pomme à cidre française est en concurrence avec la pomme polonaise ou allemande, si on n'a que le débouché français on s'en sort pas forcément. Donc il faut être en corrélation avec nos voisins européens et concurrents. Alors aujourd'hui forcément le paysage évolue, mais il y a des abus aussi. Par chez nous on arrive encore à garder des haies et des paysages bocagers suffisamment, mais ça ne sert à rien d'avoir une haie tous les 50 mètres non plus... La facture d'élagage de la ferme c'est 6000 euros par an, donc vous imaginez s'il y avait 4 fois plus !

Après il y a un intérêt dans le maintien des haies, mais ça profite surtout aux gens qui les regardent. Nous devons payer l'entretien de ces haies là et c'est aussi ce que les gens oublient. Lorsque l'on interdit de couper des haies on ne se rend pas compte que ça nous coûte extrêmement cher. »

[Relance] Economie et aides

« On touche à peu près 200€ de l'hectare, ce sont nos DPU historiques. On touche aussi les aides bio, mais on ne les a pas touchés depuis 2 ans. On est en bio depuis 1997. Mais on n'a aucune aide concernant les vergers. Evidemment ça n'aide pas les éleveurs à maintenir leurs pommiers. »

[Relance] Intérêt du pré-verger dans le paysage

« Le pré-verger c'est le décor de la carte postale... Pour les fermes qui font de l'élevage cela permet une complémentarité. Mais le choix d'avoir des arbres il faut que ça plaise à l'exploitant. S'il fait ce métier c'est pour être indépendant. Il ne veut pas que l'on lui dise quoi faire. Si c'est pour planter des pommiers mais ne pas les entretenir ni en ramasser les pommes ça sert à rien. Il faut qu'il ait la motivation de les entretenir et de faire valoir la production qu'il en obtient. Mais s'il se dit qu'à chaque fois qu'il passe avec son tracteur pour faucher il doit faire attention à ne pas laisser le rétroviseur sur le tronc de l'arbre, il va en avoir marre et les arracher c'est évident. Les pommiers c'est des contraintes aussi ; quand on fauche un champ de pommiers on met 3 heures à l'hectare alors que sans arbres on met 1 heure. Il n'y a pas que des avantages à avoir des pommiers ; les vaches peuvent manger les pommes et s'étouffer, il faut protéger les arbres des vaches pour éviter qu'elles les abîment. L'herbe qui est sous les pommiers est souvent moins bien mangée que celle qui est à côté. Sous certains arbres on n'a pas les mêmes variétés d'herbes. Bien souvent la vache préfère l'herbe qui n'est pas sous le pommier. C'est une herbe grasse et haute qu'elle ne veut pas manger, et quand il y a des chardons il faut finir à la main car la machine ne fait pas tout. »

[Relance] Les menaces

« La menace pour nous (au sens des exploitants de vergers de pommes à cidres), serait celle d'une tempête qui couvrirait les pommiers, ou une maladie du cidre que l'on ne saurait pas guérir. C'est notre seule production donc évidemment il y a un gros risque. Plus spécifiquement en bio la production c'est une année sur deux, le pommier est un arbre qui alterne donc il faut arriver à jongler. Voilà les gros risques finalement... »

[Relance] Baisse de la consommation

« Nous (la ferme de la Galotière) on est en constante augmentation des ventes depuis 2 ans grâce à deux phénomènes : le cidre fermier fabriqué de manière artisanale connaît un bon essor depuis quelques années. Avec la professionnalisation de notre métier (« cidriculteur ») on fait de la meilleure qualité, tous producteurs fermiers confondus. Des gens ne consommaient plus de cidre car il le trouvait trop sec ou la moitié de la bouteille partait dans l'évier. La méconnaissance du consommateur sur la production de cidre et sa consommation faisait qu'il n'en buvait plus. Aujourd'hui c'est un peu revenu à la mode grâce à certaines marques. Le cidre est faiblement alcoolisé, si bien que dans un repas de famille vous pouvez boire trois verres de cidre alors que vous ne pouvez boire qu'un verre de vin si vous reprenez le volant... et c'est une boisson régionale rafraîchissante !

Il n'y a qu'en France où la consommation stagne. Dans les pays étrangers il revient à la mode et augmente... L'Irlande est passée de 10L à 20L par an et par habitant en 10 ans, l'Angleterre est passée 8L à 10L par an et par habitant, pareille pour la Finlande ou les États-Unis avec +800% d'augmentation en 1 an ! Il n'y a qu'en France où ça ne bouge pas. Alors que le cidre à la Française est quand même pas mal niveau goût, comparé aux cidres étrangers. »

[Relance] Place du pré-verger

« Je connais des producteurs qui n'ont aucun arbre haute-tige, tout est en basse-tige et pourtant cela ne les empêche pas de vendre leurs productions correctement. L'arbre haute-tige nous on aime bien, en plus c'est plutôt écologique ... Mais imaginez si vous n'avez que du haute-tige pour en vivre, vous plantez vos pommiers et vous n'avez que les premières pommes 15 ans après, et votre verger n'est en plein rapport qu'au bout de 40 ans. L'arbre haute-tige c'est arbre générationnel, ce n'est pas un arbre que l'on plante pour soi. Aujourd'hui j'ai des pommiers que j'avais plantés quand j'avais 20 ans, et bien aujourd'hui à 50 ans ils ne sont toujours pas en pleine production. Il faut attendre 40 ans avant que la production vaille le coup d'être ramassée. »

[Relance] Avenir du pré-verger

« Pour revoir des vergers dans le paysage il faudrait que tous les Normands se mettent à boire du calvados au lieu du whisky. Déjà, si tout le monde du monde prenait du pommeau ou du calva au lieu de jurer uniquement par le vin ça changerait tout !

Et nos politiques les premiers, au lancement de la marque « Normandie » l'autre jour on s'est battus pour mettre du cidre, et ils ont quand même réussi à nous mettre du pinard sur la table, c'est catastrophique. On était quand même à l'inauguration de la marque « Normandie » ! Pour les politiques c'est « montrer l'exemple mais nous on le fait pas ». On nous a servi un discours sur « soyez normand, soyez fier, soyez solidaire entre vous » et à l'apéro pour le lancement de la marque on nous met du vin blanc et du vin rouge de Bordeaux ! Imaginez qu'à la région à Bordeaux à l'inauguration de leur région on vous mette du champagne ou du Chablis ! Il n'y a qu'en Normandie qu'on voit ça...

Je pense qu'il faut être fier de nos produits normands car on est dans la région la plus connue au monde. Si toutes les familles normandes avaient du cidre à table, dans tous les mariages par exemple, les gens se réhabitueraient à boire du cidre, et on verrait à nouveau des pommiers en Normandie. »

[Relance] Vision du verger

« Pour moi les vergers ne sont pas en perdition, il faut laisser les gens faire ce qu'ils veulent. Un éleveur qui veut avoir des pommes sur son exploitation c'est son choix, ça lui augmentera sa trésorerie à la fin de l'année et voilà, un peu de libéralisme quand même.

Ce qui compte vraiment c'est la demande de pommes, et qu'il y ait des gens pour les fournir. Moi je préfère voir des pommes locales que des pommes importées de je ne sais où... On se rend compte que dans tous les pays les gens aiment le cidre. On entend ça tous les jours que des gens préfèrent du poiré au champagne par exemple.

L'important c'est la qualité pour satisfaire la demande, faire des produits bien présentés, agréables à boire avec une bonne valeur ajoutée.

Moi je suis heureux de ce que je fais, je produis de bonnes pommes, pour donner du plaisir aux gens et c'est important aussi. J'entretiens aussi le paysage, les gens quand ils arrivent ils me disent « Que c'est beau chez vous ! », ça fait plaisir aussi. Les vergers font partie de l'attractivité de la Normandie qui fait venir des touristes et participe à l'économie en faisant vivre notre région. »

[Relance] Vos objectifs

« Nous (les producteurs de cidre) on aimerait vendre nos produits à l'extérieur, faire un peu d'export. On aimerait aussi pouvoir transmettre notre entreprise plus tard et continuer à la faire vivre. Le but n'est pas d'en faire une multinationale.

Ma satisfaction c'est d'avoir fait de cette exploitation qui était la plus mauvaise à l'époque, la meilleure de la commune, et c'est celle qui fait vivre le plus de personnes. Sur 80 hectares nous on est 5 UTH, c'est quand même pas mal, à côté ils ont 200 hectares avec 2 UTH...

Mais l'objectif principal c'est la consommation, elle est à la base de tout. Si un agriculteur utilise des produits phyto pour ses pommes c'est uniquement pour qu'elles soient belles et que les consommateurs les achètent. Moi mes pommes elles ne se vendraient pas comme pommes à couteau.

Ce n'est pas les agriculteurs qui sont responsables de tout ce qui se passe, ce sont les consommateurs. Si le consommateur ne veut pas d'une petite tâche sur une pomme, il est responsable des 40 traitements pour avoir de belles pommes. Le paysan il se passerait bien de faire 40 traitements, c'est le client qui est exigeant, et de plus en plus. La qualité prime sur tout maintenant, c'est ce que recherche le consommateur mais en même temps il veut que les prix soient bas... Demain si tout le monde se met en bio, il y aura des gens qui ne pourront plus se nourrir car les prix seront trop élevés. Et les producteurs devront aussi augmenter leurs prix c'est normal.

Il faut qu'il y ait de tout, sans faire n'importe quoi. »

[Relance] Transformation

« L'intérêt aujourd'hui c'est de produire et transformer sur place, parce que le cidre fermier a bonne réputation, les éleveurs qui ont un peu de pommiers ne transforment pas eux-mêmes... Ils donnent ça à des industriels comme AGRIAL. »

[Conclusion de l'entretien]

« Il faut préserver les hautes-tiges pour ceux qui veulent les préserver, mais il ne faut pas obliger les gens à faire des choses qu'ils n'aiment pas. Ça ne sert à rien de donner des aides pour planter des pommiers s'il n'y a aucun débouché derrière ! C'est ce qui s'est passé il y a 5 ans ; on a planté des pommiers n'importe comment parce que AGRIAL l'avait demandé, et 5 ans après on nous demande de les arracher, ça ressemble à rien...

Pour que ça marche il faut vraiment que des études soient faites sur les objectifs des producteurs, si vraiment la demande en pommes et produits cidricoles le permet. Il ne faut pas faire n'importe quoi juste pour le paysage.

Les pommiers doivent avoir une rentabilité, ce n'est pas juste pour faire joli. S'ils n'ont pas de rentabilité ils ne seront pas entretenus par les exploitants et vont finir par être arrachés.

Par exemple les exploitants en contrats avec AGRIAL, leurs buts c'est uniquement de vendre de la pomme, donc ils produisent en masse. Mais aujourd'hui AGRIAL se retrouve avec une surproduction de pommes. Ils ont planté en pensant que le cidre aux États-Unis aller devenir très important, mais ils n'ont pas su voir qu'en Angleterre on a aussi replanté des pommiers et ils sont passés devant nous sur le marché, donc en fin de compte on a dû arracher...

Je dirai que si un jeune aujourd'hui veut faire du cidre, il a intérêt à reprendre un verger déjà existant. Si il plante des pommiers pour faire du cidre, il n'est pas près d'en faire. Ce n'est pas avec des pommiers de 5 à 6 ans qu'on fait une production. »

Entretien du 11 juillet
Maire de Rânes
Pierre Couprit

[Introduction] Raisons de baisse de la production de pommes

« Il y deux raisons à cela, d'abord il n'y a pas eu de remplacement. Les arbres ont vieilli ou ont été détruits par des tempêtes et donc sans remplacement aujourd'hui ils ont presque entièrement disparu. On n'en a pas replanté parce que ceci ne rapportait pas assez. Dans les années 1960 les gens ramassaient les pommes et ils ne voulaient pas les perdre. Il y avait un marché important pour ça. On consommait beaucoup plus d'alcool qu'aujourd'hui. Depuis 10 ou 15 ans les agriculteurs ne les ramassent plus et arrachent les arbres, pour labourer notamment. Du coup notre bocage devient une plaine. Par contre des vergers basses tiges ont été replantés, il y a 15 ans, par l'intermédiaire de la coopérative AGRIAL qui donnait des primes et surtout qui était sûre de les vendre à un certain prix, plus cher que les pommes traditionnelles. On sait bien que les vergers basses tiges sont majoritairement traités, et que le produit est certainement de moins bonne qualité que ceux des vergers traditionnels. Mais tous les ans les exploitants en basse-tige étaient sûrs de vendre leurs pommes. Des vergers haute-tige il n'en reste pratiquement plus sur la commune. Il y a quelques années un beau verger de 30 ans était en pleine production quand le producteur est parti à la retraite. Celui qui racheté la parcelle a tout arraché pour faire du labour, blé et maïs.

Moi j'étais agriculteur donc je connais bien le sujet. Les gens du bourg nous le disaient aussi, ça fait mal de voir arrachés de beaux prés-vergers d'une telle qualité. L'agriculteur d'avant était plus traditionnel, c'était un éleveur laitier et il entretenait bien les arbres mais du jour au lendemain tout a disparu.

Moi-même qui étais éleveur laitier avec un petit troupeau de normandes, j'avais de vieux pommiers. Je ne les abattais pas mais ils étaient vieux et je ne les remplaçais pas si bien qu'aujourd'hui il n'y en a plus.

Le prix de vente des pommes était bas, si bien que ça ne valait pas le coup d'en remettre. C'est le prix finalement qui décide ...

Mais aussi le travail pour les ramasser, car c'était du travail. La main-d'œuvre est trop chère pour que l'on puisse se faire aider. Les pommes haute tige se vendent moins chères en contrat avec AGRIAL que celles en basse tige comme je vous disais.

Il y a aussi des raisons pratiques pour la fauche par exemple ; les arbres gênent beaucoup. Maintenant faut que la récolte et la production soient rapides. Pour autant on a ce qu'il faut pour le ramassage. Pour celui qui veut se lancer il ne faut faire que ça. Les gens que je connais qui produisent du cidre font tout eux même; ils produisent et transforment. A ce moment-là peut-être que c'est valable. Mais avoir des pommes pour les emmener à la coopérative, ce n'est pas rentable.

Attention, ce n'est pas un phénomène spécifique au cidre. C'est dans beaucoup de productions la même chose. Celui qui arrive à transformer son lait tire plus de bénéfice que celui qui le vend à la coopérative directement. »

[Relance] Séparation élevage et cidre

« Je pense que l'exploitant doit choisir entre l'un ou l'autre... C'est le manque de main-d'œuvre sur les fermes qui le contraint. Un employé ne va être présent sur la ferme que 35 heures par semaine, alors que l'exploitant passera 70 ou 80 heures. Alors prendre un employé c'est trop cher pour en tirer véritablement un profit. Si le producteur fait une production qu'il transforme jusqu'au bout, il ne plus faire une autre activité, ça ferait trop de travail. »

[Relance] Les vergers dans les aides communautaires

« On a une DPU par hectare, mais elle n'a pas la même valeur chez tous les agriculteurs. Aujourd'hui dans la PAC il n'y a aucune mesure pour soutenir les systèmes des prés-vergers, c'est malheureux mais la PAC n'aide pas à maintenir tout ça. Maintenant celui qui fait du bio, il touche des aides, même si il y a du retard sur les paiements des aides bio depuis 3 ans. Celui qui est dans le traditionnel ne touche aucune aide pour garder des pommiers. Pour moi ça aurait été important de l'aider aussi, peut être que ça aurait incité à moins d'arrachages. Moi qui ai 60 ans, j'ai toujours connu ça ; on a donné des aides pour planter, et après on a donné des aides pour arracher, et ensuite encore pour en remettre et ça continue encore. Tout ça n'a pas beaucoup de sens... »

[Relance] Recherche de qualité

« Il faut élargir les débouchés et faire un produit de qualité pour que ça marche, tout en maintenant les AOC et AOP, car dans certaines régions ce sont de vraies opportunités. Le cidre de Normandie a sa réputation qu'il faut faire valoir. Des consommateurs viennent de très loin pour acheter du cidre de Normandie. La qualité est essentielle aujourd'hui, car il y a un vrai marché porteur avec des cidres qui se vendent mieux que les cidres bas de gamme qui ne se vendent qu'à la saison de la Chandeleur. Mais pour faire un produit de qualité il faut le transformer soi-même et donc y consacrer beaucoup plus de temps. Les exploitants doivent choisir et ne peuvent pas tous faire vous comprenez. »

[Relance] Intérêt des vergers dans le paysage

« Les gens, les touristes, veulent voir des prés-vergers comme il y avait à l'époque, avec les vaches qui pâturent dessous. Encore que, il faut que ce soit des vaches normandes pas les noires ! Pour moi c'est n'est pas la carte postale les noirs sous les pommiers. Les vergers font partie intégrante de notre histoire, et de nos paysages et c'est dommage de ne plus en voir beaucoup aujourd'hui. »

[Visionnage des croquis paysagés]

« Moi j'ai bien connu l'évolution alors je peux vous dire que l'on voit la différence !

Sur la commune de Rânes le remembrement a commencé en 1973, j'avais 20 ans. Je me souviens qu'on a aujourd'hui une parcelle de 10 hectares, alors qu'à l'époque avant le remembrement, ces mêmes 10 hectares représentaient 50 parcelles ! Donc oui ça a énormément changé. Ce que l'on a pu massacrer à cette époque c'est impressionnant, je m'en rends compte maintenant avec le recul...

Avec le remembrement dans les années 1970 et 1980 on a tout détruit car il fallait produire en masse, aussi je ne suis pas surpris par vos croquis car je l'ai vécu.

L'évolution elle est simple : avant il y avait beaucoup de personnes pour travailler dans les champs et les entretenir. Il fallait produire beaucoup donc le matériel a évolué en conséquence. C'était presque une obligation de s'étendre pour augmenter la production. »

[Relance] La situation des vergers haute-tige aujourd'hui

« Je pense que ce sont des vestiges d'un ancien temps. L'agriculteur d'aujourd'hui garde ceux qui ne sont pas gênants. Certains arbres sont très vieux et lorsqu'ils tomberont ils ne seront pas remplacés. Ils déclinent gentiment, on les laisse mourir de leur belle-vie. »

[Relance] Avenir des vergers

« Les élus parlent du paysage global ou des haies, sujet un peu plus sensible, mais pas des vergers, de leur son avenir et de ce que l'on va en faire. Parce que finalement les pommiers ça fait longtemps qu'ils ont disparu, en lien avec une nouvelle économie, et ce n'est pas demain qu'on réglerait le problème. Il n'y a plus l'intérêt aujourd'hui à faire des pommiers. Avant ça apportait véritablement une valeur ajoutée à la ferme, alors qu'aujourd'hui ça ne vaut presque plus rien. Peut-être dans le Domfrontais mais uniquement parce qu'ils transforment sur place, sinon ce n'est plus du tout rentable aujourd'hui de faire de la pomme. On valorise mieux les produits lorsqu'ils sont transformés sur place, que s'ils sont vendus à une coopérative.

C'est pour ça qu'aujourd'hui il y a des gens qui produisent et transforment sur place, mais qui ne font pas d'autres activités à côté. Les éleveurs ne font plus de production de cidre. Il faut ne faire qu'une chose mais la faire bien, autrement il faudrait embaucher du monde et la main d'œuvre coûte trop cher.

Je pense qu'à l'avenir il y aura beaucoup plus de producteurs indépendants qui se spécialiseront uniquement dans la production de cidre. On aura moins de productions peut-être mais ils seront spécialisés. Parallèlement, les zones de cultures, elles, vont continuer à s'agrandir toujours plus.»

[Relance] Solutions envisageables

« Les élus ne peuvent pas imposer aux agriculteurs le maintien de leurs vergers. Nous n'avons pas de leviers d'action sur cette question, même en ayant une volonté de préservation du paysage. Cette question revient aux agriculteurs et c'est à eux s'ils le souhaitent, de décider de maintenir les arbres existants.

La PAC n'aide pas au maintien des vergers. Elle donne des aides au bio ou à la grande culture. C'est la qualité qui est importante et que les gens recherchent mais des produits de qualité coûtent plus chers et tout le monde ne peut pas s'en procurer.

Avec les nouveaux modes de consommation, les boissons sans alcools et légères en calories vont peut-être permettre un renouveau du cidre, c'est la tendance actuelle. L'avenir du cidre et des vergers est lié à la consommation... c'est indéniable. »

Entretien 13 juillet
Ferme du Cutesson
Emmanuel Schreiber

Producteur cidrier de 60 hectares haute-tige dont 2 basse-tige bio, avec un petit élevage laitier.

[Introduction] Raisons de l'évolution des vergers sur le territoire

« Principalement c'est économique. Toutes les parcelles ont été arrachées à cause du remembrement. Pour moi l'image de carte postale est indispensable. Je déteste les labours, et préfère voir des arbres entretenus et que des arbres en train de mourir. Je préfère voir une belle prairie sans arbres, que des arbres mal entretenus. Cela ne sert à rien d'avoir des arbres si ce n'est pas pour les entretenir et si au bout de 30 ans ils sont morts, c'est ridicule. »

[Relance] Consommation et disparition

« Pour moi ce sont principalement les producteurs qui sont responsables de la disparition des haute-tige. Ils ont arrêté de produire des hautes-tiges pour les remplacer par des basses-tiges qui produisent beaucoup plus et plus vite (en 5 ou 6 ans). L'Etat est responsable également car il y a eu des aides il y a plus de 20 ans, pour arracher les hautes-tiges et planter des basses-tiges. Il ne faut pas se voiler la face, c'est une course à l'économie. En verger basse-tige on ramasse 20 tonnes, en haute-tige avec 10 tonnes on est content. »

[Relance] Rentabilité de la transformation, en coopérative et indépendante

« C'est beaucoup plus rentable de faire de la transformation soi-même. Ici nous sommes totalement autonomes. AGRIAL casse le marché, c'est impressionnant. Les gens d'AGRIAL ne font pas de prestation, ils achètent c'est tout. Je connais plein de producteurs qui viennent me vendre leurs pommes à transformer, parce qu'AGRIAL maintenant ne cherche plus que du gros volume.

Mais il y a aussi une question de main-d'œuvre car il y a 40 ans on était 15 ou 30 à ramasser les pommes, et maintenant on se retrouve tout seul.

AGRIAL achète environ 200 à 220€ la tonne. En bio la tonne est à 280€ à peu près. Ceux qui ramassent une tonne à la main, la vendent 80€ chez AGRIAL... Quand on voit le boulot que c'est, ils préfèrent parfois nous la vendre à nous. Moi j'achète, quand je peux, la tonne de pommes en bio à 180€, après on divise en deux. Comme c'est moi qui transforme, on fait 50/50.»

[Relance] Les aides communautaires

« Il existe les primes bio et les DPB (Droits à paiement de base). Mais il n'y a aucune mesure pour le maintien des vergers. Ici nous faisons du cidre et de l'élevage. Nous sommes plutôt traditionnels. »

[Relance] Séparation entre élevage et « cidriculteurs »

« La séparation est de plus en plus marquée parce que l'élevage ne paie pas, et le cidre paie! On a besoin de beaucoup de matériel pour le cidre, du matériel qui coûte cher. Quand on commence à être équipé, on peut augmenter en volumes, c'est n'est pas compliqué. Moi je le vois, ça fait 8 ans que je suis installé, on a investi dans du matériel il y a 3 ans, et on a doublé notre production. Tandis qu'en élevage pour faire la même chose c'est plus compliqué, et on ne va pas arriver aux mêmes résultats. Dans les deux ateliers si j'avais un choix à faire je ferais celui du cidre, car pour l'entreprise le cidre c'est les 2/3 du chiffre d'affaires. Pour le tiers restant (vaches allaitantes), 40% des recettes sont des primes car on ne vit pas de notre travail. Nous avons doublé la production en 7 ans avec un peu plus de mains-d'œuvre et de matériels. Mes parents s'occupent de vendre la production sur les marchés. On arrive à bien valoriser nos produits. »

[Relance] Vision du paysage

« J'aime bien l'idée de valoriser le paysage, d'avoir une belle exploitation, mais il faut penser à la santé de l'entreprise évidemment. Pour l'instant je replante des pommiers tous les ans, et j'en remplace. Mais le jour où l'activité ne sera plus rentable il faudra faire les bons choix. On arrive à produire une centaine de tonnes. On a des petits rendements comparés à certains, mais on valorise tout. On achète même des pommes que je vais ramasser chez certains particuliers. »

[Relance] Verger reliques ?

« Oui les vieux vergers que l'on a aujourd'hui sont ceux qui n'ont pas été détruits durant cette période. On ne ramasse plus les pommes sous les pommiers de 60 ans. Ceux-ci sont là et on les garde parce que l'on ne veut pas les arracher. On les laisse mourir tranquillement. Mais on n'en voit quasiment plus de ces arbres-là. Mes vergers, les plus vieux, ont au moins une quarantaine d'années, et ils produisent une tonne de pommes en bonne saison. »

[Relance] Paysage et mode économique

« Pour moi le paysage évolue directement en lien avec ce qui est rentable économiquement et ce qui ne l'est pas. La culture rapporte et on en voit de plus en plus. »

[Relance] Consommation

« Le consommateur lambda qui achète son cidre en supermarché, prend le moins cher c'est évident parce qu'il n'y connaît rien. Le consommateur doit être éduqué aussi. Nous avons beaucoup de consommateurs parisiens parce que l'on fait les marchés sur la côte. Ces gens goûtent nos cidres et voient qu'il est largement meilleur pour seulement 20 centimes de plus. Ils nous disent ensuite qu'ils vont venir acheter chez nous. »

[Relance] Opportunités du cidre

« Il y aurait peut-être plus de débouchés si les producteurs se tiraient moins dans les pattes. Il y avait une coopérative dont je faisais partie, mais elle a coulé... Je trouve que les exploitants ne s'investissaient pas assez. Il n'y a pas de solidarité chez nous, c'est chacun pour soi et ça a toujours été comme ça.

La coopérative a été créée pour trouver des débouchés après la fermeture de la cidrerie à Vimoutiers, pour transformer les pommes et les valoriser. Il y avait de gros volumes ! Au départ ça allait, tout le monde s'investissait. Puis au fur et à mesure les producteurs vieillissaient et il y en avait toujours qui voulaient récupérer de l'argent. Les adhérents faisaient n'importe quoi. Tout ce qui les intéressait c'était le chèque à la fin de l'année. La coopérative a coulé pour cette raison et quelques mauvais choix je pense mais ce n'est pas à moi de les juger non plus...

Ils avaient tout misé sur le cidre AOC à l'époque alors que ce n'était qu'une infime partie de nos ventes. »

[Relance] les objectifs

« Dans l'idéal est de rester comme aujourd'hui, en ayant le moins d'intermédiaire possible, avoir de petites surfaces qui rapportent suffisamment pour vivre. Je n'ai pas besoin de 200 hectares. J'aime bien discuter avec le client et lui expliquer la fabrication du produit.»

[Visionnage croquis]

« Là vous avez la carte postale (1960), et là c'est l'usine (2014)... ».

Sur le croquis de 1960 pour moi c'est l'idéal. On a une impression de proximité. Les gens prenaient le temps de discuter entre eux, ils ne couraient pas comme aujourd'hui. Moi je déteste le système intensif, c'est la course à l'économie et au temps.

Depuis un certain temps les céréaliers nous bouffent. Avant j'étais apprenti dans l'exploitation d'à côté. On y ramassait au moins 200 tonnes de pommes. Plus tard quand l'exploitant a voulu vendre il ne trouvait pas de repreneur. Il y a un céréalier qui est arrivé et voilà... Il a tout arraché... les 100 hectares de pommes ! Il reste juste 6 hectares de basse-tiges qu'il ramasse toujours et qu'il conserve pour s'occuper à sa retraite.

Mais ce ne sont pas les seuls à arracher ; il y a à peu près 5 ans, AGRIAL voulait faire un plan de 900 hectares de vergers entre la Normandie et la Bretagne, mais on sait que cette année ils prévoient des aides à l'arrachage... Tout va très vite, on plante et arrache, selon le marché et la rentabilité.»

[Relance] Concurrence ou coopération entre producteurs

« On a beaucoup de mal à coopérer, surtout avec les anciennes générations. Avec les plus jeunes (les 30 et 40 ans) c'est en train de changer. On se retrouve souvent et on arrive à se rendre service. Avant, avec les anciens, ce n'était même pas la peine, ils ne se disaient même

pas bonjour. Maintenant on arrive presque à investir dans du matériel en commun et c'est un grand pas !

Aujourd'hui on a une association pour avoir du matériel, mais elle est située dans l'Eure. On doit faire 50 km aller et 50 km retour, alors que l'on est tous situés dans un secteur de même pas 10 km... c'est dommage.»

[Relance] Avenir de la production de pomme

« Je pense qu'il faut se tourner vers des systèmes plus simples et être moins gourmands. Moi je ne cours pas après le rendement. Je pense que l'on peut produire peu et arriver à être bon financièrement. La preuve, ça marche pour moi. Il faut aller dans les salons, les marchés, les foires etc. Quand je n'aurai plus mes parents pour s'occuper des ventes je n'aurai peut-être pas ce discours, mais pour le moment ça se passe comme ça. On a une clientèle sympa sur les marchés. Il me faudra peut-être trouver des revendeurs un jour mais je ne veux pas casser ma marge. Il ne faut pas être trop gourmand, sinon on crée une usine et on fait des centaines de milliers de bouteilles. »

[Relance] Disparition des vergers, une fatalité

« Les vergers ont disparu à cause de personnes trop ambitieuses et d'une philosophie productiviste toujours à la recherche du profit et du gain de temps. Ce n'est pas une fatalité, on aurait pu faire autrement, mais maintenant c'est fait.

Aujourd'hui en production de pommes je pense qu'il y a plus de demande que d'offre. AGRIAL achète des semis entiers, pas que pour la production de cidre. AGRIAL achète les pommes beaucoup moins chers que nos produits. Moi je dois valoriser mon produit et c'est pour ça aussi que je n'ai pas de main-d'œuvre, ou très peu. On ne peut pas payer un ouvrier pour qu'il taille les arbres, par contre si vous le mettez sur un tracteur pour labourer, là oui, il ramène sa paye.

Aujourd'hui j'arrive à gérer l'élevage et la production de pommes parce que je ne m'occupe pas de la vente et que ça me laisse du temps pour m'occuper de l'atelier lait. Par contre, le jour où mes parents partiront en retraite, je devrais faire différemment. Je garderai l'élevage, mais pas en vaches allaitantes; j'achèterai des veaux et les vendrai bœufs, c'est tout. »

[Relance] Prise de position sur l'intérêt des vergers

« Moi je ne prends pas trop position sur le maintien ou non des vergers. Si un agriculteur veut les arracher c'est son choix. C'est au choix de chacun de faire ce qu'il veut. J'ai plus de copains qui me disent « t'es cinglé ! », que « oui va-y fonce ! ». Je connais des agriculteurs qui sont énormément endettés! Le marchand de fioul me disait qu'il préférerait avoir dix clients comme moi qui paient directement l'achat d'un tracteur, que d'autres qui en achètent trois, et qui mettent je ne sais pas combien de temps à les rembourser. Quand on les regarde avec leurs grandes exploitations et tous leurs matériels on se dit que ça tourne bien, mais en fait

non, ça tourne sur le dos des fournisseurs et ça moi je ne suis pas d'accord. Je préfère avoir mon petit truc à moi et ne rien devoir à personne.

C'est pour ça que l'on ne s'entend pas car on est sur des modèles totalement différents et termes de transformation ou de nombre de bouteilles! Par contre en élevage de vaches on peut parler avec tout le monde, ça ne pose pas de soucis. Ils se tirent tous dans les pattes mais ils ne vous le diront pas. Il y en a beaucoup qui surfent sur la vague bio parce que ça rapporte mais uniquement pour ça, sans autre intérêt.

À l'époque de la coopérative le directeur Frédéric Blondeau nous avait dit de nous regrouper parce qu'il fallait un gros volume qu'un seul producteur ne pouvait pas satisfaire. Certains ont quand même accepté, mais par la suite ils ont réclamé l'exclusivité, en jouant aux individualistes. C'est vraiment spécifique à notre territoire, car si vous allez dans le Pays de Cambremer c'est génial ils s'entendent tous, ils travaillent ensemble ils ont une Cuma et tout ce qu'il faut! »

[Relance] Conséquence de cette situation de concurrence

« Cette situation de concurrence entre nous peut dissuader des jeunes de reprendre certaines exploitations. Quand mes parents se sont installés c'était très dur, maintenant ça fait 20 ans et c'est mieux. Des jeunes qui vont reprendre ces exploitations risquent de ne faire que 5 ans puis d'arrêter. Une fois j'ai vu ma mère revenir en colère du marché parce qu'un collègue était passé et il avait dit que nos produits n'étaient pas bons, qu'on était des voleurs, ce genre de choses... Dès que l'on trouve un nouveau client, il y en a deux ou trois qui passent derrière pour essayer de le récupérer. »

[Relance] Les consommateurs

« Nous on a beaucoup de Belges et d'Anglais, principalement des touristes. Mais ils achètent tous différemment ; Certains repartent avec le carton de calva, et d'autres (souvent des anglais d'ailleurs) veulent goûter. Donc on ouvre une bouteille et ils prennent une bouteille ... bénéfique zéro. Il y a des connaisseurs qui ont goûté nos produits au restaurant et qui viennent les chercher parce qu'ils les trouvent extra, et partent avec plusieurs bouteilles. Mais les restaurants ce ne sont que de petits débouchés. Ça permet de se faire connaître un peu. »

[Relance] Prix ou qualité

« Ce n'est pas la qualité qui attire le client d'abord, c'est le prix. La qualité c'est pour le producteur, c'est une histoire de concurrence pour faire les meilleurs produits. Moi je dis qu'on arrive à tout vendre. C'est impressionnant d'ailleurs, j'ai vu des jus de pommes très troubles avec un dépôt donc pas vraiment jolis, mais qui ont été tous vendus. Le principal c'est d'être constant dans le produit. Une année vous faites un cidre amer, certains vont quand même l'adorer d'autres pas. Par contre le client veut retrouver la même chose l'année d'après.

Il faut savoir que sur la qualité, les gens ne se rendent pas compte. On leur montre une belle vidéo pour voir comment on travaille, et bien pour eux c'est déjà un bon produit. Certains

vont même le goûter et le trouver bon, alors qu'il est infect. Les gens achètent l'étiquette et les industriels ne s'y sont pas trompés d'ailleurs. Le consommateur est trop négligeant. Il y a encore une histoire qui a fait polémique, celle des courgettes que la centrale n'a pas voulu acheter parce qu'elles étaient tachées. La centrale savait qu'elle ne les vendrait pas parce que le client n'en voudrait pas. Du coup le producteur a jeté les 3 ou 5 tonnes alors qu'en terme de goût les courgettes étaient très bonnes.

Donc je ne suis pas d'accord avec le fait de dire que le client cherche avant tout la qualité. En cidre on fait tout ce qu'on veut, mais avec des limites. »

[Relance] Les débouchés

« Le meilleur moyen de vendre ses bouteilles c'est la vente directe, c'est ce qui marche le mieux. Nous on a toujours fonctionné comme ça. Ensuite il faut trouver des intermédiaires mais pas des centrales d'achat ... Parce qu'ils nous bouffent. »

[Relance] Réaction face à la diminution des vergers

« Moi ce qui me frappe dans vos analyses c'est bien que sur les territoires de plaines du côté d'Argentan, Rânes ou bien l'Aigle, les taux de variations sont les plus élevés. C'est parce qu'il y a de la terre. Alors qu'ici c'est en pente et les céréaliers viennent moins. Mais il y en a qui viennent quand même faire de la céréale ici ... ils s'amuse ! »

[Relance] Difficultés économiques

« J'ai un regret, normalement on ne devrait pas avoir besoin des aides. On devrait pouvoir vivre de notre travail et pas de l'État ou de l'Europe. Ce n'est pas normal de regarder notre compte pour voir si les primes sont tombées, car sinon on va se retrouver mal !

Je n'ai pas grand-chose à dire sur la politique, mais je n'aime pas le principe d'assister tout le monde, « vous ne gagnez pas d'argent, bah on va vous dégager un petit billet. »... C'est inadmissible. Certains ne travaillent que pour les aides, comme je vous disais, certains se sont convertis en bio uniquement parce qu'il y a 900€ de l'hectare de conversion en bio sur le verger pendant 3 ans. Pour autant, si demain il y a verger qui se libère à 10 000€ je l'achète, et sur 3 ans je vais récupérer 2 700€ soit quasiment un tiers.

Il y a des gens qui flirtent sur des tendances uniquement pour l'argent, mais ils ne vous le diront pas.

J'ai été salarié avant d'être à mon compte et mes parents sont du milieu agricole, donc j'ai un autre regard par rapport à tout ça. »

[Relance] Avenir des vergers

« Ils vont devenir tout petits et serrés. Le basse-tige s'intensifie de plus en plus, il rapporte plus et plus vite, donc il correspond bien aux mentalités de maintenant. Et puis quand la pomme ne sera plus du tout rentable alors on arrachera tout, sans penser aux générations futures.

Pourquoi d'après vous on n'a plus du tout de poiriers ici ? C'est parce que le poirier va mettre 25 ans à venir en production, et nos parents quand les poiriers mouraient ils en faisaient du bois de chauffage et ils ne replantaient pas. Les poires que l'on ramasse elles viennent d'arbres qui ont plus de 100 ans, alors que les pommiers que je viens de replanter je récolterai les pommes dans 15 ans.

Il suffit d'une génération qui détruit tout pour que ça ait des conséquences sur toutes les autres générations. Ceux qui plantent des pommiers aujourd'hui ils savent que ce n'est pas pour eux. Le problème c'est qu'aujourd'hui on ne replante pas, et ce n'est pas dans l'air du temps. Personne ne va s'embêter à planter des pommiers hautes-tiges pour ses enfants maintenant, c'est trop contraignant.

Aujourd'hui on a de plus en plus de basses-tiges, mais c'est uniquement pour produire, pour avoir du rendement. Souvent les gens font le haute-tige autour de la ferme pour faire le décor de la carte postale, et plusieurs hectares en basse-tige derrière la ferme là où on les voit moins. Mais le client quand il vient à la ferme il ne le sait pas... Ces gens trompent le client. Il faut savoir que ça existe aussi. »

Entretien du jeudi 13 juillet AGRIAL
Céline Duilhac
Responsable Organisation de Producteurs filière cidricole
« Pommes destinées à la transformation »

Ici l'entretien a été réduit à 30 minutes à cause d'un imprévu.

[Introduction] Production en 1960 et maintenant

« A cette époque ce n'était que des prés-vergers. Les changements agricoles qui se sont faits au fur et à mesure ont modifié les façons de produire les pommes. Aujourd'hui c'est principalement en vergers basse-tige que l'on produit. »

[Relance] Transformation et rentabilité

« Aujourd'hui on a 800 producteurs en contrats. Effectivement cette année on est en crise et on va limiter la production. Mais je ne suis pas bien placée pour vous répondre qu'il n'est pas pertinent de dire que ce n'est pas rentable de vendre sa production de pommes à AGRIAL. La moitié des producteurs que l'on a en contrat ils vivent de ça. On a des études économiques à ce sujet.

Evidemment il y a des producteurs transformateurs qui s'en sortent mieux parce qu'ils font la production et la transformation, mais ils il faut pouvoir gérer les deux activités. »

[Relance] Séparation entre élevage et cidrier

« Sur la partie production de pommes il y a deux métiers ; les producteurs basses-tiges qui dédient la totalité de leur surface à la production de pommes, et les autres producteurs qui ont des herbages dans lesquels ils peuvent avoir des vergers mais dont l'activité principale n'est pas la production de pommes. Leur activité principale est la production de lait ou de viande, et les pommes sont juste un plus. »

[Relance] Paysage et mode économique

« En tant que transformateur on ne peut pas baser notre activité sur les prés-vergers, car c'est une activité de complément pour les exploitants. Ils ont peu de production et une année sur deux seulement. Pour AGRIAL le débouché est la grande distribution et on ne peut pas vendre du cidre une année sur deux !

Dans les années 1960 avec les pré-vergers, il y avait beaucoup de consommation personnelle ; les gens avaient leurs vergers, leurs pommes, leurs cidres, et quand ils avaient trop de pommes ils faisaient du calva. Aujourd'hui on a changé de paysage parce que l'on est passé sur une production où la totalité de la surface sert à produire de la pomme.

Le paysage suit la mode de consommation du produit, et de distribution. Aujourd'hui le cidre est vendu en grande distribution comme beaucoup d'autres produits. »

[Relance] Offre et demande

« On doit assurer l'écoulement de la production, mais dans la situation actuelle (cette année on a plus d'offre que de demande en cidre), on a demandé à nos producteurs de faire un effort et de réduire leurs productions parce qu'on n'a pas les débouchés pour tout vendre. En échange on a légèrement augmenté le prix d'achat des pommes.

En fait la coopérative ce sont des producteurs qui se sont regroupés et qui élisent des producteurs pour gérer la production.

Nous avons mis en place un plan d'aide à l'arrachage mais de manière volontaire. On n'oblige personne à arracher... On a mis en place un plan d'aide parce qu'il y a eu beaucoup de plantation dans année 1980 et 1990 de vergers basses-tiges qui vont vivre 25 ou 30 ans puis qui ne produiront plus. Mais malgré les crises agricoles qui ont suivi les producteurs ont gardés ces vieux arbres même s'ils produisaient moins car ils étaient amortis. Ces vergers n'ayant pas disparu, et produisant encore, on est toujours en surproduction... Pour maintenir les producteurs qui veulent continuer à produire de la pomme, on a fait un plan d'aide à l'arrachage des vieux vergers. »

[Relance] Intérêt pour le paysage

« AGRIAL n'est pas du tout sur le même créneau que les transformateurs individuels qui font de la vente directe et mettre en avant autre chose. Nous représentons une coopérative et devons gérer les débouchés de 800 producteurs ! On ne peut pas être dans la même démarche, mais ça ne veut pas dire non plus que notre produit n'est pas bon. On ne peut pas avoir autant de proximité que les transformateurs individuels, et on vend à la grande distribution qui cherche ... le prix !

On travaille avec 800 producteurs qui attendent que l'on transforme leurs productions en essayant d'en tirer la meilleure valorisation. Si demain il n'y a plus de cidre dans les rayons en grande distribution, ce n'est pas sûr que les cidriers indépendants aient encore beaucoup de clients, parce que le cidre sera davantage oublié.

On a différents produits. Certains considèrent que ce n'est pas qualitatif, mais nous on considère que c'est qualitatif. On a du volume et on essaye de créer de nouveaux produits ; cidres aromatisés, cidres rosés, petits conditionnements, ... on essaye de valoriser le produit en innovant. Nous ne sommes pas sur une démarche très locale car on a des producteurs de Bretagne jusque dans l'est de Paris. »

[Relance] Les débouchés du cidre

« Aujourd'hui le cidre se vend mal car il a une image peu valorisante et vieillotte. Mais le jus de pommes va devenir plus porteur que le cidre. Donc il va falloir adapter nos vergers aux variétés. En effet, le problème est que nos variétés cidricoles sur ce territoire ne concernent que la production de cidre, et que l'on ne peut pas en faire autre chose. Quand on regarde la concurrence des autres boissons comme la bière, les brasseurs déploient des moyens énormes en communication, promotion, moyens que nous n'avons pas en cidre. Si vous regardez le rayon boisson dans les magasins, toutes les semaines vous avez un nouveau

produit qui sort. Le cidre est perdu au milieu de tout ça. On essaie de le valoriser pour maintenir les ventes mais c'est dur. Nous pensons que les produits d'avenir sont les jus mais ils nécessiteront une adaptation des vergers. Quand on regarde l'âge des consommateurs de cidre, ce sont en grande majorité les plus de 50 ans. Cette consommation évidemment va disparaître un jour, d'où l'importance d'innover pour capter un nouveau public.

Il y a des cidres aux États-Unis et ce marché peut être un axe de développement aussi il y a de la concurrence. »

[Visionnage croquis]

« La première chose qui me vient à l'esprit c'est que les céréales et l'urbanisation ont pris beaucoup de place ! Mais on ne peut pas comparer le mode de vie des années 1960 et celui d'aujourd'hui. Avant les agriculteurs produisaient pour se nourrir, maintenant ils vont au supermarché comme tout le monde.

Pour moi c'est la consommation et les modes de vie qui ont changé. La présence des vergers ici était une particularité (ces fameux prés-vergers) et parce que c'était la culture locale, les gens de l'époque consommaient cette ressource, comme leur eau.

Moi je ne suis pas normande mais mon mari est normand. Il disait que dans les fermes, les gens qui venaient travailler étaient payés en cidre et en calvados. Pour moi c'était une économie locale qui était basée sur les prés-vergers avec des bêtes. Les gens buvaient beaucoup de cidre. Maintenant les animaux sont dans des bâtiments. L'évolution paysagère est liée aux changements de pratiques agricoles et à l'évolution des modes de vie. Je suis originaire du sud-ouest et on a eu la même évolution mais sans les prés-vergers.

Sur le croquis de 2014, on voit bien la concentration des vergers en basses-tiges comme on a maintenant. Aujourd'hui on a autant d'arbres qu'avant, peut-être même plus, mais ils sont effectivement concentrés en forte densité sur des parcelles basses-tiges. Le mode de production a radicalement changé. »

[Relance] Haute-tige et basse-tige

« La présence du verger dépend de plein de choses notamment de la surface dont le producteur dispose et des autres activités qu'il peut avoir sur son exploitation. Il nous arrive d'acheter des pommes à des producteurs transformateurs, et ils sont bien contents de travailler avec nous l'année où ils ont un trop-plein de production. On soutient l'économie locale et on s'efforce de soutenir la culture régionale.

On recherche des producteurs, « professionnels de la production » et pas des producteurs transformateurs bien sûr puisque nous transformons les pommes que l'on achète. Un producteur qui veut produire pour nous, tout dépend de sa surface. Pour nous à la rigueur si les pommes viennent d'un verger haute-tige ou d'un basse-tige, ça ne fait rien, nous n'imposons pas un type de verger. Bien sûr, économiquement, pour le producteur il vaut mieux qu'il produise en verger basse-tige, car sur un hectare il va pouvoir mettre 800 arbres au lieu d'en mettre 100. La rentabilité à l'hectare est bien meilleure. »

[Relance] Les menaces du cidre

« La menace économique elle est toujours là car si demain tout le monde arrête de boire du cidre, ça va créer de gros problèmes ! Cette année la consommation de cidre a déjà diminué de 10%. Si on perd 10% tous les ans ... La crainte c'est de ne pas arriver à vendre le produit, ce qui entrainerait un effondrement de la production mais c'est pareil pour n'importe quelle production.

Il y a aussi les aléas climatiques comme le gèle, qui a sévi cette année. D'ailleurs on a créé un plan d'aide pour ça. Parce qu'on pense qu'avec le changement climatique on aura à l'avenir de plus en plus de soucis de ce genre. On a donc créé un fond il y a deux ans pour indemniser les producteurs. Il y a des assurances évidemment mais elles sont trop chères par rapport au prix des fruits. De plus il y a des franchises et il faut avoir de gros dégâts pour être indemnisé donc ça ne vaut pas le coup.

En ce qui concerne les risques sanitaires, je ne pense pas qu'il y ait de gros risques sur le pommier.

Une menace indirecte existe à travers l'interdiction d'utilisation de produits et les campagnes de communication qui dénoncent l'utilisation de produits phytosanitaires. En vergers cidricoles on en utilise peu mais comme il y a des vergers de pommes de tables qui sont sur les mêmes schémas et qui utilisent beaucoup de traitements il peut y avoir beaucoup d'amalgames qui influencent les consommateurs. Cela reste un risque indirect. C'est vraiment la consommation qui a un impact.»

Entretien 18 juillet
Frédéric Blondeau
Maire de Ticheville

Ancien producteur et président de la Coopérative cidricole *Les Vergers du Pays d'Auge*

[Introduction] Raisons de la disparition des prés-vergers

« Mon grand-père s'est installé comme cidrier en 1920, et a fait toute sa carrière dans le cidre, puis mon oncle a repris. On voit que ces générations ont vécu sur les acquis des prédécesseurs. Tout simplement parce qu'il n'y avait pas de renouveau autour du cidre, de nouvelles dynamiques alors que la seconde guerre mondiale avait aidé à relancer la production... Il n'y a pas eu d'élans comme il y aurait dû en avoir.

A la fin des années 1990, avec un groupe d'agriculteur, on s'est dit, étant donné que la cidrerie de Vimoutiers avait fermé, que l'on allait créer notre coopérative. Elle a duré de 1996 à 2016. En 2016 elle a rejoint le groupe AGRIAL (on a fusionné avec eux). Nos locaux ont disparus. Notre coopérative a été totalement absorbée. Pourquoi me direz-vous ? Il manquait de jeunes pour reprendre les exploitations. On n'avait que deux ou trois jeunes, et le trésorier m'a dit au bout d'un moment que l'on ne pouvait plus continuer. Et c'est là que l'on a engagé une discussion avec AGRIAL.

Mais pour en revenir à cette période, moi et mon père on regardait les pommes de très loin, on ne donnait aucune valeur à ce produit. La récolte, qu'elle soit précoce, tardive, était payée le même prix peu importait sa qualité, il n'y avait aucune plus value...

C'était une bataille très forte entre les individus. Il y avait des levées de fonds par moment mais ces petits (ou grands) conflits nuisaient au développement de la filière, alors qu'il aurait fallu s'ouvrir sur l'extérieur. C'était une petite profession qui se tirait dans les pattes.

Même depuis l'AOP Pays d'Auge de 1996, il n'y a pas eu d'évolution. Il aurait fallu progresser, aller de l'avant pour s'adapter aux consommateurs et aux nouvelles techniques. L'AOP représentait 60% de la production, 900 000 bouteilles par an. Aujourd'hui, on est arrivé à moins de 150 000 et à ce niveau de production, la grande distribution n'est pas intéressée. Même le goût devait être repensé. Le consommateur cherche quelque chose de plus acidulé, plus fruité, et nous n'avons pas fait ce qu'il fallait. Mais tout ça c'est récent. J'ai été président et fondateur de la coopérative et personne n'a repris le flambeau.

Il faut bien comprendre que dans les années 1960, 1970 et 1975 le but de l'agriculture c'était de nourrir la population française. L'Etat a mis en place une politique dans ce sens, et le verger était très loin de tout ça. On s'occupait de la nourriture en priorité, donc quand les vergers arrivaient à maturité il fallait les remplacer. On les arrachait pour mettre du labour à la place. Quand j'étais jeune il n'y avait que des arbres ici, et puis mon père a voulu mettre du labour et il arraché 5 ou 6 rangées... Les gens ne croyaient pas dans la richesse de leurs produits et les cidriers ne s'organisaient pas pour valoriser leur produit non plus. Mais les industriels sont aussi responsables. En effet, dans les années 1970, les gens attendaient à la cidrerie avec leurs remorques, parfois toute la matinée, pour livrer leurs pommes. Ce qui a découragé les producteurs également, c'était que la différence entre les bonnes pommes et

les moins bonnes ne se faisait pas, ainsi que le fait de ne pas être organisé. Sur 10-20 ans beaucoup d'agriculteurs en ont eu assez et sont passés à autre chose. Donc c'est toute la chaîne de la récolte à la transformation qui n'y croyait plus. L'industriel vivait sur les acquits et n'a pas innové. Or, dans une société où tout évolue, il faut innover sur la façon de présenter le produit, sur le goût, etc.

L'évolution est impressionnante sur notre territoire. A l'époque dans toutes les fermes il y avait un pressoir ! La partie cidricole était importante et faisait partie intégrante des revenus des exploitants.

Cette activité a doucement été délaissée par les industriels. Aujourd'hui vous n'avez qu'AGRIAL et deux ou trois autres, c'est trop peu. »

[Relance] transformation indépendante ou coopérative

« C'est vraiment un état d'esprit qu'il faut avoir. Vous prenez les producteurs-transformateurs du territoire, ils y mettent leurs tripes, ils passent leurs dimanche à travailler, ils vont beaucoup plus loin dans la démarche. Je pense que le monde agricole a perdu cette notion de commerce. Mon père vendait ses fromages à Lisieux à vélo, puis peu à peu on lui a dit que des gens pouvaient le faire pour lui, et après même chose avec le lait... puis avec le cidre. Quand je vois le prix de certaines bouteilles de cidre, il ne vaut mieux pas avoir de la main d'œuvre ! Mais le problème aujourd'hui c'est la consommation ; les gens mangent n'importe comment et les gros lobbyistes de l'alimentaire en profitent, qui profitent aux docteurs et aux pharmaciens, etc. Enfin ce n'est pas tout à fait le sujet... »

[Relance] séparation des métiers entre élevage et cidrier

« Dans notre secteur on avait de tout, viande, lait et cidre. Aujourd'hui on ne trouve plus d'éleveur avec deux ou trois hectares de pommiers... on ne trouve que de grandes surfaces ! On a une vraie spécialisation de la production de pommes qui s'accroît. Les transformateurs indépendants se spécialisent aussi.

Il y a plusieurs raisons à cela, notamment l'alternance en haute-tige surtout. Un exemple précis avec la coopérative, pour les cidres « vergers du Pays d'Auge » : j'avais besoin de 1300 tonnes par an pour répondre aux différents contrats signés. Une année les producteurs m'en ont apporté 150 tonnes sur les 1300, l'année suivante 1000 tonnes... comment faites-vous pour gérer un truc comme ça ?

En basse-tige on peut diminuer l'alternance avec la spécialisation et adapter la production suivant les années. Vous suivez mieux les vergers et vous avez des récoltes beaucoup plus régulières, ce qui n'est pas négligeable pour un producteur.

Pour AGRIAL avoir des rangées de tracteurs qui arrivent avec des bennes de 3 tonnes ça ne les intéresse pas. Par contre, le producteur spécialisé qui est en contrat et qui vient le jour prévu donner 12 ou 15 tonnes de pommes c'est intéressant au niveau des coûts de maintenance pour AGRIAL qui privilégie les grosses productions. Par exemple pour avoir un contrat haute-tige il faut avoir au moins 20 tonnes. Sinon vous êtes en « tout-venant » et vous êtes payé 80€ la tonne, et ça c'est de l'arrachage certain.

Mais même quand j'étais président de la coopérative, certains producteurs me disaient « Frédéric j'ai des pommes cette année qu'est-ce que j'en fais ? ». Moi ça ne m'intéressait pas quand on était en excédent, car je n'en avais pas besoin, et on en trouvait partout ! C'était vraiment de la cueillette, c'est-à-dire je cueille et je vois après comment je peux gagner de l'argent. A ce moment-là leurs récoltes sont allées sur le tas de fumier, c'est tout... »

[Relance] consommation

« Je pense que le cidre a sa place. Le problème c'est qu'il n'est pas très élogieux comme produits contrairement aux vins, le cidre est resté quelque chose de populaire. On n'en n'a pas fait quelque chose de festif comme le vin en famille le dimanche après la messe. A l'époque, c'était juste une boisson pour se désaltérer qui était meilleure que l'eau. Cette image du consommateur est importante vis à vis du produit, et on a beaucoup de mal à donner de la consistance au produit, même si aujourd'hui on a des œnologues qui viennent tester les produits, de grands cuisinier, des concours des prix ce genre de choses, on a quand même du mal et je pense que c'est ancré dans les gènes des français.

C'est pour ça qu'AGRIAL vise la jeunesse avec des produits différents, un packaging plus adapté.

A l'époque de la coopérative ont a voulu surfer sur l'AOC. C'est la grande distribution qui nous a appelé au départ pour vendre nos produits, et ça a marché quelque temps...

Mais les producteurs de l'AOC voulaient garder leurs petites productions, leurs petits marchés perso. Il fallait garder la petite étiquette perso de l'exploitation, l'AOC ne devait pas devenir industrielle, pourtant c'est elle qui a la plus grosse part du marché ! Mais non il ne fallait pas, et même l'INAO allait dans ce sens : il fallait impérativement rester entre nous, cloisonnés, et puis on voit ce que ça a donné... Et comme AGRIAL ne voulait pas de nos pommes, et bien les industriels ont abandonné aussi et ils ont retiré peu à peu l'AOC.

Mais le consommateur n'est pas responsable. On ne s'est pas adapté à la consommation, il n'y a eu aucune évolution. J'aime bien ce que fait AGRIAL aujourd'hui, en essayant d'innover dans ce sens là. Le cidre traditionnel lui il diminue tous les jours ! Alors que le cidre plus « tendance » lui il marche, surtout chez les jeunes. »

[Visionnage croquis]

« Le paysage c'est transformé, on le voit bien. Là je vois du basse-tige et pour moi c'est l'avenir. A un moment j'ai cru dans le haute-tige, mais maintenant avec le recul je sais que le mieux c'est de se mettre en basse-tige. Il ne faut pas s'embêter. Ça va beaucoup plus vite, le haute-tige est adapté aux peintres, aux touristes peut-être, mais pas à l'activité cidricole. C'est l'économie qui nous fait vivre et qui va modeler nos paysages. Toute la production des vergers que nous avons en 1960 est remplacée par le basse-tige ici aujourd'hui. Le basse tige peut trouver sa place, mais peut-être pas comme là le long d'un cours d'eau.

Mais vous voyez, l'INAO avait interdit la production de poiré en basse-tige, pourtant maintenant on peut greffer une variété haute-tige sur un basse-tige, ça ne change rien à part la forme de l'arbre en fin de compte. Mais l'INAO ne voulait pas de poiré basse-tige parce que

pour eux le poiré doit être en haute-tige. L'INAO veut préserver une manière de faire entre l'homme et son territoire. Sur le fond je suis assez d'accord, par contre sur la forme on s'aperçoit que, pour le consommateur, que la pomme vienne d'un verger haute-tige ou d'un basse tige, il s'en moque complètement. Pour autant, quand il va traverser avec sa voiture et voir les pommiers haute-tige en fleurs il va dire que c'est magnifique et il aura bien raison. Il y a un point dont je n'ai pas parlé et que l'on voit bien sur le pays d'Argentan, le pays d'Ouche, et même un peu le Pays d'Auge maintenant, c'est que l'on est massivement envahi par les céréales. Le problème est que les exploitants de la plaine, de l'Eure surtout, reprennent les exploitations de vergers, et comme ils n'ont pas la fibre cidricole ils arrachent tout. Les exploitants de l'Orne font leurs choix. S'ils veulent vendre leurs exploitations au plus offrant ça ce comprend, mais c'est dommage pour notre territoire... »

[Relance] paysage et mode économique

« Tout à fait d'accord pour dire que le paysage suit une mode économique. Les romains ont changé le paysage de la Gaule en 50 ans ! Mais vous verrez que la nature dans son ensemble ne supportera plus des transformations si radicales, et elle le montre déjà... Mais c'est un autre débat.

C'est la conscience individuelle qui va changer les choses, à travers la consommation, la prise en compte de la nature etc., le cours des choses va s'inverser.

Je pense que c'est à cause d'un défaitisme général que la production cidricole en est là aujourd'hui. Après la guerre on n'a rien fait dans ce domaine pour changer les choses alors qu'il y avait des opportunités. Le cidre était à portée de main et tellement banalisé que l'on ne s'en ait jamais soucié. Quand j'étais jeune je me souviens, il n'y avait jamais d'eau sur la table, on ne buvait que du cidre. Et il y avait le calvados pour le café ou sans le café aussi. Le cidre était vraiment une boisson du quotidien et ça c'est important. »

[Relance] vergers hautes-tiges reliques

« En effet. Avec la coopérative on a planté beaucoup de hautes-tiges et on a contribué à préserver la noblesse au produit, mais il y avait un objectif paysagé aussi. Aujourd'hui on organise des randonnées sous les pommiers à Ticheville, et on accueille 750 participants. C'est vraiment impressionnant, c'est une explosion de fleurs à cette époque.

Les exploitations cidricoles aujourd'hui ont des hautes-tiges mais aussi des basses-tiges, pour le rendement. Il peut arriver que le haute-tige fasse vitrine seulement, mais ici on n'a pas ce genre de cas.

Le cidre ne bénéficie pas d'une image très sexy... Pourtant le cidre est très présent en France, au même titre que le vin. Les viticulteurs ont su initier une image qui valorise le savoir-faire, la patience, l'amour de leurs produits. Pourtant il est plus complexe de faire du cidre que du vin, en termes d'assemblages. Mais les cidriculteurs ne communiquent pas sur ces aspects ! Ils n'ont pas de mots élogieux non plus pour décrire leur produit. Quand je faisais visiter la cave, parfois je me heurtais aux mots, « clarification naturelle » : Quand le chapeau remonte en haut de la cuve et que le cidre en dessous s'éclaircit, on appelle ça la « clarification

naturelle ». Et les anciens ils appelaient ça comment ? Ils disaient une « défécation »... Comment voulez-vous être élogieux avec ça et faire valoir votre produit ? Il y avait d'autres mots comme ça malheureusement. Un viticulteur n'aurait jamais utilisé ces termes là.

Mais je crois vraiment à un renouveau du produit, à travers la nouvelle génération qui pourra faire valoir à sa juste valeur ce produit de qualité. A ce moment-là les vergers reviendront, vous verrez. Il faudra passer par l'innovation, avec AGRIAL par exemple. On peut les critiquer mais ils font connaître le produit, ils innovent et cherchent à donner un second souffle au produit. Exactement comme la bière, vous aurez AGRIAL au même titre que Heineken par exemple, et vous aurez des producteurs-transformateurs locaux comme on a ici qui s'apparenteront à la bière d'Abbaye artisanale.

Si j'étais jeune, je choisirai un verger basse-tige pour répondre à la demande des consommateurs, et pour pouvoir m'adapter. C'est ce que je conseille à un jeune en tous cas. Il faut que l'agriculture dans son ensemble s'éloigne des grands groupes qui ne pensent qu'à vendre et ne s'intéressent pas à la façon de produire. Il n'y a pas assez de plus-value sur la qualité des produits, et pourtant c'est plus valorisant de faire du cidre à partir de hautes tiges que de basses-tiges, car vous avez des choix très larges de variétés en hautes tiges.

Le problème qu'on a tout de suite c'est qu'AGRIAL demande aux gens de se spécialiser, donc de s'équiper et d'avoir des outils plus adaptés. Ils ont des obligations de rendements toujours plus importants.

La demande de qualité des produits est différente aussi ; Si vous regardez avec AGRIAL pour avoir une note A+ sur votre production quand vous la livrez, il faut que les pommes soient bien mûres pour qu'elles soient moins sensibles aux chocs et qu'il n'y est pas de pertes. Alors que si vous voulez faire une AOC, il faut au contraire qu'elles soient bien mûrs et que le sucre se soit bien développé à l'intérieur de la pomme pour faire le meilleur cidre.

Mais entre les deux, c'est le porte monnaie du client qui va décider, et on sait qu'il prendra le moins cher inévitablement, même s'il aimerait avoir un produit de qualité. Mais le cidre de qualité coûte cher et peu de clients peuvent se le permettre. »

[Relance] Les objectifs

« J'ai eu 59 ans hier donc l'avenir est derrière moi, au moins pour la partie agricole... Je voulais que perdure ce type de production et cette image d'Epinal d'un produit qui fait plaisir quand on le déguste. En mettant en place la coopérative, on a planté entre 15 et 20 hectares essentiellement en haute-tige car on avait un autre objectif paysager au-delà de l'objectif économique. Aujourd'hui mon souhait c'est vraiment d'être en harmonie avec cette terre nourricière. Le bio ce n'est qu'un passage, et je suis en conventionnel ! Mais je n'aime pas l'idée de figer les choses car on peut tous adapter nos pratiques sans détruire notre environnement. »

Entretien du 20 juillet
Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)
Natacha Delafosse, Agent INAO

[Introduction] Raisons de l'évolution des vergers sur le territoire du SCOT

« D'abord il faut savoir que ces trois territoires (Pays d'Argentan, d'Auge Ornaïs, et d'Ouche) sont très différents, de par la nature des sols qui les composent et la topographie, qui ont modifié au cours du temps le type de culture implanté et donc les paysages.

Le Pays d'Ouche est le territoire qui a le plus évolué à mes yeux. C'est un territoire majoritairement plat avec des sols que l'on appelle « profonds », c'est-à-dire qui ont une capacité à restituer l'eau qu'ils ont reçue (ils stockent et ils restituent). On peut donc y planter n'importe quelle culture : de la culture annuelle céréalière, de la prairie temporaire, et les cultures pérennes d'enracinement par exemple les pommiers.

C'est cette possibilité de pluriactivité qui a permis de faire évoluer dans le temps et selon le contexte économique le choix des cultures. On peut faire tourner les cultures selon ce qui est le plus rentable économiquement parlant et depuis les 20 dernières années ce sont les céréales. On a quelques zones de vergers par endroits, mais ce sont des vergers spécialisés qui sont uniquement consacrés à la production de fruits. Auparavant on avait ce que l'on appelle des prés-vergers avec une double utilisation : production de pommes et pâturage pour les animaux. Aujourd'hui comme la céréale domine, le pré-verger n'a plus lieu d'être. Mais si on veut conserver la production de fruits, on va privilégier les vergers spécialisés en basses-tiges, et dédier une surface beaucoup plus petite qu'auparavant. Il faut savoir qu'avec un pré-verger haute-tige on a une moyenne de 100 arbres par hectare, alors qu'avec un basse-tige concentré on a entre 750 et 1000 arbres par hectare. Donc cette zone (Pays d'Ouche) majoritairement plane avec une bonne réserve en eau, on a eu de gros changements agricoles qui ont entraîné de grands changements de paysages contrairement au Pays d'Auge Ornaïs.

La particularité du Pays d'Auge c'est qu'il est hyper vallonné et que l'on est sur un substrat d'argile à silex. C'est un sol qui prend l'eau, mais qui ne la redonne pas. Si on a 30 cm de terres arables, on peut avoir de l'herbe, mais en revanche pas de céréales. Cela peut être intéressant pour les arbres qui ont des enracinements profonds, c'est-à-dire qui dépassent les 30 cm. On a donc beaucoup plus de pommiers sur ce territoire, anciens et spécialisés, avec une forte valorisation du produit via les entreprises de transformations : AGRIAL avec deux sites à Vimoutiers (ex-coopérative des Vergers du Pays d'Auge) et à St Foy de Montgomery (qui achète du cidre à distiller) et la cidrerie à Livarot qui fait du cidre IGP. Dans un alignement de 15 km on a 70% de volumes de fruits traités par trois entreprises, ce qui est relativement important. Sur ce territoire on n'avait pas le choix des cultures comme on l'avait dans le Pays d'Ouche.

On considère le Pays d'Argentan comme la continuité de la plaine de Caen. Les sols y sont encore plus intéressants que sur le Pays d'Ouche pour l'implantation de céréales, et donc le choix des céréales a été fait logiquement.

Voilà donc pour le découpage, mais comme je vous ai dit c'est surtout la topographie qui influence le type de production et quand c'est plat, il y a aura de la culture.

Pour en revenir aux vergers, le pré-verger est encore maintenu quand il y a de l'élevage, soit laitier ou allaitant. Et comme on a un net recul des élevages sur ces zones-là depuis plusieurs années, cela accentue la disparition des prés-vergers. »

[Relance] Séparation élevage et cidrier

« Je dirais que c'est un effet d'échelle. Le problème c'est de pouvoir commercialiser son produit, et à partir d'un certain volume on est obligé de se spécialiser. Aujourd'hui il faut être bon partout : en élevage, en production de fruits, en transformation et en commercialisation. Pour une seule et unique entité ce n'est plus possible. La taille de la SAU moyenne des exploitations est en augmentation constante, et cela concerne aussi la production cidricole. Cela traduit le fait qu'il y ait de plus en plus de spécialisation.

Le problème de la valorisation des produits cidricoles, c'est qu'elle est difficile localement. Vous prenez n'importe quel consommateur lambda en Normandie, il ne mettra pas plus de 2,50 € dans une bouteille de cidre et ce n'est pas avec 2,50 € que l'on valorise un produit.

Il faut aller chercher le consommateur qui va mettre le prix. Si ces producteurs étaient basés à Honfleur par exemple, la commercialisation serait plus facile. Ils ne pourraient faire que de la vente directe sans se poser de questions. Prenons l'exemple d'un producteur spécialisé qui transforme ses produits à Crouettes, il est obligé de sortir de son exploitation pour aller vendre à Paris, sur la côte, ou dans des magasins spécialisés, pour valoriser correctement son activité et en tirer un revenu. Mais tout le temps où il n'est pas chez lui c'est du temps où il ne peut pas faire autre chose notamment de l'élevage qui demande une surveillance journalière des animaux.

Voilà, aujourd'hui il faut arriver à être excellent dans son domaine particulier. J'ai des producteurs qui me font des produits impeccables avec zéro défaut mais qui ne savent pas les vendre, et d'autres qui vendraient leur mère... si on multiplie les productions ça devient l'enfer. »

[Relance] Haute-tige relique

« Oui, le haute-tige est une relique mais sur certaines zones seulement. Si vous prenez le Pays d'Auge non, mais sur les autres Pays oui. Les arbres hautes-tiges vendus aujourd'hui se trouvent majoritairement dans le Pays d'Auge, mais en effet ceux qui restent dans le Pays d'Argentan et d'Ouche sont plutôt des reliques.

Et puis si vous ne valorisez plus les fruits, vous ne replantez pas. Dans le Pays d'Auge vous avez des doubles-actifs, qui ne sont pas forcément des agriculteurs qui replantent, ce sont des gens qui font ça par plaisir. Mais pour vendre leurs fruits en AOC ils sont obligés d'être référencés.

Le producteurs spécialisés basse-tige IGP qui transforment chez AGRIAL sont surtout situés dans le Pays d'Ouche, et cela ne concerne que quelques variétés du fait de leur spécialisation.

En basse-tige sur une parcelle on doit avoir 4 ou 5 variétés différentes qui sont référencées en variétés à jus, alors qu'en pré-verger on en a 14 ou 15 variétés beaucoup plus aromatiques. Le basse-tige dans le Pays d'Ouche est moins qualitatif que celui du Pays d'Auge mais obtient de meilleurs rendements. »

[Relance] Consommation

« La consommation de cidre est en forte diminution en ce moment, après un gros boum il y a trois ans, alors qu'elle stagnait depuis des années. Les industriels ont perdu énormément de marchés au profit du vin et de la bière. Le boum d'il y a trois ans auparavant s'explique par la mise en place du cidre-rosé. Alors nouveau produit, super bien présenté, les consommateurs ont fait le premier achat mais malheureusement le produit n'a pas plu dans la durée... ».

[Relance] Difficultés des producteurs

« Le prix de rachat des fruits est très bas par rapport aux coûts de production. La tonne était à environ 80€ il me semble. Il y a deux systèmes : un système sans contrat que l'on appelle le « Tout-venant » et qui concerne majoritairement les hautes-tiges avec un rachat à 80€ la tonne. Un autre système avec contrat qui concerne essentiellement les grosses productions basses-tiges avec un prix d'achat à la tonne d'environ 110€. Le « Tout-venant » représente 40% des volumes, mais ce n'est pas stable tous les ans parce qu'il y a le problème de l'alternance et des aléas climatiques comme le gel cette année. »

[Relance] Intérêt dans le paysage

« Le paysage évolue avec le temps. Sur des territoires comme le Pays d'Auge Ornais où l'on ne peut pas mettre de céréales le but c'est aussi de maintenir ce qui peut l'être. Sachant qu'à ce jour, compte tenu du prix d'achat des fruits on investit plutôt dans l'entretien des vergers. Sur 100€ de fruits payés, 65€ sont consacrés à l'entretien. Il y a donc un coût de fonctionnement énorme pour produire des pommes en basse-tige à la différence avec le haute-tige pour lequel il n'y en a presque pas. Sur les exploitations laitières du Pays d'Auge, la partie verger représentait avant près de 60% de la surface, maintenant elle ne représente plus que 30% voire moins encore. Les vieux vergers en haute-tige ont été remplacés par des vergers basses-tiges sur des surfaces moins grandes, pour rationaliser le travail. C'est ce qui a façonné le paysage. Il est donc moins tapissé de vergers, avec des zones de production précises et plus denses. La transformation est faite en majeure partie par AGRIAL.

Quand AGRIAL rachète une cidrerie, un exploitant aura deux choix : soit il continue à fournir ses fruits mais avec 15€ ou 20€ de moins sur la tonne, soit il se lance dans la transformation indépendante. S'il fait le deuxième choix, il lui faudra produire au moins 60 000 bouteilles et 40 hectolitres de calvados, ce qui impliquera une spécialisation. Cela ne s'improvise pas du jour au lendemain !

J'ai un exemple d'un producteur qui ne voulait pas travailler avec AGRIAL, parce qu'il ne voulait pas travailler à perte. Il s'est donc installé en transformation du jour au lendemain.

Il faut posséder la matière première pour transformer. Si vous n'avez pas de pommiers, et qu'il faut en planter c'est déjà beaucoup plus compliqué. »

[Relance] Aujourd'hui, basse-tige ou haute-tige

« Malheureusement le plus économique serait d'acheter des fruits ! Ça coûte moins cher et comparé aux coûts de revient c'est plus avantageux. Le mieux reste quand même d'avoir sa propre activité de production, parce que si l'on achète les fruits à transformer on ne maîtrise pas la provenance ni la qualité, ni les variétés.

Ce qui se passe actuellement, c'est que les producteurs sont en majorité en basse-tige pour des questions de rentabilité, et surtout parce que le verger basse-tige grâce à sa rentabilité précoce, permet de s'adapter au marché. AGRIAL n'a pas de démarche économique à long terme. Pour exemple, en janvier elle prévoit un arrachage très important en terme de surface... c'est impressionnant ! Pourquoi ? Parce qu'il y a moins de 10 ans AGRIAL a planté en masse une variété qui n'est plus rentable depuis au moins 4 ans. Donc plan d'arrachage massif, et derrière AGRIAL va utiliser des fonds publics pour replanter d'autres variétés...

AGRIAL fait des bénéfiques aussi à l'export ; elle achète 80€ ou 90€ la tonne de pommes, haute-tige généralement, pour la revendre 150€ la tonne en Espagne par exemple. Donc l'export est une porte de sortie. Il y a aussi les concentrés qui sont un énorme marché et dont AGRIAL est le principal propriétaire. Pour les concentrés, on écrase les pommes pour récupérer le jus, on extrait une partie de l'eau, et on obtient un concentré très sucré. C'est vendu à des entreprises qui diluent à nouveau le produit. En gros c'est un moyen de conservation comme la poudre de lait. Et ça c'est un très gros marché pour AGRIAL, notamment pour ce qu'on appelle les « Ciders ». En France il y a une réglementation pour produire du cidre, mais dans le reste de l'Europe il n'y en a pas, donc on fait ce que l'on veut. Majoritairement en Angleterre la politique Ciders c'est : j'achète du concentré, je mets de l'eau, je laisse fermenter pour produire de l'alcool, et après je filtre et je gazéfie. Et ça donne quelque chose de complètement différent de notre cidre à nous évidemment. Mais la base, la pomme, vient de chez nous.

[Relance] Paysage et « mode économique »

« Oui le paysage est lié au mode économique. Parallèlement, l'urbanisation grignote des parcelles agricoles, mais cela s'explique aussi parce que l'on ne tire pas un avantage suffisant de l'activité agricole, donc on vend pour l'urbanisation. Vous voyez la plaine de Caen... Alors que parfois ce sont de très bonnes terres ! »

[Visionnage croquis]

« Vous me montrez un croquis typique du Pays d'Ouche ! Des micros-villages qui se sont étendus, et un passage de l'activité de polyculture élevage à celle des céréales. C'est exactement ça ! On le voit très bien.

Dès que l'on est sur des terrains qui permettent de produire des céréales vous pouvez être sûr que ça va changer. Dans le Pays d'Auge on ne peut pas mettre de céréales alors on arrive à maintenir le paysage. »

[Relance] Avenir des vergers

« Ceci dépend des décisions d'AGRIAL. La coopérative se concentre sur les contrats avec des vergers basse-tige et va laisser tomber les hautes-tiges. Si elle continue il y aura de grosses répercussions. Nous ne sommes pas décisionnaires dans leurs choix d'évolutions. Si AGRIAL continue à contractualiser avec les grosses surfaces et à abandonner le « Tout-venant », on aura définitivement et très distinctement des producteurs-transformateurs indépendants, et des industriels, mais rien entre les deux...

Sur les 100 000 producteurs en appellation Calvados, il y en a moins de 500 en basse-tige à ce jour et ils n'ont que 10 ou 15 hectares plantés.

Il y a aussi les évolutions dans les traitements qui vont changer les choses car de nombreux produits vont être interdits ce qui va intervenir dans le choix des pratiques. »

Entretien du 21 juillet
Ecomusée « de la pomme au calvados » (Le Sap en Auge)
Véronique Lepeltier
Gérante de la structure et du verger conservatoire de 3 ha

[Introduction] Raisons de l'évolution des vergers sur le territoire du SCOT

« Le cidre que l'on connaît aujourd'hui n'a rien à voir avec le cidre d'autrefois. Aujourd'hui les producteurs travaillent avec des œnologues, pour avoir l'équilibre entre les pommes douces, douces amer, etc. Les grandes surfaces, elles veulent des produits constants au niveau de la qualité, pour que le consommateur s'y retrouve, alors à l'époque ce n'était pas possible. L'écomusée est là pour valoriser cette idée d'une production artisanale, avec les équipements de l'époque et l'image traditionnelle du cidre.

On fait marcher nos appareils pendant la fête du Cidre pour montrer aux gens comment ça fonctionne, et on a planté un verger conservatoire pour les alimenter. Nous avons 3 hectares aujourd'hui, et vendons des produits de nos producteurs locaux, comme le cidre de la Galotière de Jean-Luc Oliver. »

[Relance] Consommation

« Les gens qui viennent à l'écomusée pour goûter le cidre ou même en acheter ne sont pas des consommateurs lambda qui cherchent le moins chers évidemment. On a une clientèle particulière de gens qui apprécient le cidre et qui aiment les traditions. Les gens viennent ici d'abord pour voir, et ils n'achètent pas forcément.

Notre avantage c'est que tous nos producteurs se situent dans un rayon de 20 km. A la fête du cidre au mois de novembre, sur deux jours, on peut accueillir entre 2000 et 5000 visiteurs. Au 15 août on organise un concert avec dégustations de crêpes et de cidres. »

[Relance] Intérêt pour le paysage

« Pour la construction de l'Ecomusée on a davantage pensé au patrimoine bâti qu'au paysage. On quand même conservé plusieurs éléments paysagers tels que la marre, les pommiers et le potager.

Le problème de notre territoire c'est que les agriculteurs ont enlevé les haies au fur et à mesure de l'agrandissement de leurs exploitations. Moi qui vis là depuis maintenant 50 ans, j'ai vu la transformation des paysages mais pas de manière positive. J'allais travailler à Vimoutiers, et j'ai vu la route du Sap complètement changer. Tout ce qui était parcellé a disparu pour créer des énormes passages et faire passer les grosses machines.

Le secteur du Sap a été protégé car il était en ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, loi de décentralisation du 7 janvier 1983) et qu'il n'y avait pas le droit d'arracher. En 1985 la commune s'était battue pour avoir ce label, notamment parce que l'on voulait garder nos paysages.

C'est l'agriculture moderne qui est responsable des changements dans le paysage, et surtout les agriculteurs eux-mêmes. Il y a quelques années, un agriculteur de l'Eure a racheté tout ce qui était vendu par les agriculteurs qui partaient en retraite, et il a tout replanté en céréales et tout détruit. C'est la situation économique qui veut ça.

Mais dans notre village c'était de petites exploitations, aujourd'hui elles ont disparu pour la plupart et il ne reste que quelques élevages laitiers.

Nous avons ici deux ou trois producteurs de pommes qui appartenait d'ailleurs à la coopérative qui a fermé. Cette coopérative c'était une belle idée, mais peut-être qu'ils n'ont pas eu assez d'envergure. Le consommateur y est pour quelque chose : regardez la consommation en Normandie, sur les tables on voit rarement du Cidre. Mais j'avoue que moi la première je n'ai pas ce réflexe-là non plus. A l'époque, nous vendions ici le cidre de la coopérative, mais quand AGRIAL a repris tout ça nous avons arrêté. »

[Relance] Visionnage croquis

« On voit bien que la culture envahit l'espace et l'étalement urbain aussi. Les routes ont pris également des terres agricoles qui étaient bonnes. C'est dramatique et pourtant pas toujours nécessaire.

Mais pour en revenir à la pomme, un jour on vend et on produit donc on plante, et un autre jour on arrête et on arrache.

Je pense qu'il y a une prise de conscience chez certains consommateurs car on voit de nouvelles marques arriver sur le marché comme « la marque des consommateurs » et que les gens font davantage attention à leur alimentation. C'est bon pour l'agriculture, et aussi pour les paysages je l'espère. »

[Relance] Paysage et « mode économique »

« Le paysage suit la mode économique. C'est peut-être dommage mais c'est obligé. Les agriculteurs veulent toujours en faire plus et comme sur certains territoires c'est plus plat, ils sont incités à y faire de la culture ... il faut vivre avec son temps.

Quand on se balade dans toutes les régions, on voit que l'on a quand même une agriculture saine, avec des agriculteurs qui sont conscients de la valeur du patrimoine et des paysages. »

[Relance] Avenir des vergers

« Je ne sais pas, mais de toute façon qui va reprendre les fermes ? Les agriculteurs veulent que leurs enfants fassent des études pour ne pas faire ce métier. Maintenant les jeunes quittent les campagnes pour s'installer en ville, et ne veulent pas venir ici. Dans l'Orne on n'a plus tellement d'activités pour faire venir les gens, on n'a pas la mer, pas de villes importantes, on a nos paysages mais on les détruits, on a notre agriculture et notre patrimoine... On a de jolies choses, mais ça n'intéresse plus grand monde. »

Entretien du 2 août
Chambre régionale d'agriculture de Normandie
Arnaud Didier

Responsable Service Régional Vergers et Produits Cidricoles (SVPC) / Responsable qualité

[Introduction] Disparition des prés-vergers

« Il faut savoir que la disparition des prés-vergers date d'avant 1960, puisqu'ils ont commencé à régresser après la Première Guerre mondiale, et surtout après la deuxième. L'histoire est très importante. Il y avait effectivement beaucoup de prés-vergers avant parce qu'ils faisaient partie de la pratique traditionnelle de polyculture-élevage qui était très présente sur le territoire du SCOT. Dans toutes les fermes il y avait des vaches sous les pommiers et cela faisait vraiment parti d'un équilibre entre les cultures.

Après la Première Guerre Mondiale la consommation de cidre a beaucoup diminué pour deux raisons : D'abord parce que la population avait fortement diminué mais également parce que les soldats qui étaient partis à la guerre y avaient pris l'habitude de boire du vin. Il y a un certain Monsieur Pinard, qui a laissé son nom à la postérité, qui a donné du vin aux soldats pour leur donner du courage et après la guerre cette habitude est restée et on a remplacé le cidre par le vin.

Après la Deuxième Guerre mondiale nos régions étaient dans un sale état, les populations n'avaient plus de logements pour beaucoup, et surtout il fallait satisfaire la demande de nourriture. Le développement des plantations de cultures vivrières étant donc l'un des objectifs prioritaires des pouvoirs publics à cette époque. On a planté tout ce qui permettait de nourrir la population et pour ça il fallait de la place, donc on a arraché du verger. Par ailleurs le besoin d'alcool avait diminué car on n'en avait plus besoin pour fabriquer les explosifs (les pommiers étaient une ressource importante d'alcool d'État pour la fabrication des explosifs). On pouvait donc arracher les vergers. Le plus gros de la disparition des vergers s'est fait après la seconde guerre mondiale. Après en 1960 il restait encore beaucoup de vergers, mais la consommation de cidre a beaucoup diminué et je dirai qu'entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le années 1980 la consommation de cidre n'a fait que diminuer. Si bien que nous avons deux cas de figure : soit les pommiers n'étaient plus entretenus, soit on les arrachait parce que l'on n'en avait plus l'utilité. Et puis vers le milieu des années 1980 la filière cidricole s'est posé des questions pour faire quelque chose en se structurant et éviter la disparition de la filière.

Et c'est à cette période qu'on a décidé de renouveler la production de pommes à cidre mais sous un autre mode de culture qui a été celui des vergers spécialisés en basse-tige. Beaucoup inspiré de la production des pommes de table, et on s'est aperçu que c'était la meilleure solution pour un redémarrage rapide et adapté au contexte économique afin de redonner un nouveau souffle à la filière. On a conservé les mêmes variétés. La seule chose qui change c'est le mode de production, qui permet d'abord la mécanisation de la culture et qui permet une mise à fruit beaucoup plus rapide. Ensuite, les coopératives ont repris la filière en main et on s'est rendu compte que le haute-tige n'était plus du tout adapté. Il fallait un temps fou pour que les premiers fruits arrivent, la productivité n'était pas au rendez-vous non plus, sans

compter l'alternance entre une année et la suivante. De plus le travail est fortement manuel, donc tout ça ne correspondait plus au besoin de réactivité demandé par le marché.

Aujourd'hui on replante aussi en haute-tige chez les professionnels du moins. C'est vrai qu'il y a un renouvellement. Voilà pourquoi le verger basse-tige est majoritaire aujourd'hui dans la filière cidricole. Il faut savoir aussi c'est que la filière s'est professionnalisée. On est passé de la polyculture à des fermes qui se sont spécialisées soit dans la culture soit dans l'élevage.

Certaines ont continué à avoir de la culture tout en gardant un verger de production spécialisé avec dans ce cas des vergers basse-tige.

Il était essentiel de relever la filière cidricole, même si il y a des conséquences notamment sur les paysages, le développement des grandes cultures, les arrachages de haies, etc.

D'un point de vue paysagé, les vergers haute-tige n'étant plus utilisés, il y en a beaucoup qui ne sont plus entretenus, et on constate du gui dans les arbres qui sont en train de mourir. D'un point de vue paysagé je pense que c'est mieux d'avoir un beau verger basse-tige bien entretenu.

Concernant la partie du Domfrontais, le cahier des charges prévoit dans la production de cidre AOC, qu'une partie de la production soit faite à partir de vergers haute-tige, pour des raisons essentiellement de maintien de l'image traditionnelle de la Normandie et de volonté de certains producteurs aussi.

[Relance] Consommation

« La consommation à l'échelle nationale est stagnante voire en légère régression depuis plusieurs années, mais par typologie de produit c'est très variable. Il y a des produits qui sont en très forte régression, comme les cidres de table d'entrée de gamme. Ils sont moins consommés et donc moins produits. Par contre vous avez des cidres en plein développement tels que les innovations comme les cidres aromatisés, le cidre rosé etc. Sont plutôt en développement également les cidres de production fermière commercialisés localement, en vente directe ou dans la restauration de proximité. Les cidres classiques bruts ou doux que vous trouvez sur tout le territoire, ceux-là sont plutôt stagnants voir en dégression. Pour autant, cette légère diminution des volumes est compensée par une augmentation de la valeur, car ils sont vendus plus cher. Globalement, le marché en valeur est plutôt croissant. »

[Relance] Basse-tige ou haute-tige

« Tout dépend de l'objectif ; si on veut avoir des pommes pour produire du cidre rapidement pour que son exploitation vive, à mon sens le basse-tige est la seule solution surtout si l'on ne part de rien. Sur 5 hectares disponibles pour mettre du verger, il faudra attendre 10 ans avant d'avoir les premiers fruits si l'on plante en haute-tige, pour assurer un semblant de production. En attendant il faut avoir une autre activité à côté. Et puis sur ces 5 hectares, on mettra beaucoup moins de pommiers qu'en basse-tige (sur un hectare c'est environ 100 hautes-tiges). La notion de productivité intervient bien sûr et tout dépend du nombre de pommes dont on a besoin. Si on a beaucoup de place un verger haute-tige peut très bien être suffisant. Par contre si on a besoin de produire rapidement et que l'on n'a pas trop de place à

cause d'une autre activité, le mieux c'est le basse-tige. Vous allez récolter vos fruits au bout de 4 ans, et à 6 ans le verger sera en pleine production. Le deuxième aspect c'est la main-d'œuvre disponible, le basse-tige est bien plus facile à mécaniser aussi bien pour l'entretien que pour la récolte.

Le producteur peut vouloir donner une image traditionnelle. Il se tournera alors vers le verger haute-tige. D'un point de vue technique, le verger basse-tige est beaucoup plus facile, pour maîtriser sa production que ce soit en bio ou pas. On pourrait se dire que pour le bio le haute-tige c'est mieux, mais pas forcément car on intervient moins sur un basse-tige. Il existe des vergers bio en basse-tige qui fonctionnent très bien aussi. C'est tout un ensemble de choses qui dépendent des besoins et des objectifs. Si l'on veut faire un cidre AOC, le cahier des charges impose le haute-tige. »

[Relance] Intérêt pour le paysage

« Aujourd'hui, la question paysagère n'est pas une priorité pour les acteurs de la filière car c'est l'économie qui est importante pour la filière. Ceci ne veut pas dire que les producteurs ne sont pas attachés à leur territoire et qu'ils veulent saccager le paysage, bien entendu. D'ailleurs, quand on plante un verger haute-tige ou basse-tige il est généralement bien entretenu avec des haies autour et s'intègre bien dans le paysage. J'ajouterai que cette volonté de maintenir le paysage traditionnel ancestral, ce sont les parcs régionaux qui la portent quand il y en a et l'INAO. Dans les cidres AOC, le haute-tige est imposé par l'INAO, mais ce n'est pas une volonté des producteurs qui portent l'AOC. Leur préoccupation c'est de sortir des produits de qualité avec un gain économique. L'idée maintenant de faire de la pomme une économie viable. »

[Relance] Image du cidre

« L'image traditionnelle et rurale du cidre elle a perduré, mais depuis les années 2000 il y a eu de gros changements. Je crois qu'il y a un vrai virage qui a été pris. Et si maintenant la valeur du cidre augmente depuis des années c'est bien en réponse à ça, car comme je vous l'ai dit tout à l'heure, les volumes diminuent mais la valeur augmente. Ceci veut bien dire que l'image change.

La gamme des cidres s'élargit énormément, la valorisation est meilleure, et aujourd'hui un producteur de cidre qu'il soit un artisan, un fermier, ou une coopérative, a une gamme d'une dizaine de produits minimum. Il y a 20 ans il y avait un cidre brut, doux, demi-sec et un jus de pomme... Aujourd'hui il y a du cidre rosé qui est fait par beaucoup de producteurs, le cidre de glace (c'est tout nouveau !). L'image est en plein bouleversement et s'oriente plus comme l'a fait le vin il y a longtemps, en créant des cuvées et en faisant du marketing avec des bouteilles qui ressemblent à quelque chose et qui donnent plus envie. Ça évolue de plus en plus. »

[Relance] Paysage et mode économique

« Aujourd'hui dans n'importe quelle filière agricole le point de départ c'est le marché. Les produits commercialisés doivent être adaptés à la demande. À partir du moment où il y a une demande particulière sur un produit, la production depuis l'amont doit se mettre en ligne de marche dans ce sens, et ça a évidemment des impacts sur le paysage. Aujourd'hui si l'on plante de plus en plus de blé dans des régions bocagères où il n'y en avait absolument pas avant, c'est qu'il y a une raison économique. L'activité économique des Hommes a des incidences sur le territoire. Il faut être intelligent et arriver à concilier l'intérêt économique avec l'intérêt des territoires et des habitants. Si demain on arrache tout pour ne faire que du blé ça peut poser problème, mais on en n'est pas là. La Normandie a encore des atouts pour l'élevage qui préserve le paysage, et on a des terrains qui ne sont pas du tout adaptés à la culture. Le type de terrain et la climatologie ne permettent pas de faire n'importe quoi n'importe où. La nature préserve certaines zones de façon naturelle et c'est très bien. »

[Relance] Les menaces de la production cidricole

« La menace vient du marché principalement, mais je pense que la filière reste optimiste. Plus précisément la menace serait que le cidre n'arrive pas à se donner une nouvelle image pour convaincre de nouveaux consommateurs et que ceux-ci se détournent du produit... donc plus de volume, plus d'achats etc.

L'autre menace c'est la production internationale, car le cidre à la française, de Normandie, de Bretagne, il y a qu'en France qu'on le fait. Il y a un avantage et un inconvénient : l'avantage c'est que c'est un produit très particulier qui est recherché et nous avons le monopole de ce produit à l'étranger. L'inconvénient c'est que d'autres pays sont en train de développer d'autres produits de la pomme, par exemple les cidres aux États-Unis, en Australie, ou en Afrique du Sud. Si on ne répond pas à ces évolutions on risque de se retrouver isolés avec nos produits à la française. Il faut arriver avec la production de nos pommes normandes à alimenter ce marché là en faisant de nouveaux produits, des concentrés etc. Il y a de la concurrence sur ces marchés-là et on s'est fait devancer par d'autres Pays notamment sur les concentrés.

Depuis quelques années on est excédent de production sur ces marchés. AGRIAL est concerné et a prévu des plans d'adaptations. C'est très conjoncturel et le marché va se réadapter. En attendant, AGRIAL prendra moins de pommes à deux ou trois gros clients.

Il y a une autre menace d'un point de vue économique, c'est la régression du calvados dont le marché diminue depuis quelques années, et ça fait des volumes de pommes qui disparaissent.

En Normandie il y a très peu de production gaspillée. Les agriculteurs qui ont réellement une production de pomme spécialisée ne jettent pas leurs pommes. Ceux qui jettent ce sont les petits producteurs ou les particuliers (beaucoup de haute-tige d'ailleurs, qui sont en « tout-venant ») et qui habituellement vendaient leurs pommes à la cidrerie du coin qui aujourd'hui n'en veut pas. Ce qui est problématique pour ces productions c'est l'alternance une année sur deux ; l'année où il n'y a pas de fruits ils ne font rien, mais l'année où il y en a beaucoup il faut pouvoir tout vendre. Les années où il y a beaucoup de pommes, les transformateurs ont

suffisamment de matière première et n'ont pas besoin de ces productions-là. Quand il y a une surproduction ou une diminution de la consommation, ce sont ces vergers-là que l'on délaissera en premier. D'où l'importance d'avoir une production spécialisée, réfléchie, et surtout contractualisée. »

[Relance] Commercialisation

« Les producteurs transformateurs vendent aussi leurs cidres en grandes surfaces mais c'est très localisé. Par exemple, vous ne trouverez pas les cidres de la Galotière dans tous les Carrefours de France. Ils passent des contrats localement avec des grandes surfaces qui achètent une image de « commerçant modèle » en valorisant les producteurs du coin. Pour ça elles sont prêtes à y mettre le prix !

Les gros producteurs aujourd'hui ont tout mis en œuvre pour diminuer l'alternance dans le but d'avoir des rendements réguliers chaque année, et pouvoir commercialiser avec les grandes surfaces. Mais le tout petit producteur qui fait 10 000 ou 20 000 bouteilles, lui ne va pas pouvoir le faire parce que la grande surface va lui demander de la réactivité et des volumes.

Pour pouvoir avoir ces marchés de grandes distributions il faut avoir une production importante chaque année c'est-à-dire au moins 70 000 ou 80 000 bouteilles. Avoir de la capacité de réactivité, quand la grande surface dit « j'ai besoin d'une palette » il faut pouvoir lui fournir, donc il faut un minimum de volumes.

Certains producteurs ne veulent pas vendre en grande distribution, ça dépend de leur philosophie. »

[Relance] Visionnage croquis

« On voit sur les croquis le développement de la grande culture, l'augmentation des parcelles, la disparition des haies, mais je trouve bizarre que l'on ne voit pas plus de routes... Parce que l'urbanisation consomme énormément de foncier agricole !

Je trouve que le développement de la grande culture n'a pas tant d'impact sur l'aspect « vert » du paysage. Il y a toujours des forêts, des arbres aux bords des routes, toujours des petits chemins d'herbes etc.

Le fait qu'il y est beaucoup plus d'arbres sur un basse-tige, écologiquement parlant c'est très bien pour le stockage du carbone. On dit toujours que l'agriculture participe au réchauffement climatique, et bien dans le cas des vergers (et c'est encore plus vrai pour les vergers basses-tiges parce qu'il y a plus d'arbres et donc de bois), on contribue à réduire ce phénomène. Le verger est aussi un réservoir pour la biodiversité, en haute-tige surtout.»

[Relance] Avenir des vergers et du cidre

« L'avenir de la filière c'est de mieux valoriser les produits pour que les producteurs puissent en vivre et que les cidreries ne ferment pas. On se donne l'objectif d'augmenter les volumes et on sait que ça se fera progressivement, mais surtout on cherche à augmenter la gamme pour faire plus de produits qui iront concurrencer la bière ou le vin par exemple. »

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages / publications / sites internet / articles de presse

- Agreste, juin 2013, *Exploitations fruitières, le verger*, 51p
- Agreste, numéro 277 janvier 2012, *Exploitations arboricoles et vergers*, 4p
- Beaud S., Weber F., janvier 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, 356p
- Benassi J-L., *Etat du marché du cidre en France*, 11p
- Brunet P., Girardin P., mai 2004, *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*, 871p
- Chambre d'Agriculture de l'Orne, novembre 2015, *Diagnostic de l'activité agricole du SCOT PAPAO-Pays d'Ouche*, 55p
- Coulon F., la lettre du bocage n°4 février 2000, *Les Prés-vergers un système adapté à l'agriculture biologique*, 2p
- Davasse B., HAL archives-ouvertes .fr février 2013, *La notion de paysage, éléments de réflexion pour une pédagogie dans le domaine du paysage*, 4p
- DDT de l'Orne, septembre 2014, *Diagnostic socio-économique et environnemental du PAPAO-Pays d'Ouche*, 181p
- DRAAF, janvier 2014, *Filière cidricole données n°67*, 3p
- DREAL, Réflexion sur la reconnaissance sociale des paysages bas-normands, 40p
- Dupraz C., Liagre F., 2008, *Agroforesterie : des arbres et des cultures*, Editions France Agricole, 413p
- E.A.U, septembre 2016, *Diagnostic SCOT PAPAO-Pays d'Ouche fiches thématiques*, 170p
- Even Conseil, 25 avril 2017, *Etat Initial de l'Environnement, SCOT PAPAO-Pays d'Ouche, évaluation des scénarios*, 17p
- Féret L., 1855, Histoire du pommier et du cidre, [en ligne] <https://www.le-petit-manchot.fr/histoire-du-pommier-et-du-cidre/le-supplement-du-mercredi/articles/1493/>

- FranceAgrimer, avril 2016, *Prospective filière française du cidre*, 183p
- FranceAgrimer, <http://www.franceagrimer.fr/>
- Frémont A., version en ligne 2013, *L'élevage en Normandie, étude géographique, Volume 1*, 626p
- Hautes-Tiges Suisse BirdLife Suisse FiBL, 2016, *Arboriculture fruitière biologique en haute-tige*, 40p [en ligne]
http://www.birdlife.ch/sites/default/files/documents/Fibl_Haute-tiges-2016.pdf
- I.D.A.C, <http://www.idac-aoc.fr/fr/accueil.html>
- I.F.P.C, <http://www.ifpc.eu/>
- Initiatives Durables RCT, mai 2014, *Elaboration d'un diagnostic territorial du PAPAOPays d'Ouche*, 117p
- Legifrance, <https://www.legifrance.gouv.fr>
- Legueltel P., *Cidre : Agrial reprend un producteur américain*, [en ligne]
https://www.lesechos.fr/20/10/2016/LesEchos/22302-117-ECH_cidre---agrial-reprend-un-producteur-americain.htm
- MAAF, mai 2016, *Plan de développement de l'Agroforesterie*, 35p
- Malnory C., *Aux États-Unis, le cidre risque de devenir un soda comme les autres*, [en ligne]
<http://www.slate.fr/story/122609/cidre-boisson-soda>
- Pastorelli C., *A la découverte du verger*, 18p
- Périchon S., Courrier de l'environnement de l'INRA n°45 février 2002, *L'adieu sans regret aux pommiers hautes tiges en Bretagne, rencontres avec dix familles d'agriculteurs autour de Rennes*, 11p
- PNR du Vexin français, novembre 2010, *Planter un verger hautes-tiges*, 27p
- Service Romand de Vulgarisation Agricole, février 2000, *La culture biologique des vergers haute tige*, 20p
- So A., août 2016, *Why Artisanal Cider-Makers Hate the Fizzy Stuff Sold in Six-Packs*, [en ligne]
http://www.slate.com/articles/life/drink/2016/08/why_artisanal_hard_cider_makers_hate_the_sweet_stuff_sold_in_six_packs.html
- UNICID, <http://agriculture.gouv.fr/unicid>